



**Ministère de la Santé  
et des Services sociaux**

# **L'itinérance au Québec**

Premier portrait

## **ÉDITION**

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document est disponible uniquement en version électronique à l'adresse :  
**[www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)** section **Documentation**, rubrique **Publications**.

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014  
Bibliothèque et Archives Canada, 2014

ISBN : 978-2-550-71869-7 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

## Liste des collaborateurs

Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin aux travaux menés en vue d'établir le portrait de l'itinérance au Québec, et tout particulièrement les ressources qui ont fourni des données, sans lesquelles la réalisation de ce premier portrait n'aurait pas été possible.

### **Coordination des travaux – Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec**

Line Beauregard et Manon St-Pierre  
Direction de la recherche, de l'innovation et du transfert des connaissances

### **Équipe de projet et rédaction – Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec**

Line Beauregard	Direction de la recherche, de l'innovation et du transfert des connaissances
Marie-Krystine Beauregard	Direction des dépendances et de l'itinérance
Andrea Bilodeau	Direction générale adjointe de la santé publique, Service de la surveillance de l'état de santé
Harold Côté	Direction de l'évaluation
Lynne Duguay	Direction des dépendances et de l'itinérance
Marie-Andrée Gourde	Direction des dépendances et de l'itinérance
Yvan Létourneau	Direction de la recherche, de l'innovation et du transfert des connaissances
Andréa Pelletier	Direction de l'évaluation
Julie Soucy	Direction générale adjointe de la santé publique, Service de la surveillance de l'état de santé

### **Secrétariat – Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec**

Yannick Déry et Guylaine Fitzback

### **Président du comité de pilotage**

Pierre Montambault

### Membres du comité de pilotage

Carmen Baciú	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec
Jean-Pierre Bonin	Université de Montréal
Martin Chiasson	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec
Francine Côté	Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance (Centre local de services communautaires des Faubourgs)
Guy Fréchet	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec
Pierre Gaudreau	Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
Roch Hurtubise	Université de Sherbrooke
Frédéric Keck	Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec et Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Christine Lafortune	Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Christiane Langlois	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec
Céline Mercier	Université de Montréal
Michel Simard	Centre Le Havre de Trois-Rivières

### Liste des organisations et des regroupements participants

Abri de la Rive-Sud ([www.abri-rive-sud.org/](http://www.abri-rive-sud.org/))  
Accueil communautaire jeunesse des Basses-Laurentides ([www.acjbl.org/](http://www.acjbl.org/))  
Accueil d'Amos, L' ([www.laccueilamos.com/About.aspx](http://www.laccueilamos.com/About.aspx))  
Accueil Poirier ([www.partagesaintfrancois.qc.ca/](http://www.partagesaintfrancois.qc.ca/))  
Aiguillage, L' ([www.aiguillage.ca/](http://www.aiguillage.ca/))  
Armée du Salut ([www.armedusalut-quebec.ca/](http://www.armedusalut-quebec.ca/))  
Association YWCA de Québec ([www.ywcaquebec.qc.ca/](http://www.ywcaquebec.qc.ca/))  
Au Bercaïl ([www.aubercailbeauce.org/](http://www.aubercailbeauce.org/))  
Aviron, L' ([www.laviron.org/](http://www.laviron.org/))  
Centre de transition en itinérance de Valleyfield  
Centre Domrémy des Appalaches  
Centre Le Havre de Trois-Rivières ([centrehavre.com/](http://centrehavre.com/))  
Centre Mechtilde ([www.centremechtilde.ca/](http://www.centremechtilde.ca/))  
Centre Sida Amitié ([www.cocqsida.com/qui-sommes-nous/nos-membres/hors-montreal/centre-sida-amitie.html](http://www.cocqsida.com/qui-sommes-nous/nos-membres/hors-montreal/centre-sida-amitie.html))  
Contact Richelieu-Yamaska ([www.contactry.qc.ca/](http://www.contactry.qc.ca/))  
Ensoleilvent ([www.ensoleilvent.org/](http://www.ensoleilvent.org/))  
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes ([www.fede.qc.ca/](http://www.fede.qc.ca/))  
Gîte Ami, Le ([www.legiteami.org/](http://www.legiteami.org/))  
Hébergement Maison de la Paix ([www.maisondelapaix.org/](http://www.maisondelapaix.org/))  
Hébergement d'urgence Lanaudière  
Hutte – Hébergement d'urgence Terrebonne, La  
Maison d'Accueil pour sans-abri de Chicoutimi ([www.maisondessans-abri.org/](http://www.maisondessans-abri.org/))  
Maison de Lauberivière, La ([www.lauberiviere.org/fra/default.asp](http://www.lauberiviere.org/fra/default.asp))

Maison de l'Espoir ([www.lamaisondelespoir.com/](http://www.lamaisondelespoir.com/))  
Maison de secours La Frontière  
Maison d'hébergement dépannage de Valleyfield  
Maison d'Hébergement le Séjour, La ([www.hebergementlesejour.ca/](http://www.hebergementlesejour.ca/))  
Maison du Compagnon de La Sarre ([www.fccid.qc.ca/maisoncompagnonlasarre/](http://www.fccid.qc.ca/maisoncompagnonlasarre/))  
Maison du Père, La ([www.maisondupere.org/accueil.html](http://www.maisondupere.org/accueil.html))  
Maison du Soleil Levant de Rouyn-Noranda, La ([www.fccid.qc.ca/maisonsoleillevant/](http://www.fccid.qc.ca/maisonsoleillevant/))  
Maison Lyse-Beauchamp ([www.maisonlysebeauchamp.org/](http://www.maisonlysebeauchamp.org/))  
Maison Revivre ([maisonrevivre.weebly.com/](http://maisonrevivre.weebly.com/))  
Marginales, Les  
Mission Bon Accueil ([www.missionbonaccueil.com/fr](http://www.missionbonaccueil.com/fr))  
Mission Old Brewery ([www.oldbrewerymission.ca/](http://www.oldbrewerymission.ca/))  
Passant, Le ([www.lepassant.org/](http://www.lepassant.org/))  
Petit Patro, Le ([www.petitpatro.ca/](http://www.petitpatro.ca/))  
Piaule de Val-D'Or, La ([www.lapiaule.org/mission.htm](http://www.lapiaule.org/mission.htm))  
Projets Autochtones du Québec ([www.paqc.org/](http://www.paqc.org/))  
Refuge des Jeunes de Montréal ([www.refugedesjeunes.org/](http://www.refugedesjeunes.org/))  
Regroupement des Auberges du cœur du Québec, Le ([www.aubergesducoeur.org/](http://www.aubergesducoeur.org/))  
Répit du Passant ([www.rimouskiweb.com/repitdupassant/](http://www.rimouskiweb.com/repitdupassant/))  
Réseau Hommes Québec ([www.rhquebec.org/](http://www.rhquebec.org/))  
Rivage de La Baie, Le ([www.lerivagedelabaie.com/](http://www.lerivagedelabaie.com/))  
Rue des Femmes, La ([www.laruedesfemmes.org/](http://www.laruedesfemmes.org/))  
Transit Sept-Îles ([www.facebook.com/transit.septiles](http://www.facebook.com/transit.septiles))  
Transition pour Elles ([www.cdchauteyamaska.com/transitionpourelles/](http://www.cdchauteyamaska.com/transitionpourelles/))



## Table des matières

Liste des tableaux .....	i
Liste des graphiques .....	v
Liste des sigles et des acronymes .....	vii
Faits saillants .....	viii
Introduction .....	1
1. Le phénomène de l'itinérance.....	4
1.1 Définition de l'itinérance.....	4
1.2 Facteurs pouvant mener à l'itinérance .....	4
1.3 Étendue du phénomène de l'itinérance.....	5
1.4 Suivi du phénomène de l'itinérance .....	7
1.5 Limites et défis .....	8
1.6 Approche privilégiée par le comité .....	9
2. Méthode.....	10
2.1 Choix des indicateurs pour suivre le phénomène de l'itinérance .....	10
2.1.1 Utilisation des lits d'urgence dans les ressources d'hébergement d'urgence .....	11
2.1.2 Utilisation des lits de transition .....	12
2.1.3 Indicateurs liés aux déterminants structureaux (revenu, insécurité alimentaire, logement et réseau d'entraide).....	13
2.2 Déroulement de la collecte des données.....	16
2.2.1 Lits d'urgence et lits de transition .....	16
2.2.2 Déterminants structureaux de l'itinérance .....	16
2.3 Analyse des données .....	17
3. Présentation et interprétation des données recueillies.....	19
3.1 Utilisation des lits d'urgence dans les ressources d'hébergement d'urgence .....	19
3.1.1 Participation des ressources d'hébergement d'urgence .....	20
3.1.2 Capacité d'accueil des ressources d'hébergement d'urgence et admissions dans ces ressources .....	21

3.1.3	Caractéristiques des personnes admises dans les ressources d'hébergement d'urgence .....	30
3.1.4	Durée des séjours dans les ressources d'hébergement d'urgence .....	36
3.2	Utilisation des lits de transition .....	39
3.2.1	Lits de transition dans les ressources d'hébergement d'urgence .....	39
3.2.1.1	Capacité d'accueil des RHU offrant des lits de transition et admissions dans ces ressources .....	40
3.2.1.2	Caractéristiques des personnes admises dans les RHU offrant des lits de transition .....	44
3.2.1.3	Durée des séjours dans les RHU offrant des lits de transition et fréquence d'utilisation de ces ressources .....	50
3.2.2	Lits de transition dans les ressources d'hébergement pour jeunes .....	53
3.2.2.1	Capacité d'accueil des Auberges du cœur et admissions dans ces ressources .....	54
3.2.2.2	Caractéristiques des personnes admises dans les Auberges du cœur .....	55
3.2.2.3	Durée des séjours dans les Auberges du cœur et fréquence d'utilisation de ces ressources .....	57
3.2.3	Lits de transition dans les maisons d'hébergement pour femmes .....	60
3.2.3.1	Capacité d'accueil des maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération et admissions dans ces ressources .....	61
3.2.3.2	Caractéristiques des femmes admises dans les maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération .....	62
3.2.3.3	Durée des séjours dans les maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération .....	66
3.2.4	Principaux résultats relatifs à l'utilisation des lits d'urgence et des lits de transition au Québec .....	69
3.3	Indicateurs liés aux déterminants structureaux de l'itinérance (revenu, insécurité alimentaire, logement et réseau d'entraide) .....	70
3.3.1	Revenu .....	70
3.3.1.1	Faible revenu au Québec .....	70
3.3.1.2	Faible revenu selon la région .....	71
3.3.1.3	Évolution des inégalités de revenu .....	72
3.3.1.4	Adultes temporairement sans adresse recevant un chèque d'assistance sociale .....	73
3.3.2	Insécurité alimentaire .....	75

3.3.2.1	L'insécurité alimentaire modérée ou grave au Québec .....	75
3.3.2.2	Personnes aidées par les banques alimentaires au Québec.....	79
3.3.3	Logement.....	81
3.3.3.1	Attente pour les habitations à loyer modique.....	81
3.3.3.2	Inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements .....	82
3.3.3.3	Part du revenu du ménage consacrée au logement.....	83
3.3.3.4	Logements privés nécessitant des réparations majeures .....	84
3.3.4	Réseau d'entraide .....	86
3.3.4.1	Indice de défavorisation sociale.....	86
3.3.4.2	Soutien social .....	87
3.3.5	Principaux résultats relatifs aux déterminants structureaux de l'itinérance.....	91
4.	Synthèse, limites et perspectives.....	92
4.1	Synthèse et discussion .....	92
4.2	Limites.....	98
4.3	Perspectives.....	100
	Conclusion .....	101
	Bibliographie .....	103
	Annexes .....	108
	Annexe 1 : Portraits régionaux de l'itinérance .....	108
	Annexe 2 : Indicateurs définis pour le suivi du phénomène de l'itinérance – volet « lits d'urgence » des ressources d'hébergement d'urgence.....	154
	Annexe 3 : Indicateurs définis pour le suivi du phénomène de l'itinérance – volet « lits de transition » des ressources d'hébergement d'urgence et des autres types d'hébergement ou de logement de transition .....	159
	Annexe 4 : Prise en compte des indicateurs retenus pour les volets « lits d'urgence » et « lits de transition » des ressources d'hébergement d'urgence .....	164
	Annexe 5 : Taux de faible revenu des personnes dans des unités familiales, basé sur la mesure du panier de consommation .....	168



## Liste des tableaux

Tableau 1.	Répartition des ressources d'hébergement d'urgence participantes, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014.....	21
Tableau 2.	Capacité d'accueil des RHU, volet « lits d'urgence », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014 .....	24
Tableau 3.	Admissions dans les RHU, volet « lits d'urgence », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014 .....	29
Tableau 4.	Répartition (%) des personnes admises dans les RHU selon le sexe, volet « lits d'urgence », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014 .....	31
Tableau 5.	Répartition (%) des personnes admises dans les RHU selon le groupe d'âge, volet « lits d'urgence », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014 .....	33
Tableau 6.	Référence et provenance des personnes admises dans les RHU (%), volet « lits d'urgence », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014 .....	36
Tableau 7.	Durée moyenne des séjours (en nuitées) dans les RHU, volet « lits d'urgence », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014 .....	37
Tableau 8.	Répartition des RHU offrant des lits de transition et ayant fourni des données sur l'utilisation de ceux-ci, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014 .....	40
Tableau 9.	Capacité d'accueil des RHU, volet « lits de transition », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014.....	42
Tableau 10.	Admissions dans les RHU, volet « lits de transition », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014 .....	44
Tableau 11.	Répartition (%) des personnes admises dans les RHU selon le sexe, volet « lits de transition », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014 .....	45
Tableau 12.	Répartition (%) des personnes admises dans les RHU selon le groupe d'âge, volet « lits de transition », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014 .....	46
Tableau 13.	Répartition (%) des personnes admises dans les RHU selon la source de référence, volet « lits de transition », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014 .....	48
Tableau 14.	Répartition (%) des personnes admises dans les RHU selon la problématique qui les touche, volet « lits de transition », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014 .....	49
Tableau 15.	Proportion (%) des personnes admises dans les RHU dont la dernière adresse était située dans la même région que la RHU, volet « lits de transition », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014 .....	50

Tableau 16.	Durée des séjours dans les RHU et fréquence d'utilisation de ces ressources par les personnes qui y sont admises, volet « lits de transition », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014.....	51
Tableau 17.	Répartition des ressources d'hébergement pour jeunes membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2012-2013 .....	54
Tableau 18.	Durée des séjours dans les ressources d'hébergement pour jeunes membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec et fréquence d'utilisation de ces ressources, 2013-2014.....	57
Tableau 19.	Répartition des maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014 .....	61
Tableau 20.	Capacité d'accueil des maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération et admissions dans ces ressources, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014 .....	62
Tableau 21.	Répartition (%) des femmes admises dans les maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération selon le groupe d'âge, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014.....	63
Tableau 22.	Répartition (%) des femmes admises dans les maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération selon la source de référence, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014.....	64
Tableau 23.	Proportion (%) des femmes admises dans les maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération et dont l'hébergement est rattaché à l'un des motifs ou à l'une des problématiques associées « sans abri » ou « temporairement sans hébergement », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014 .....	65
Tableau 24.	Origine et statut autochtone des femmes admises dans les maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération (%), régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014.....	66
Tableau 25.	Durée moyenne des séjours (en nuitées) des femmes et des enfants admis dans les maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014 .....	67
Tableau 26.	Synthèse des résultats quant à l'utilisation des lits d'urgence et des lits de transition, 2013-2014 .....	69
Tableau 27.	Taux de faible revenu des personnes dans des unités familiales, basé sur la mesure du panier de consommation (MPC, base 2011), Québec, 2002-2011 ...	71
Tableau 28.	Taux de faible revenu d'après la mesure du faible revenu (MFR), régions administratives et ensemble du Québec, 2002-2011 .....	72
Tableau 29.	Nombre d'adultes temporairement sans adresse recevant un chèque d'assistance sociale, Montréal et ensemble du Québec, 2002-2014 (en mars de chaque année) .....	74
Tableau 30.	État de sécurité alimentaire des personnes dans les ménages, 12 ans et plus, Québec, de 2007-2008 à 2011-2012 .....	76

Tableau 31.	Proportion des personnes vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 12 ans et plus, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2007-2008 à 2011-2012 .....	79
Tableau 32.	Nombre de personnes aidées par les banques alimentaires, en mars de chaque année, Québec, 2002-2013 .....	80
Tableau 33.	Nombre de ménages en attente d'un HLM et délai moyen d'attente, régions administratives et ensemble du Québec, 2012 .....	82
Tableau 34.	Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, régions administratives et ensemble du Québec, 2002-2013...	83
Tableau 35.	Taux d'effort (part du revenu consacrée au logement) des ménages privés selon le mode d'occupation, Québec, 2006.....	84
Tableau 36.	Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2001 et 2006.....	85
Tableau 37.	Taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec selon l'indice de défavorisation sociale, régions administratives et ensemble du Québec, 2006.....	87
Tableau 38.	Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social selon le sexe, Québec, de 2000-2001 à 2009-2010 .....	88
Tableau 39.	Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2009-2010 .....	89
Tableau 40.	Synthèse des résultats quant aux déterminants structureaux de l'itinérance.....	91
Tableau 41.	Portrait de l'itinérance dans la région du Bas-Saint-Laurent .....	110
Tableau 42.	Portrait de l'itinérance dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean .....	112
Tableau 43.	Portrait de l'itinérance dans la région de la Capitale-Nationale.....	115
Tableau 44.	Portrait de l'itinérance dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec .....	118
Tableau 45.	Portrait de l'itinérance dans la région de l'Estrie .....	121
Tableau 46.	Portrait de l'itinérance dans la région de Montréal .....	124
Tableau 47.	Portrait de l'itinérance dans la région de l'Outaouais .....	127
Tableau 48.	Portrait de l'itinérance dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue .....	130
Tableau 49.	Portrait de l'itinérance dans la région de la Côte-Nord.....	133
Tableau 50.	Portrait de l'itinérance dans la région du Nord-du-Québec.....	135
Tableau 51.	Portrait de l'itinérance dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ...	137
Tableau 52.	Portrait de l'itinérance dans la région de la Chaudière-Appalaches.....	140
Tableau 53.	Portrait de l'itinérance dans la région de Laval.....	143
Tableau 54.	Portrait de l'itinérance dans la région de Lanaudière.....	146
Tableau 55.	Portrait de l'itinérance dans la région des Laurentides .....	149

Tableau 56.	Portrait de l'itinérance dans la région de la Montérégie .....	152
Tableau 57.	Définition, méthode de calcul et prise en compte par les RHU des indicateurs retenus pour le volet « lits d'urgence » des ressources d'hébergement d'urgence.....	154
Tableau 58.	Définition, méthode de calcul et prise en compte par les RHU des indicateurs retenus pour le volet « lits de transition » des ressources d'hébergement d'urgence et des autres types d'hébergement ou de logement de transition ....	159
Tableau 59.	Prise en compte, par les ressources d'hébergement d'urgence, des indicateurs retenus pour le volet « lits d'urgence », selon la région sociosanitaire du Québec, 2013-2014 .....	164
Tableau 60.	Prise en compte, par les ressources d'hébergement d'urgence, des indicateurs retenus pour le volet « lits de transition », selon la région sociosanitaire du Québec, 2013-2014 .....	166
Tableau 61.	Taux de faible revenu des personnes dans des unités familiales, basé sur la mesure du panier de consommation (MPC, base 2011), Québec, 2002-2011 .....	168

## Liste des graphiques

Graphique 1.	Répartition du nombre de lits d'urgence dans les RHU, selon le type de ressources, Québec, 2013-2014.....	22
Graphique 2.	Répartition du nombre de lits d'urgence dans les RHU, Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014.....	22
Graphique 3.	Taux d'occupation (%) des RHU, volet « lits d'urgence », selon le type de ressources et selon le mois, Québec, 2013-2014.....	25
Graphique 4.	Taux d'occupation (%) des RHU, volet « lits d'urgence », selon le mois, Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014 .....	26
Graphique 5.	Taux de refus (%) pour cause de débordement dans les RHU, volet « lits d'urgence », selon le type de ressources et selon le mois, Québec, 2013-2014 .....	27
Graphique 6.	Taux de refus (%) pour cause de débordement dans les RHU, volet « lits d'urgence », selon le mois, Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014 .....	27
Graphique 7.	Répartition (%) des personnes admises dans les RHU, volet « lits d'urgence », selon le sexe, Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014 .....	32
Graphique 8.	Répartition (%) des personnes admises dans les RHU, volet « lits d'urgence », selon le groupe d'âge, Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014 .....	34
Graphique 9.	Répartition (%) des personnes admises dans les RHU, volet « lits d'urgence », selon le groupe d'âge et selon le type de ressources, Québec, 2013-2014 .....	34
Graphique 10.	Durée moyenne des séjours (en nuitées) dans les RHU, volet « lits d'urgence », selon le type de ressources, Québec, 2013-2014.....	38
Graphique 11.	Durée moyenne des séjours (en nuitées) dans les RHU, volet « lits d'urgence », Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014 .....	38
Graphique 12.	Répartition du nombre de lits de transition dans les RHU, Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014 .....	41
Graphique 13.	Taux d'occupation (%) des RHU, volet « lits de transition », Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014.....	43
Graphique 14.	Répartition (%) des personnes admises dans les RHU selon le groupe d'âge, volet « lits de transition », Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014 .....	47
Graphique 15.	Durée moyenne des séjours (en nuitées) faits par les personnes admises dans les RHU, volet « lits de transition », Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014 .....	52

Graphique 16.	Capacité d'accueil et admissions dans les ressources d'hébergement pour jeunes membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, 2012-2013 .....	55
Graphique 17.	Répartition (%) des séjours effectués dans les ressources d'hébergement pour jeunes membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, selon le sexe de la personne admise, 2012-2013.....	56
Graphique 18.	Répartition (%) des séjours effectués dans les ressources d'hébergement pour jeunes membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, selon le groupe d'âge et selon le sexe de la personne admise, 2012-2013.....	56
Graphique 19.	Répartition (%) des séjours de courte durée (cinq jours et moins) effectués dans les ressources d'hébergement pour jeunes membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, selon la durée du séjour, 2012-2013.....	58
Graphique 20.	Répartition des séjours de longue durée (six jours et plus) effectués dans les ressources d'hébergement pour jeunes membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, selon la durée du séjour, 2012-2013 .....	59
Graphique 21.	Coefficient de Gini, pour l'ensemble des unités familiales, d'après le revenu après impôt ajusté, Canada et Québec, 1990-2011 .....	73
Graphique 22.	Proportion des personnes vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), selon le groupe d'âge et le sexe, 12 ans et plus, Québec, 2011-2012.....	77
Graphique 23.	Proportion des personnes vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), selon le revenu, 12 ans et plus, Québec, 2011-2012 .....	78
Graphique 24.	Taux des personnes aidées par les banques alimentaires, en mars de chaque année, Québec, 2002-2013 .....	81
Graphique 25.	Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social selon le groupe d'âge, Québec, de 2000-2001 à 2009-2010 .....	88
Graphique 26.	Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social selon le revenu, Québec, de 2000-2001 à 2009-2010 .....	89

## Liste des sigles et des acronymes

CEPE	Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
ESCC	Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes
HLM	Habitation à loyer modique
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec
MFR	Mesure du faible revenu
MPC	Mesure du panier de consommation
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
RACQ	Regroupement des Auberges du cœur du Québec
RHU	Ressource d'hébergement d'urgence

## Faits saillants

Lancée en février 2014, la Politique nationale de lutte à l'itinérance, sous-titrée « Ensemble pour éviter la rue et en sortir » (Gouvernement du Québec, 2014a), met en lumière les caractéristiques des personnes en situation d'itinérance ou qui risquent de se trouver dans cette situation, les facteurs sociaux et individuels pouvant y mener ainsi que la vision, les principes directeurs et les axes d'intervention sur lesquels les acteurs concernés par l'itinérance doivent agir afin de la prévenir et de la contrer. Sans être repris systématiquement dans le présent document, ces éléments sont les fondements sur lesquels s'appuie le portrait de l'itinérance au Québec qui y est tracé.

Ainsi, le portrait de l'itinérance s'est dessiné à partir d'indicateurs répartis selon trois grandes catégories, soit l'utilisation des lits d'urgence dans les ressources d'hébergement d'urgence (RHU) ; l'utilisation des lits de transition dans les RHU et les autres ressources d'hébergement ; les déterminants structureaux de l'itinérance.

Les faits saillants présentés ci-dessous sont organisés selon la présentation des données dans le rapport.

### Utilisation des lits d'urgence dans les ressources d'hébergement d'urgence

- En 2013-2014, 1 263 lits d'urgence étaient recensés dans les 41 RHU ayant participé à la collecte des données (130 lits pour femmes, 967 lits pour hommes et 166 lits mixtes). Plus de la moitié de ces lits se trouvaient dans la région de Montréal, le reste se répartissant dans les autres régions du Québec.
- Sur les 453 483 nuitées disponibles dans ces ressources, 357 495 nuitées ont été occupées, pour un taux d'occupation de 78,8 %. Le taux varie toutefois selon les régions et selon les ressources. De plus, il constitue une moyenne annuelle des nuitées occupées et ne reflète pas les fluctuations journalières que peuvent connaître les ressources au cours d'une année.
- Le taux de refus pour cause de débordement était de 3 % et le taux de refus pour d'autres causes était de 0,7 %.
- Sur une base mensuelle, 2 469 personnes différentes étaient admises en moyenne dans ces ressources ; 86,7 % d'entre elles étaient des hommes et 13,3 % étaient des femmes.
- Près de la moitié (49,7 %) des personnes admises étaient âgées de 35 à 54 ans – dont 20,4 % avaient de 35 à 44 ans et 29,3 %, de 45 à 54 ans.

- Au cours de l'année 2013-2014, la durée moyenne de chaque séjour était de 7,8 nuitées.

### **Utilisation des lits de transition dans les ressources d'hébergement d'urgence et les autres ressources**

#### Lits de transition dans les ressources d'hébergement d'urgence

- Les 14 RHU qui ont fourni des données mettaient au total 429 lits de transition à la disposition des personnes en situation d'itinérance ou qui risquaient de se trouver dans cette situation (109 lits pour femmes, 276 lits pour hommes et 44 lits mixtes). Un peu plus de la moitié (54,1 %) de ces lits étaient recensés dans la région de Montréal, alors que les autres se répartissaient dans sept régions du Québec.
- En 2013-2014, ces lits de transition ont totalisé 156 586 nuitées disponibles et le taux d'occupation a été de 74,3 %, taux qui varie cependant selon les régions.
- Pour l'ensemble du Québec, plus de la moitié (53,1 %) des personnes admises étaient âgées entre 35 et 54 ans – dont 23,1 % avaient de 35 à 44 ans et 30 %, de 45 à 54 ans.
- Au cours de l'année 2013-2014, la durée moyenne de chaque séjour était de 62,1 nuitées.

#### Lits de transition pour les jeunes

- En 2012-2013, les 27 ressources d'hébergement (sur 29) pour jeunes membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec comptaient 302 lits et totalisaient 110 230 nuitées disponibles. Le taux d'occupation moyen a été de 78,5 %.
- En 2012-2013, 2 124 séjours avaient été effectués par 1 863 jeunes différents. Plus précisément, ces ressources ont enregistré 532 séjours (25 %) de courte durée, c'est-à-dire de cinq jours et moins, et 1 592 séjours (75 %) de longue durée, c'est-à-dire de six jours et plus.
- Dans 43,6 % des cas, les séjours de courte durée n'ont été que d'une seule journée. En ce qui concerne les séjours de longue durée, 49 % de ces séjours allaient de six à trente jours.
- Au 31 mars 2013, la durée moyenne des séjours était de 42,2 nuitées.

- Les deux tiers (67,7 %) des séjours effectués dans ces ressources d'hébergement sont attribuables à des jeunes hommes et 57,2 % des séjours ont été effectués par des jeunes âgés de 18 ans et plus, les taux de personnes majeures étant de 65,4 % pour les hommes et de 39,8 % pour les femmes.

#### Lits de transition pour les femmes

- Les 36 maisons membres de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes disposaient de 510 lits, pour un total de 186 150 nuitées disponibles. Montréal et la Montérégie comptaient les plus grands nombres de maisons et de lits.
- Le nombre d'admissions enregistrées dans l'ensemble de ces maisons au cours de l'année 2013-2014 a été de 3 009 et le taux d'occupation annuel, de 82,6 %.
- Pour l'ensemble des maisons, 80,2 % des femmes hébergées avaient entre 18 et 50 ans, alors que 19,1 % avaient plus de 51 ans.
- Selon les informations fournies, le motif de l'hébergement dans une ressource était d'être « sans abri » pour 12,7 % des femmes et, en nombre, les valeurs étaient particulièrement élevées dans la région de Montréal et en Outaouais.
- La durée moyenne des séjours était de 33,7 nuitées.
- En 2013-2014, les quatre ressources non-membres de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes ayant participé à la collecte des données disposaient de 68 lits de transition pour femmes et présentaient un taux d'occupation de 81,4 %, similaire à celui des maisons d'hébergement membres de cette fédération.

### **Déterminants structureaux de l'itinérance**

#### Revenu

- Le taux de faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC)<sup>1</sup> au Québec a connu une baisse entre 2002 et 2007 et une hausse depuis 2008 et se situait à 10,7 % en 2011. Le taux est plus élevé pour certains sous-groupes de la population, soit les personnes seules (27,1 %), les hommes et les femmes ayant moins de 65 ans considérés comme des personnes seules (30,8 % et 35,3 %,

---

1. La mesure du panier de consommation (MPC) est une mesure de faible revenu basée sur le coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base (voir la section 3.3.1. pour plus de détails).

respectivement) ainsi que les personnes des familles monoparentales ayant une femme à leur tête (33 %).

- La MPC n'ayant pas été déterminée à l'échelle régionale, les comparaisons interrégionales ont été établies d'après la médiane provinciale de la mesure du faible revenu (MFR)<sup>2</sup>. Entre 2002 et 2011, les fluctuations de la MFR différaient d'une région à l'autre, parfois à hausse, parfois à la baisse ou en montrant une stabilité relative. En 2011, les régions du Nord-du-Québec et de Montréal présentaient les taux les plus élevés (15,8 % et 15,2 %) par rapport à l'ensemble du Québec (8,8 %).
- Les inégalités de revenu selon le coefficient de Gini ont augmenté au Québec depuis 1990 et sont demeurées stables depuis l'an 2000. Ainsi, le quintile le plus pauvre des personnes seules a fait du surplace par rapport au quintile le plus riche.
- Le nombre d'adultes qui reçoivent un chèque d'assistance sociale alors qu'ils sont temporairement sans adresse ne cesse d'augmenter depuis l'adoption de cette mesure. En mars 2014, il était de 2 880 – dont 85,8 % étaient des hommes et 14,2 %, des femmes. La grande majorité de ces personnes résidaient à Montréal (83,8 %).

#### Insécurité alimentaire

- Une stabilité (autour de 6 %) s'observe au Québec quant à la proportion des personnes vivant dans des ménages qui ont connu l'insécurité alimentaire, modérée ou grave<sup>3</sup>, entre 2007-2008 et 2009-2010. Toutefois, cet indicateur a connu une hausse en 2011-2012, alors qu'il atteignait 7,5 %. Cette situation concerne davantage certains groupes, comme les ménages à faible revenu et la population de la région de Montréal par rapport à celle du reste du Québec. Les personnes de 65 ans et plus sont touchées dans une proportion plus faible que les autres groupes d'âge.
- Depuis 2002, le taux des personnes aidées par les banques alimentaires au Québec a connu un mouvement cyclique qui va de pair avec l'activité économique

---

2. La MFR est produite annuellement par l'Institut de la statistique du Québec à partir des statistiques fiscales fédérales.

3. L'insécurité alimentaire *modérée* survient lorsque certains signes montrent que la qualité ou la quantité des aliments consommés est compromise et l'insécurité alimentaire *grave* se traduit par des signes d'une consommation alimentaire réduite et d'habitudes alimentaires perturbées (Infocentre de santé publique, 2006a).

générale. En 2013, 156 750 personnes ont été aidées par les banques alimentaires, pour un taux de 1,94 %.

- Sur l'ensemble des personnes aidées, 1,2 % étaient à la rue et 2,8 % vivaient dans un refuge.
- La moitié des personnes aidées par les banques alimentaires étaient des femmes (48,8 %), 30,7 % étaient des immigrants, 64,1 % bénéficiaient de l'aide sociale, 47,1 % appartenaient à des familles avec enfants et 41,7 % étaient célibataires.

## Logement

- En 2012, environ 65 000 ménages vivaient dans une habitation à loyer modique (HLM) publique au Québec, alors que près de 40 000 ménages étaient sur une liste d'attente. Le délai moyen d'attente variait considérablement d'une région à l'autre, soit entre un an et cinq ans, et près du tiers des ménages habitant dans un HLM public au Québec vivaient à Montréal.
- De 2002 à 2013, on observe une augmentation du taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements au Québec, lequel taux est passé de 1,2 % à 3,1 %. La hausse s'observe également dans certaines régions du Québec, malgré d'importantes variations selon celles-ci.
- En 2006, au Québec, un peu plus d'un locataire sur trois (35,6 %) consacrait 30 % ou plus de son revenu au logement, contre environ un propriétaire sur sept (13,8 %).
- Entre 2001 et 2006 au Québec, la proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures est demeurée stable à près de 8 %. À l'échelle des régions, on observe également une stabilité ou une légère diminution. En 2006, les taux semblaient plus élevés dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

## Réseau d'entraide

- En 2006, le taux de défavorisation sociale<sup>4</sup> semblait beaucoup plus accentué dans les régions centrales comme Montréal et la Capitale-Nationale où, respectivement,

---

4. L'indice de défavorisation sociale est calculé à l'aide des taux observables – sur la base d'unités géographiques fines – de personnes séparées, veuves ou divorcées, de familles monoparentales ou de personnes seules, puis divisé en quintiles allant du quintile 1, regroupant les personnes les plus

33,5 % et 26 % des personnes avaient les caractéristiques des 20 % les plus défavorisées de l'ensemble du Québec. En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le taux était de 1 %.

- On note une tendance à la baisse, depuis 2000-2001, de la proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social<sup>5</sup> au Québec. Le taux était de 12 % en 2009-2010. Les hommes étaient touchés dans une plus grande proportion que les femmes. La proportion était également plus importante pour les personnes de 65 ans et plus, malgré certaines limites à ce résultat.

---

favorisées, au quintile 5, regroupant celles qui sont les plus défavorisées (Pampalon et Raymond, 2003). Les personnes se trouvant dans le quintile le plus défavorisé déterminé pour une région donnée ont les mêmes caractéristiques que celles du quintile le plus défavorisé déterminé pour l'ensemble du Québec.

5. Cet indicateur est construit à partir de huit questions portant sur la fréquence à laquelle les personnes bénéficient de certains types de soutien dans diverses circonstances (ex. : pouvoir se confier ou parler de soi et de ses problèmes à quelqu'un).



## Introduction

En 2009, l'une des recommandations que formulait la Commission de la santé et des services sociaux au sujet de l'itinérance au Québec était d'en brosser le portrait (Commission de la santé et des services sociaux, 2009). Le cadre de référence sur l'itinérance avait déjà souligné l'importance de tracer un tel portrait (Gouvernement du Québec, 2008) et, dans la foulée, le Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013 avait prévu des travaux à cette fin (Gouvernement du Québec, 2009). Enfin, la Politique nationale de lutte à l'itinérance, sous-titrée « Ensemble pour éviter la rue et en sortir » et publiée en février 2014, affirme que les travaux relatifs au portrait de l'itinérance permettront de soutenir les démarches visant à assurer une surveillance continue de l'itinérance au Québec. La surveillance permet d'observer les tendances, utiles ensuite pour adapter, améliorer ou consolider l'action visant à prévenir et à contrer un phénomène comme l'itinérance (Gouvernement du Québec, 2014a). Le présent portrait se fonde sur cette politique, qui est portée par le ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que par douze partenaires ministériels ou gouvernementaux<sup>6</sup> et leurs réseaux respectifs.

Faire le portrait de l'itinérance au Québec s'est avéré une démarche enrichissante et complexe puisque cela demandait de relever certains défis et de prendre en compte divers enjeux, notamment méthodologiques. Les travaux afférents au portrait ont été amorcés en 2009 par le lancement d'un appel de propositions par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Cet appel de propositions comportait deux axes : le portrait de l'itinérance et les enjeux du partage de l'espace public. Mentionnons au passage que cette question du partage de l'espace public a fait l'objet d'une recherche dont les résultats sont maintenant publiés (Parazelli et autres, 2013).

Au départ, le portrait de l'itinérance (axe 1) devait porter sur onze villes ciblées et il visait à nous permettre tant de préciser les caractéristiques sociodémographiques des personnes en situation d'itinérance que de mesurer l'ampleur du phénomène. Il devait également nous permettre de mieux connaître les facteurs de risque menant à l'itinérance, l'utilisation des services existants, certains éléments tels que les troubles mentaux, les

---

6. Société d'habitation du Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Secrétariat aux affaires autochtones (qui relève du ministère du Conseil exécutif), ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Secrétariat à la jeunesse du Québec (qui relève également du ministère du Conseil exécutif), ministère de la Justice, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ministère de la Sécurité publique, Secrétariat à la région métropolitaine et Secrétariat à la condition féminine.

conditions de santé physique et les problèmes de déficience intellectuelle ou de déficience physique et, enfin, les événements ayant un lien avec la judiciarisation. Les propositions déposées alors n'ont pas été retenues car elles ne répondaient pas à l'ensemble des objectifs fixés. Deux autres appels de propositions ont été lancés, mais aucune proposition n'a été déposée. Après ces trois appels de propositions infructueux, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a entrepris, en 2010-2011, d'autres démarches afin d'explorer différentes avenues lui permettant d'établir le portrait de l'itinérance au Québec. Ainsi, diverses consultations portant sur les objectifs initiaux du portrait ont été menées auprès de deux organisations – soit l'Institut de la statistique du Québec et le Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale – et auprès de représentants des milieux décisionnels, de l'organisation régionale, des milieux communautaires et de la communauté scientifique. Elles ont mis en lumière la complexité de l'itinérance et les enjeux liés à la production du portrait de ce phénomène selon les objectifs initiaux. À l'issue de ses démarches, le MSSS a conclu qu'il devait demander la collaboration d'experts dans le domaine pour réaliser son projet. Un comité de pilotage, composé d'experts venant de différents milieux (du milieu communautaire, du milieu universitaire, du réseau public de la santé et des services sociaux ou de ministères), a donc été formé ; il a reçu le mandat de guider le MSSS dans la définition du portrait de l'itinérance.

Dès lors, l'approche privilégiée s'est orientée vers le recours à des indicateurs, lesquels permettraient de suivre le phénomène de l'itinérance dans le temps et éventuellement de l'inscrire dans une perspective de surveillance continue. Le présent rapport montre les résultats de la première collecte de données effectuée en fonction des indicateurs retenus et comporte quatre chapitres.

Le premier traite du phénomène de l'itinérance ; il reprend la définition apparaissant dans la récente politique gouvernementale, puis donne une brève description des facteurs pouvant mener une personne à se trouver en situation d'itinérance. L'étendue du phénomène est ensuite décrite par l'entremise d'études qui visaient à dénombrer les personnes en situation d'itinérance et dont on fait ressortir au passage les difficultés méthodologiques associées à ce dénombrement. Par la suite, la question du suivi du phénomène de l'itinérance est abordée, avec des exemples de villes qui ont adopté une telle approche. Ce chapitre se termine par les limites et les enjeux liés aux mesures de l'itinérance. Le chapitre suivant porte sur les aspects méthodologiques de la démarche, soit le choix des indicateurs et le déroulement de la collecte de données. Le cœur du rapport se trouve au chapitre trois, lequel présente l'ensemble des données recueillies et leur interprétation sur les plans provincial et régional. Le quatrième et dernier chapitre contient une synthèse des résultats qui fournit l'occasion de discuter de ceux-ci,

d'exposer les limites du présent portrait et d'évoquer les perspectives pour les démarches à venir.

Depuis le lancement du premier appel de propositions en 2009 jusqu'au présent rapport, beaucoup de chemin a été parcouru. Les travaux menés ont notamment permis de mobiliser une bonne proportion des ressources d'hébergement dont les services s'adressent, en tout ou en partie, aux personnes en situation d'itinérance. Toutefois, du travail reste à faire pour joindre la totalité de ces ressources.

Les efforts fournis pour réaliser le premier portrait de l'itinérance au Québec permettront d'alimenter les travaux liés à la mise en œuvre d'une surveillance<sup>7</sup> continue du phénomène de l'itinérance. Cette surveillance intégrera également les objets et les indicateurs qui seront déterminés dans le Plan national de surveillance<sup>8</sup>.

Enfin, ce portrait souscrit à la démarche, amorcée en 1997, qui vise à intégrer l'analyse différenciée selon les sexes dans les politiques publiques. Cette approche tient compte des différences biologiques, économiques, sociales et culturelles entre les femmes et les hommes aux étapes de la planification, de la programmation et de la prestation des services. L'analyse différenciée selon les sexes, qui vise à mieux répondre aux besoins propres aux hommes et aux femmes, a donc été prise en considération dans l'élaboration du présent document.

---

7. La surveillance, reconnue comme l'une des quatre fonctions essentielles de la santé publique dans la Loi sur la santé publique (Québec, 2001), est un processus continu d'appréciation de l'état de santé de la population et de ses déterminants (Thacker et autres, 1986) visant non seulement à soutenir la prise de décision liée à la planification et à la réalisation des politiques, des programmes et des plans d'action du secteur sociosanitaire et des autres secteurs concernés, mais aussi à informer la population sur la santé et ses déterminants (Directions de santé publique, Ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec, 2005).

8. Selon la Loi sur la santé publique (Québec, 2001), les finalités recherchées, les objets de surveillance, les renseignements personnels ou non qu'il est nécessaire d'obtenir, les sources d'information envisagées et le plan d'analyse de ces renseignements nécessaires pour pouvoir exercer la surveillance doivent être spécifiés dans un plan de surveillance. Le phénomène de l'itinérance est inscrit dans le volet « Développement, adaptation et intégration sociale » du Plan national de surveillance (Gouvernement du Québec, 2014a).

# 1. Le phénomène de l'itinérance

## 1.1 Définition de l'itinérance

Selon la récente Politique nationale de lutte à l'itinérance, sous-titrée « Ensemble, pour éviter la rue et en sortir » :

L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes (Gouvernement du Québec, 2014a, p. 30).

Cette définition se veut ni trop stricte, c'est-à-dire qu'elle ne peut être réduite aux seules dimensions de l'accès au logement ou de la présence dans la rue, ni trop vague et imprécise, ce qui la rendrait peu opérationnelle.

De manière générale, trois types d'itinérance sont distingués :

- situationnelle, qui fait référence à la situation des personnes qui sont temporairement sans logement et qui, après avoir été un certain temps sans abri, parviennent à se reloger ;
- cyclique, qui fait référence à la situation des personnes qui alternent entre un logement et la vie dans la rue ;
- chronique, qui correspond à la situation des personnes qui n'ont pas occupé un logement depuis une longue période. Il s'agit de la forme d'itinérance la plus visible et, bien qu'elle soit moins fréquente que l'itinérance situationnelle, elle engendrerait de nombreuses interventions et des coûts sociaux importants (Gouvernement du Québec, 2014a, p.31).

## 1.2 Facteurs pouvant mener à l'itinérance

Comme on peut le lire dans la Politique nationale de lutte à l'itinérance, celle-ci est l'aboutissement d'un processus de désaffiliation, marqué par de multiples ruptures, des impasses et des difficultés qui engendrent la dégradation des liens sociaux. Elle s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes.

Les principaux facteurs de risque sociaux au regard de l'itinérance sont la pauvreté, le manque d'accès à des logements abordables, salubres et sécuritaires, les transformations du tissu social ainsi qu'une transition ratée à la sortie d'un établissement, surtout après un

séjour de longue durée. Dans la Déclaration politique de Rio sur les déterminants sociaux de la santé, on peut lire que :

Les inégalités en matière de santé sont le fruit des déterminants sociaux de la santé, c'est-à-dire des conditions sociétales dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent. Ces déterminants englobent les expériences vécues dans les premières années de la vie, l'éducation, le statut économique, l'emploi, le travail décent, le logement et l'environnement, et l'efficacité des systèmes de prévention et de traitement des maladies (OMS, 2011, p. 2).

Ainsi, les inégalités en matière de santé sont politiquement, socialement et économiquement inacceptables, mais aussi le plus souvent injustes et évitables. Par exemple, des modifications dans l'économie à l'échelle nationale et locale peuvent provoquer des difficultés à obtenir un salaire adéquat, à se nourrir ou à se loger (Gaetz et autres, 2013).

Dans le cadre du présent portrait, le terme *déterminants structureaux* sera utilisé. Ceux-ci se rapportent aux facteurs économiques et sociaux qui influencent les circonstances de la vie et les environnements sociaux des individus.

Par ailleurs, certains facteurs propres aux individus et à leur parcours de vie constituent des conditions pouvant mener à l'itinérance, comme une vulnérabilité sur la plan de la santé mentale, un problème de dépendance à l'alcool, aux drogues ou aux jeux de hasard et d'argent, ou encore le deuil, des problèmes familiaux, une rupture, la maltraitance, l'agression sexuelle, la violence conjugale, etc.

### **1.3 Étendue du phénomène de l'itinérance**

Tenter de mesurer l'étendue du phénomène de l'itinérance pose de nombreux défis. Celle-ci reste une réalité difficile à quantifier puisqu'elle crée une population mouvante, parfois non visible, connaissant des conditions changeantes, n'ayant pas d'adresse fixe ni de numéro de téléphone, qui utilise plusieurs services ou à l'opposé n'en utilise aucun, etc. Le dénombrement de cette population selon les approches classiques basées sur des méthodes d'échantillonnage pose donc des difficultés considérables. Malgré tout, des données sur la population des personnes en situation d'itinérance sont publiées ; elles ont été obtenues soit par des dénombrements ponctuels, soit par une analyse de données administratives concernant les divers services utilisés par cette population (Gaetz et autres, 2013 ; Segaert, 2012). Les dénombrements ponctuels consistent à faire un décompte dans les rues durant une nuit déterminée à l'avance (*point-in-time*). Cette approche comporte des limites dont le risque d'exclure les personnes qui ne vivent pas un épisode d'itinérance au moment du décompte et celui de surreprésenter les personnes qui se trouvent dans une situation d'itinérance chronique. Plusieurs villes canadiennes ont effectué des dénombrements ponctuels, mais ceux-ci sont difficilement comparables entre

eux vu que des méthodologies différentes sont utilisées et que la période de l'année où se fait le décompte peut varier d'une ville à l'autre.

L'autre approche consiste en l'analyse de données administratives portant sur divers services utilisés par les personnes itinérantes, notamment la soupe populaire ainsi que les services offerts par les refuges et les centres de jour. Cette approche risque quant à elle d'entraîner une sous-estimation de la population des sans-abri, car les personnes en situation d'itinérance n'ont pas toutes recours aux services précités. En outre, si plusieurs types de services sont inclus dans les dénombrements, le risque se pose de compter plus d'une fois la même personne.

Les données les plus récentes sur la situation de l'itinérance au Québec remontent aux années 1996-1997, à la suite d'une étude effectuée à Montréal et à Québec (Fournier, 2001). L'auteur y rapporte qu'à Montréal, 28 214 personnes différentes avaient fréquenté une ressource pour personnes en situation d'itinérance (centres d'hébergement, soupes populaires et centres de jour), dont 12 666 avaient été sans domicile fixe au cours des douze derniers mois. À Québec, les chiffres étaient respectivement de 11 295 et 3 589.

Au Canada, selon l'enquête menée par le Conseil canadien de développement social en 1987, les refuges hébergeaient entre 130 000 et 250 000 personnes (Conseil canadien de développement social, 1987). En prenant en considération tous les types d'itinérance, et non seulement les utilisateurs de refuges, le Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance estime, quant à lui, que le nombre de sans-abri se situe entre 150 000 et 300 000 (cité dans Segaert, 2012). Il est difficile d'apprécier l'évolution du phénomène de l'itinérance en raison du nombre d'années entre les deux études et de l'utilisation de définitions différentes de l'itinérance (ex. : le type de refuge, l'itinérance cachée).

L'une des plus récentes études effectuées au Canada s'intitule « Étude nationale sur les refuges : l'utilisation des refuges d'urgence au Canada, 2005-2009 » ; elle a été publiée en 2012 par le Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance. Elle s'appuie sur les données recueillies par les refuges pour évaluer le nombre de personnes qui utilisent les refuges d'urgence (généraux, pour femmes et enfants, pour les jeunes et familiaux) chaque année au Canada et décrire certaines caractéristiques de ces refuges ainsi que de leurs utilisateurs. Ce choix est expliqué par des motifs pratiques et théoriques ; pratiques car plusieurs refuges au Canada utilisent le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri, un logiciel développé par ce Secrétariat qui permet à chaque refuge de consigner des données sur les personnes utilisant ses services, et théoriques car les refuges sont le dernier recours de personnes qui sont littéralement à la rue. Précisons ici que les ressources québécoises n'ont pas participé à cette étude, mais on peut croire que la situation se distingue au Québec quant aux refuges qui reçoivent les familles et quant

aux groupes d'âge, étant donné l'encadrement législatif différent qu'apporte la Loi sur la protection de la jeunesse.

Cette étude visait à estimer, à partir d'un échantillon, le nombre de personnes qui utilisent un refuge d'urgence chaque année au Canada, en prenant en considération l'âge et le sexe des usagers ainsi que le comportement de ces derniers au regard de l'utilisation des services entre 2005 et 2009. Puisque la même personne peut aller dans plus d'un refuge, les auteurs ont eu recours à une technique pour tenir compte du facteur de double comptage. Selon les résultats de cette étude, « environ 150 000 personnes uniques ont passé une nuit dans un refuge d'urgence au cours de chaque année visée par l'étude » (Segaert, 2012, p.15). Ce nombre est relativement stable depuis 2005, mais le nombre annuel de nuitées a augmenté, passant de 4,5 millions en 2007 à 5,3 millions en 2009. Cela s'explique par le fait que la durée moyenne des séjours dans les refuges a augmenté. Cette augmentation s'observe dans tous les types de refuges étudiés, mais particulièrement dans ceux qui reçoivent des familles, où la durée moyenne était de 33 jours en 2005 et de 50 jours en 2009. Les taux d'occupation moyens des refuges sont de plus de 75 %, et ils sont égaux ou supérieurs à 100 % dans les refuges pour les jeunes et les refuges familiaux. La moyenne d'âge des personnes de 16 ans et plus était de 37 ans et la population se composait d'hommes à 73 %.

Les auteurs du rapport intitulé « État de l'itinérance au Canada 2013 », publié par la Canadian Alliance to End Homelessness, estiment qu'au moins 200 000 Canadiens utilisent un service d'urgence pour sans-abri ou dorment dehors au cours d'une année donnée (Gaetz et autres, 2013). Ce nombre est considéré comme une donnée minimale vu qu'il ne tient pas compte des personnes dormant chez des connaissances (*couch surfing*). Les mêmes auteurs estiment aussi qu'au moins 30 000 personnes au Canada sont sans abri chaque nuit, ce qui inclut les personnes qui sont à la rue, celles qui dorment dans un refuge d'urgence, celles qui restent dans un refuge pour femmes violentées et celles qui sont hébergées provisoirement. Les auteurs de ce rapport ont basé leurs estimations sur différentes études publiées, dont celle de Segaert (2012).

#### **1.4 Suivi du phénomène de l'itinérance**

Une autre façon de mesurer le phénomène de l'itinérance passe par une démarche de suivi basée sur des indicateurs. Cette approche est utilisée dans de nombreuses villes canadiennes, dont Moncton, Ottawa et Yellowknife. La publication de bulletins annuels permet d'apprécier l'évolution de la situation et de certains facteurs de risque liés à l'itinérance. La ville d'Ottawa, par exemple, publie un bulletin annuel depuis plus de dix ans, lequel permet de constater notamment que la proportion de la population ayant recours aux refuges d'urgence a peu changé depuis 2004, sauf qu'elle a connu une diminution notable en 2013. Par ailleurs, la durée moyenne des séjours dans les refuges

d'urgence a augmenté en dix ans, ce qui indique, selon les auteurs, une pénurie d'options concernant le logement abordable<sup>9</sup>.

Parmi les indicateurs les plus fréquemment utilisés dans cette forme de suivi, on trouve des indicateurs liés : a) à l'utilisation des refuges, comme le nombre de personnes ayant séjourné dans un refuge, le nombre de nuitées cumulées par ces personnes, la durée moyenne des séjours, etc., ainsi que des caractéristiques individuelles telles que l'âge et le sexe ; b) au revenu, tels que le salaire minimum et l'augmentation de l'indice des prix à la consommation ; c) au logement, tels que le taux d'inoccupation et le nombre de personnes en attente d'un logement subventionné.

## 1.5 Limites et défis

Comme on peut le constater, les données sur les personnes en situation d'itinérance sont colligées sur la base de différentes méthodes et présentent des écarts importants d'une source à l'autre selon ce que l'on considère comme étant la population en situation d'itinérance. Plusieurs éléments constituent des limites dont il faut tenir compte quand il s'agit de tracer le portrait de l'itinérance. Parmi ces éléments, citons :

- l'absence de données liées à l'identité des personnes, qui engendre un risque de double comptage, c'est-à-dire d'inclure à plus d'une reprise une même personne, ainsi qu'une difficulté à cibler et à joindre ces personnes ;
- le fait que certaines personnes itinérantes n'ont pas nécessairement recours aux services offerts par les ressources (refuges, soupes populaires, etc.), qui constituent les lieux où l'on réussit généralement à les joindre. De plus, il arrive que certaines personnes itinérantes soient exclues des ressources parce qu'elles ne répondent pas aux critères d'admissibilité. Ces situations complexifient d'autant la collecte des données ;
- les caractéristiques de chaque ville ciblée (la proximité de l'Ontario dans le cas de Gatineau, par exemple). Elles doivent être connues et prises en considération à l'occasion de la collecte des données vu qu'elles font de chaque ville un terrain d'enquête différent et distinct ;
- les difficultés que pose, sur le plan méthodologique, le fait qu'il s'agit d'une population dont une partie n'est pas visible (itinérance cachée), d'une population mouvante et qui reçoit des services de la part de plusieurs organisations ;
- le fait que l'itinérance est une situation et non une entité administrative, qu'il s'agit d'une catégorie sociologique ;

---

9. Données présentées sur le site : <http://endhomelessnessottawa.ca/alliance-to-end-homelessness-releases-2013-report-card-on-ending-homelessness-10-year-progress-report-on-homelessness-in-ottawa/> (Consulté le 29 avril 2014).

- la difficulté de l'uniformisation et de la comparabilité des informations, puisque les données ne sont pas collectées de la même manière ni avec le même outil dans les ressources communautaires et publiques.

## **1.6 Approche privilégiée par le comité**

Tenant compte de toutes les limites liées au suivi de l'itinérance, le comité de pilotage a recommandé de tracer le portrait de ce phénomène non pas en visant le dénombrement des personnes itinérantes, mais plutôt en recourant à des indicateurs existants qui permettent un suivi dans le temps, dans la mesure où le présent portrait alimentera les travaux relatifs à la surveillance. Bien que l'option choisie comporte aussi ses propres limites, comme l'exclusion des personnes qui ne fréquentent pas les ressources et les variations au fil des ans dans la façon dont lesdites ressources prennent en compte les indicateurs, ce type de démarche se fait ailleurs et de nombreux avantages y sont associés, dont :

- le suivi des mêmes éléments dans le temps ;
- la comparaison dans le temps (entre chacune des prises de mesure) et dans l'espace (selon la région) ;
- l'adéquation aux pratiques courantes (les ressources collectent déjà des données) ;
- la mise à profit de données déjà disponibles ;
- un coût moindre.

Une fois cette décision prise, les étapes subséquentes ont été de faire le choix des indicateurs, de préciser le déroulement de la collecte des données et de procéder à l'analyse de celles-ci. Le chapitre suivant présente ces différentes étapes.

## 2. Méthode

### 2.1 Choix des indicateurs pour suivre le phénomène de l'itinérance

Les personnes en situation d'itinérance fréquentent plusieurs types de ressources et de services (hébergement d'urgence, hébergement ou logement de transition, soupe populaire, centre de jour, etc.). Ces services et ces ressources n'ont pu être tous pris en considération aux fins du présent portrait puisque certains s'adressent à une population diversifiée et qu'ils varient d'une région à l'autre. Les éléments qui ont influencé le choix des grandes catégories d'indicateurs devant être incluses dans ce portrait sont notamment les travaux de suivi faits dans certaines villes canadiennes, l'avis des experts du comité de pilotage et la littérature scientifique sur les facteurs de risque au regard de l'itinérance.

Les modes de suivi du phénomène de l'itinérance dans certaines villes au Canada s'appuient toujours sur des données recueillies par les ressources d'hébergement d'urgence (RHU), notamment le nombre de lits d'urgence, le nombre de nuitées et le genre. De plus, ils comprennent des déterminants structureaux liés au revenu, à l'insécurité alimentaire, au logement et au réseau d'entraide.

Puisque les lits d'urgence dans les RHU sont occupés par des personnes qui sont par définition sans abri, c'est-à-dire qui n'ont pas de lieu pour dormir, il était clair que les données consignées par les RHU devaient être incluses dans le portrait. Cela définit la première grande catégorie des indicateurs retenus ici, soit **l'utilisation des lits d'urgence dans les RHU**.

Cependant, des personnes en situation d'itinérance ou à risque au regard de l'itinérance fréquentent aussi des ressources qui offrent des lits de transition. Ainsi, une deuxième grande catégorie d'indicateurs concerne **l'utilisation des lits de transition**, que ceux-ci soient dans les RHU ou dans d'autres types de ressources. Il s'agit d'une dimension moins fréquemment traitée dans les démarches de suivi et les études citées précédemment, qui se concentrent principalement sur les lits d'urgence dans les RHU. Toutefois, les membres du comité trouvaient important d'inclure cette réalité dans le présent portrait et, bien que tous les types de ressources d'hébergement ou de logements de transition n'aient pu y être pris en compte, une démarche visant à joindre les ressources laissées de côté jusqu'ici a été entreprise et pourra s'intensifier au fil des portraits futurs.

Par ailleurs, l'itinérance ne se vit pas en vase clos et de nombreux déterminants structureaux sont reconnus comme ayant un rôle dans la création et l'expansion du phénomène puisque leur présence et combinaison peut augmenter le risque concernant l'itinérance. À l'instar des expériences de suivi menées ailleurs, le présent portrait

comprend une grande catégorie d'indicateurs qui concerne les **déterminants structureaux** liés aux dimensions du revenu, de l'insécurité alimentaire, du logement et du réseau d'entraide. Nous l'avons dit, des facteurs propres aux individus et à leur parcours de vie peuvent mener une personne à l'itinérance ; toutefois, ils n'ont pas été retenus dans le cadre de nos travaux.

Ainsi, trois grandes catégories d'indicateurs ont été retenues et sont détaillées à la sous-section suivante. Deux sont liées à l'usage de ressources, soit l'utilisation des lits d'urgence dans les RHU et l'utilisation des lits de transition, tandis que la troisième fait référence aux déterminants structureaux (revenu, insécurité alimentaire, logement et réseau d'entraide).

### **2.1.1 Utilisation des lits d'urgence dans les ressources d'hébergement d'urgence**

La première étape impliquait de recenser les RHU. La collaboration des responsables du dossier itinérance dans les agences de la santé et des services sociaux a été sollicitée pour qu'ils identifient, dans leur région, les RHU répondant à la définition suivante, élaborée par le MSSS dans le cadre de ses travaux :

Les ressources d'hébergement d'urgence offrent un gîte (un lit) sécuritaire pour la nuit aux personnes qui sont sans abri, avec services complémentaires pour combler des besoins de base tels que repas, douche et vêtements. Dans certaines ressources, l'usager doit quitter le matin et se réinscrire le soir venu. D'autres ressources offrent un gîte pour une courte période de temps, peu importe que la personne quitte ou non le matin venu. Les critères d'accès sont liés à la situation d'itinérance dans laquelle se trouve la personne. Les personnes sont admises directement, avec ou sans référence. Sauf pour les mesures d'exception, ces ressources sont ouvertes 7 jours sur 7, 365 jours par année. Certaines accueillent des personnes selon certains critères spécifiques telles que les jeunes, les femmes/hommes, les autochtones et les familles.

Cette étape a permis d'identifier 45 RHU, réparties dans 15 régions sociosanitaires du Québec, qui ont été invitées à participer au projet. Ainsi, les régions qui ne sont pas incluses dans cette section du portrait n'avaient pas de RHU répondant à la définition retenue.

Pour colliger l'information sur l'utilisation des lits d'urgence, il fallait d'abord choisir une série d'indicateurs. Ce choix s'est fait à partir d'une analyse des rapports annuels des RHU. Bien qu'il y ait une grande variation dans le nombre d'indicateurs présentés et dans la terminologie, cette analyse a permis de constater que plusieurs indicateurs sont déjà utilisés par les RHU. Une première liste des indicateurs les plus répandus a été établie. Elle a permis de choisir ceux pour lesquels il était possible d'obtenir des données de la part d'une majorité de ressources. Chacun d'eux a fait l'objet d'une définition, incluant notamment le nombre de lits d'urgence, le nombre de nuitées, le taux d'occupation, le

nombre d'admissions et le taux de refus, afin d'assurer une certaine uniformité. Ensuite, le MSSS a tenu des rencontres avec les responsables du dossier itinérance dans les agences de la santé et des services sociaux et ceux des RHU afin de leur expliquer la démarche et de leur faire approuver la liste des indicateurs. Au final, une vingtaine d'indicateurs ont été retenus (voir l'annexe 2 pour la liste de ces variables et indicateurs ainsi que leurs définitions).

### **2.1.2 Utilisation des lits de transition**

La deuxième catégorie d'indicateurs concerne l'utilisation des lits de transition. Ceux-ci se trouvent dans les RHU ainsi que dans d'autres types de ressources comme les Auberges du cœur, les ressources d'hébergement pour femmes et les ressources d'hébergement s'adressant aux personnes ayant des problèmes de toxicomanie ou de jeu pathologique.

Aux fins du présent portrait de l'itinérance, les lits de transition désignent un lieu d'habitation à vocation transitionnelle et à durée limitée, généralement géré par un organisme à but non lucratif. Les usagers de ces ressources sont considérés comme étant sans logement. Il faut dire que l'impossibilité pour une personne d'avoir accès à un lit de transition augmente son risque de se retrouver à la rue. Ainsi, ces ressources peuvent être utilisées soit par des personnes ayant effectué un séjour lié à un hébergement d'urgence, afin de prévenir leur retour à la rue, soit par des personnes qui ne sont pas en situation d'itinérance mais qui éprouvent des difficultés de toute nature susceptibles de les entraîner vers la rue, afin de prévenir leur venue à la rue.

Pour connaître l'utilisation des lits de transition, il fallait encore ici déterminer une série d'indicateurs, finalement similaire à celle qui porte sur les lits d'urgence, à quelques exceptions près (voir l'annexe 3 pour la liste de ces variables et indicateurs ainsi que leurs définitions).

En ce qui concerne les ressources autres que les RHU, soit les ressources pour jeunes, les maisons d'hébergement pour femmes et les ressources d'hébergement s'adressant aux personnes ayant des problèmes de toxicomanie ou de jeu pathologique, nous avons rencontré leurs regroupements nationaux afin de mieux connaître les données qu'ils compilent et d'étudier la possibilité d'intégrer celles-ci dans le présent portrait. À l'issue de ces rencontres, le Regroupement des Auberges du cœur du Québec et la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes ont été en mesure de participer à la collecte de données ; quant aux ressources d'hébergement dont les services touchent la toxicomanie ou le jeu pathologique, elles n'ont pu fournir des données car cela demandait une collecte particulière que les courts délais rendaient impossible.

### 2.1.3 Indicateurs liés aux déterminants structureaux (revenu, insécurité alimentaire, logement et réseau d'entraide)

Comme pour les expériences portant sur le suivi de l'itinérance menées dans d'autres provinces ou villes canadiennes<sup>10</sup>, les indicateurs liés aux déterminants structureaux qui ont été retenus aux fins du présent portrait concernent les catégories du revenu, de l'insécurité alimentaire et du logement. À ces trois catégories d'indicateurs fréquemment utilisés dans les villes où s'effectue un suivi de la situation s'ajoute celle du réseau d'entraide. Les indicateurs ont également été choisis sur la base de leur utilisation au Québec, de leur récurrence et de leur lien avec l'itinérance selon la littérature scientifique, mais sans que ne soient nécessairement établis des liens directs de cause à effet avec le phénomène. Les paragraphes qui suivent visent à décrire les indicateurs retenus. Ceux-ci sont vus comme des déterminants structureaux de l'itinérance (Austen et Pauly, 2012), bien que l'on ne puisse faire une parfaite adéquation entre les mesures liées au revenu, par exemple, et l'itinérance.

Les indicateurs retenus se trouvent dans des fichiers de données tirés d'enquêtes ou de banques de données administratives. Ainsi, il est possible de présenter des données rétrospectives et de montrer l'évolution de ces indicateurs. Afin d'uniformiser la période couverte, ceux-ci sont généralement présentés à partir de 2002 jusqu'à l'année des données les plus récentes. Ils sont également présentés pour la province et selon la région administrative ou sociosanitaire, lorsque cette information est disponible.

La pauvreté est un déterminant structurel important qui contribue au processus de désaffiliation pouvant mener à une situation d'itinérance. La Politique nationale de lutte à l'itinérance, citant Québec sans pauvreté (2008), mentionne que « [s]i l'itinérance n'est pas seulement un problème de pauvreté, elle est toujours un problème de pauvreté » (Gouvernement du Québec, 2014a, p. 41). Exploré davantage sous l'angle de certains segments de la population, le revenu est un enjeu important pour répondre aux besoins de

---

10. Voir des exemples aux adresses suivantes :

- Fredericton (Nouveau-Brunswick) : <http://www.fredericton.ca/en/communityculture/resources/ReportCardonHomelessness-EN.pdf> ;
- Halifax (Nouvelle-Écosse) : [http://www.ahans.ca/resources/2012Halifax\\_Report\\_Card.pdf](http://www.ahans.ca/resources/2012Halifax_Report_Card.pdf) ;
- Île-du-Prince-Édouard : [http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/PEI%20Report%20Card%20on%20Homelessness%20May.%202010\(1\).pdf](http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/PEI%20Report%20Card%20on%20Homelessness%20May.%202010(1).pdf) ;
- Moncton (Nouveau-Brunswick) : <http://monctonhomelessness.org/quideneuf.html> ;
- Nelson (Colombie-Britannique) : [http://nelsoncares.ca/wp-content/uploads/2013/07/NCOH-2012-Report-Card-on-Homelessness\\_Email\\_Spread1.pdf](http://nelsoncares.ca/wp-content/uploads/2013/07/NCOH-2012-Report-Card-on-Homelessness_Email_Spread1.pdf) ;
- Ottawa (Ontario) : <http://endhomelessnessottawa.ca/alliance-to-end-homelessness-releases-2013-report-card-on-ending-homelessness-10-year-progress-report-on-homelessness-in-ottawa/> ;
- Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) : <http://www.yellowknife.ca/Assets/Public+Safety/HomelessnessReportCardSpring2009.pdf>.

base, notamment pour les personnes seules (Gouvernement du Québec, 2014b). Les personnes en situation de pauvreté sont souvent incapables d'assumer les coûts des besoins essentiels comme le logement, la nourriture, la garde des enfants, les soins de santé et l'éducation (Gaetz et autres, 2013). La mesure du panier de consommation (MPC) est une mesure de référence qui permet de suivre les situations de pauvreté sous l'angle de la couverture des besoins de base. Toutefois, comme elle n'est pas utilisée à l'échelle régionale, c'est la mesure du faible revenu (MFR) qui l'a été, comme le recommande le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE, 2014). Quant aux inégalités de revenu, elles sont présentées à partir du coefficient de Gini ; les résultats varient entre 0, représentant la situation d'égalité parfaite, et 1, l'inégalité parfaite. Le dernier indicateur de la première catégorie concerne le nombre d'adultes qui reçoivent un chèque d'assistance sociale alors qu'ils sont temporairement sans adresse.

L'insécurité alimentaire, objet de la deuxième catégorie d'indicateurs, est un problème important de santé publique parce qu'elle est liée à plusieurs problèmes de santé physique et mentale (Institut national de santé publique du Québec, 2011). La sécurité alimentaire se définit par l'accès, à tout moment, à une nourriture saine et nutritive en quantité suffisante pour pouvoir mener une vie saine et active (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1996). En ce sens, les personnes en situation d'itinérance ou à risque sont d'autant plus concernées par cette problématique alimentaire qu'elles se trouvent déjà dans une situation d'extrême précarité. L'itinérance étant toujours, comme le mentionne la Politique, un problème de pauvreté, elle prive les personnes qui sont dans cette situation des ressources essentielles qui leur permettraient de satisfaire leurs besoins de base, par exemple celui de se nourrir.

Comme on peut le lire dans le rapport Proof (Tarasuk, Mitchell et Dachner, 2013), les résultats d'études récentes menées au Canada établissent des liens entre, d'une part, la faim pendant l'enfance et, d'autre part, la dépression ainsi que l'asthme à l'adolescence ou au début de l'âge adulte. Chez les adultes, l'insécurité alimentaire est associée à une moins bonne santé physique et mentale ainsi qu'à des taux supérieurs pour plusieurs maladies chroniques, notamment la dépression, le diabète et les maladies cardiovasculaires. C'est pourquoi, parmi les objectifs du Programme national de santé publique 2003-2012, on trouve celui de réduire à moins de 4,5 % la proportion des personnes de 12 ans et plus vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2008). Deux indicateurs ont été retenus pour mesurer l'insécurité alimentaire, soit la proportion des personnes dans les ménages qui ont connu l'insécurité alimentaire (modérée ou grave), au Québec et selon la région, et le taux des personnes aidées par les banques alimentaires au Québec. Celles-ci agissent sur l'insécurité alimentaire en répondant à des besoins alimentaires d'urgence afin d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant des difficultés socioéconomiques (Les Banques alimentaires du Québec, 2013).

Accroître la capacité des personnes à se loger et les accompagner de façon soutenue à cette fin sont des éléments centraux lorsqu'il s'agit de prévenir et de contrer l'itinérance. L'accès à un logement abordable, de qualité, salubre et sécuritaire est étroitement lié au contexte socioéconomique que vit la population, contexte qui peut aussi influencer directement la santé, par exemple lorsque la présence de moisissures entraîne des maladies respiratoires (Institut national de santé publique du Québec, 2002). Il peut aussi avoir une influence indirecte sur d'autres déterminants comme les habitudes de vie (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2010). Par ailleurs, un ménage qui doit consacrer une part importante de son revenu à son logement peut être contraint de réduire certaines dépenses pour combler ses besoins essentiels (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2007 ; Echenberg et Jensen, 2012). Ainsi, les problèmes liés au revenu et à l'aspect abordable du logement sont des déterminants importants de l'itinérance (Echenberg et Jensen, 2012). Pour la troisième catégorie que constitue le logement, les indicateurs suivants ont été retenus : le nombre de ménages habitant un HLM ; le nombre de ménages en attente d'un HLM ; le délai moyen d'attente pour un HLM, au Québec et selon la région ; le taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements au Québec ; le taux d'effort (part du revenu consacrée au logement) des ménages privés selon le mode d'occupation au Québec ; la proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, au Québec et selon la région.

La quatrième et dernière catégorie, le réseau d'entraide, comprend deux indicateurs permettant de nous renseigner sur la fragilité de celui-ci : la défavorisation sociale, qui exprime l'éloignement relatif par rapport à un réseau de soutien ou d'entraide, et le niveau de soutien social, soit la qualité des liens entretenus et la diversité de l'aide disponible pour un individu (Ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec et l'Institut de la statistique du Québec, 2011). La défavorisation sociale, l'une des composantes de l'indice de défavorisation matérielle et sociale, est mesurée par le taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec. Le soutien social est un déterminant de l'état de santé ayant des effets bénéfiques et protecteurs sur la santé, et ce, notamment lorsqu'il est question des personnes en situation d'itinérance. Nous l'avons vu, l'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale, une situation de rupture sociale se caractérisant par la difficulté des personnes qui s'y trouvent à maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté (Gouvernement du Québec, 2014a). Ainsi, les informations relatives au soutien social s'avéraient essentielles au portrait de l'itinérance. Le niveau de soutien social peut être observé à l'aide de la proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social.

Ajoutons que l'indicateur « réseau d'entraide » a par ailleurs été retenu parmi les indicateurs de développement durable dans le recueil produit conjointement par l'Institut de la statistique du Québec et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (Gouvernement du Québec, 2014b).

## **2.2 Déroulement de la collecte des données**

### **2.2.1 Lits d'urgence et lits de transition**

Aux fins de la collecte de données, les grilles de saisie et leurs annexes – définissant les variables ainsi que les indicateurs – produites pour l'élaboration du portrait ont été envoyées aux responsables du dossier itinérance dans les agences de la santé et des services sociaux, qui les ont transférées aux ressources d'hébergement qu'ils avaient préalablement identifiées.

Pour les lits d'urgence dans les RHU, la collecte des données s'est déroulée en deux phases ; la première, lancée en novembre 2013, a permis de recueillir les données couvrant les mois d'avril à octobre 2013 et la deuxième, lancée en mars 2014, couvrait la période allant de novembre 2013 à mars 2014. Les données liées aux indicateurs et aux variables sélectionnés devaient être présentées sur une base mensuelle.

Pour les lits de transition dans les RHU, la collecte de données, lancée en mars 2014, couvrait la période d'avril 2013 à mars 2014. Dans ce cas-ci, pour chacun des indicateurs et chacune des variables, une donnée annuelle était demandée.

Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ) et la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes colligent depuis plusieurs années des données fournies par leurs membres de manière systématique. Ces deux regroupements ont accepté de nous transmettre leurs données correspondant aux indicateurs ciblés pour le portrait lorsqu'elles étaient disponibles. De plus, une collecte similaire à celle qui a porté sur les lits de transition dans les RHU a été menée auprès des ressources d'hébergement non-membres de ces regroupements mais ayant une mission semblable.

### **2.2.2 Déterminants structuraux de l'itinérance**

Les données se rapportant aux déterminants structuraux viennent de banques administratives et d'enquêtes de population. Les sources de données utilisées pour les indicateurs liés au revenu, la mesure du panier de consommation (MPC) et le coefficient de Gini, sont diffusées par Statistique Canada (CEPE, 2014). Pour la mesure du faible revenu, la donnée utilisée est produite annuellement par l'Institut de la statistique du Québec à partir des statistiques fiscales fédérales. Enfin, la proportion et le nombre d'adultes qui reçoivent des chèques d'assistance sociale alors qu'ils sont temporairement

sans adresse proviennent des fichiers administratifs du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

En ce qui concerne les indicateurs sur l'insécurité alimentaire, le premier, soit la proportion des personnes vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), est issu de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)<sup>11</sup> menée par Statistique Canada auprès de la population âgée de 12 ans et plus. Le deuxième indicateur, soit le nombre et le taux des personnes aidées par les banques alimentaires au Québec au mois de mars de chaque année, est tiré du *Bilan-Faim* produit par Les Banques alimentaires du Québec.

Pour les indicateurs relatifs au logement, le nombre de ménages en attente d'une habitation à loyer modique (HLM) et le délai moyen d'attente viennent des données de la Société d'habitation du Québec, alors que le taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements provient de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Les données utilisées dans le calcul de la proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures sont tirées du recensement fait par Statistique Canada. Enfin, le taux d'effort (la part du revenu consacrée au logement) des ménages privés selon le mode d'occupation est issu d'une compilation faite par la Société d'habitation du Québec à partir des données du recensement.

Pour ce qui est des deux indicateurs portant sur le réseau d'entraide, la proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social est mesurée dans l'ESCC menée par Statistique Canada auprès de la population âgée de 12 ans et plus tandis que l'indice de défavorisation sociale est calculé à partir des données du recensement effectué par Statistique Canada, selon une méthode conçue par Pampalon et Raymond (2000).

### **2.3 Analyse des données**

Dans le cas des RHU, à la suite de la première phase de la collecte, une première validation des données a été effectuée et nous avons communiqué avec certaines ressources pour nous assurer de notre bonne compréhension des données transmises. À la fin de la collecte, les données analysées ont été mises en tableaux régionaux et ont fait l'objet de présentations auprès des représentants de l'agence de la santé et des services sociaux ainsi que des RHU participantes de chacune des régions. Ces rencontres de mise en contexte des données (une par région où se trouvent ces RHU, soit quinze au total)

---

11. Les personnes vivant dans des réserves indiennes et sur les terres de la Couronne, les pensionnaires d'établissements institutionnels, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les habitants de certaines régions éloignées sont exclus de l'ESCC. Les personnes en situation d'itinérance sont également exclues, car l'enquête se limite aux personnes vivant dans un ménage.

visaient à présenter les données recueillies en ce qui a trait aux lits d'urgence et à entendre les commentaires des représentants des RHU quant aux éléments contextuels à prendre en considération dans l'interprétation de ces données. Elles visaient également à vérifier si les données traduisaient bien la réalité des RHU.

En ce qui a trait aux ressources dont les services s'adressent particulièrement aux jeunes ou aux femmes et qui étaient membres d'un regroupement, les responsables de ces regroupements ont transmis au MSSS des fichiers de données compilées pour l'ensemble de la province et, dans le cas des ressources pour femmes, pour chacune des maisons d'hébergement et chacune des régions du Québec. Pour l'ensemble des ressources qui s'adressent aux femmes ou aux jeunes et qui ne faisaient pas partie d'un regroupement national, les responsables de ces ressources ont envoyé les grilles de saisie remplies au MSSS, où la compilation et l'analyse des données ont été effectuées.

### **3. Présentation et interprétation des données recueillies**

Le présent chapitre donne les principaux résultats obtenus en ce qui concerne les trois grandes catégories d'indicateurs, soit les lits d'urgence dans les RHU, les lits de transition dans les RHU et dans les autres ressources pour jeunes ou pour femmes et, enfin, les déterminants structurels liés au revenu, à l'insécurité alimentaire, au logement et au réseau d'entraide.

Ces catégories font chacune l'objet d'une section distincte. Les résultats portent sur l'ensemble du Québec, de même que sur chacune des régions sociosanitaires ou administratives. Précisons que les résultats rapportés ici sont de nature descriptive puisqu'aucun test de signification statistique n'a été effectué à partir des données recueillies. À la fin des sections se trouve une synthèse des principaux résultats.

De façon à donner plus d'informations sur la situation dans chacune des régions du Québec, des portraits régionaux de l'itinérance, structurés selon les trois grandes catégories d'indicateurs, sont présentés à l'annexe 1.

#### **3.1 Utilisation des lits d'urgence dans les ressources d'hébergement d'urgence**

Les données qui sont rapportées ici ont été obtenues dans le cadre d'une collecte de données ayant été effectuée auprès des RHU du Québec à deux périodes distinctes au cours de l'année 2013-2014, soit d'avril à novembre 2013 et de décembre 2013 à mars 2014. La plupart des ressources participantes ont fourni leurs statistiques relatives à l'hébergement à partir de la grille de saisie préparée aux fins du présent portrait. Quelques-unes d'entre elles ont transmis des données sous d'autres formes, celles-ci ayant tout de même pu être traitées par le MSSS. Rappelons ici que l'utilisation des lits d'urgence dans les RHU se retrouve au cœur des différentes démarches de suivi du phénomène de l'itinérance, les personnes qui fréquentent ces ressources étant sans abri et ayant besoin de soutien pour combler certains besoins de base.

Précisons que les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James n'ont pas été incluses dans cette première partie du portrait, qui concerne les RHU, étant donné qu'aucune ressource de ce type n'y a été recensée. De plus, les annexes 2 et 3 présentent la définition et la méthode de calcul de chacun des indicateurs ayant été utilisés pour produire le présent portrait ainsi que la prise en compte de chacun de ces indicateurs par les RHU, et ce, autant pour les lits d'urgence que pour les lits de transition. Enfin, l'annexe 4 indique le nombre de RHU qui prennent en compte chacun des indicateurs dans les régions sociosanitaires du Québec.

Pour les volets « lits d'urgence » et « lits de transition » des RHU, certains indicateurs sont présentés pour chacune des régions du Québec ainsi que selon le type de ressources (femmes, hommes et mixtes) et selon des regroupements régionaux (Montréal, Capitale-Nationale et autres régions). L'intérêt de présenter les résultats pour les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale tient au fait que ce sont les deux régions du Québec qui comptent les plus grands nombres de lits d'urgence et de transition.

### **3.1.1 Participation des ressources d'hébergement d'urgence**

Sur les 45 RHU ayant été identifiées en cours de processus, 41 ont transmis des données pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014, pour un taux de participation de 91,1 % (voir le tableau 1). Ces 41 RHU représentent environ 98 % des lits d'urgence qui sont mis à la disposition des personnes en situation d'itinérance au Québec et qui ont été dénombrés dans les 45 ressources d'hébergement identifiées. Précisons que les quatre ressources non participantes sont situées dans quatre régions différentes du Québec, ce qui ne nuit pas à la représentativité des données présentées ici.

On peut regrouper ces 41 ressources d'hébergement en quatre grandes catégories<sup>12</sup> :

- 1) 10 ressources à l'usage exclusif des hommes (24,4 %) ;
- 2) 5 ressources à l'usage exclusif des femmes (12,2 %) ;
- 3) 12 ressources ayant des lits réservés aux hommes et des lits réservés aux femmes (29,3 %) ;
- 4) 14 ressources ayant des lits mixtes (34,1 %), c'est-à-dire que les lits sont attribués à des hommes ou à des femmes selon les besoins.

---

12. Pour la présentation des résultats selon le type de ressources, les catégories « lits mixtes » et « lits réservés aux hommes et lits réservés aux femmes » ont été regroupées dans la catégorie des ressources mixtes, sauf dans le graphique 1.

**Tableau 1. Répartition des ressources d'hébergement d'urgence participantes, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Nombre de ressources d'hébergement d'urgence
01 – Bas-Saint-Laurent	2
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	3*
03 – Capitale-Nationale	4*
04 – Mauricie et Centre-du-Québec	2*
05 – Estrie	1
06 – Montréal	8**
07 – Outaouais	2
08 – Abitibi-Témiscamingue	4
09 – Côte-Nord	1
10 – Nord-du-Québec	1
12 – Chaudière-Appalaches	3
13 – Laval	1
14 – Lanaudière	2*
15 – Laurentides	2
16 – Montérégie	5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>41</b>

\* Pour l'une des ressources, les données portent sur la période allant d'avril 2013 à octobre 2013 seulement.

\*\* Pour l'une des ressources, les données portent sur la période allant de novembre 2013 à mars 2014 seulement.

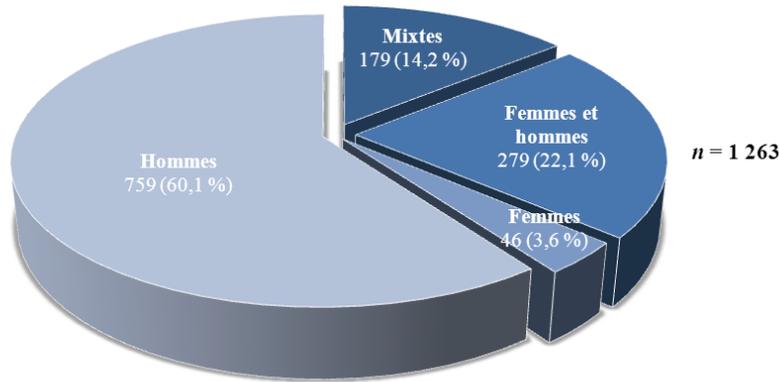
### 3.1.2 Capacité d'accueil des ressources d'hébergement d'urgence et admissions dans ces ressources

#### Nombre de lits

En 2013-2014, les 41 RHU ayant participé à la collecte de données disposaient de 1 263 lits d'urgence pour les personnes en situation d'itinérance, dont 130 lits pour femmes, 967 lits pour hommes et 166 lits mixtes.

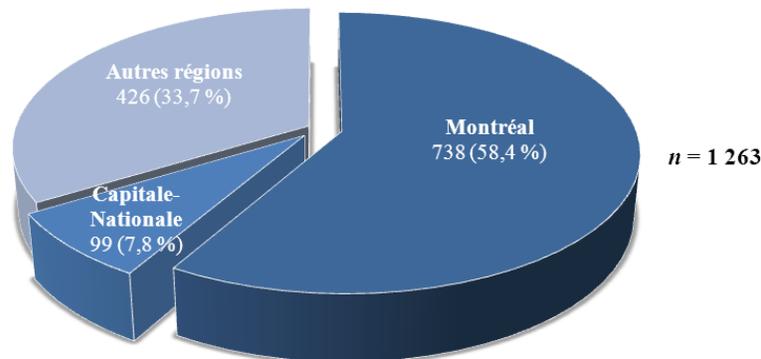
Tel que le graphique 1 le montre, 60,1 % des lits d'urgence recensés se trouvaient dans les ressources réservées aux hommes. Les ressources pour femmes disposaient quant à elles de 3,6 % des lits de ce type.

**Graphique 1. Répartition du nombre de lits d'urgence dans les RHU, selon le type de ressources, Québec, 2013-2014**



Quant à la répartition des lits d'urgence selon les régions sociosanitaires du Québec, c'est dans la région de Montréal qu'on en dénombrait le plus. En effet, cette région disposait de 58,4 % des lits d'urgence de la province, alors que la région de la Capitale-Nationale en avait 7,8 % ; dans les autres régions du Québec, ils représentaient 33,7 % du total des lits d'urgence dénombrés dans les RHU participantes (voir le graphique 2). Cette situation permet de prendre conscience que l'itinérance est un phénomène touchant l'ensemble des régions du Québec et non seulement les grands centres, puisque l'on retrouve des lits d'urgence dans presque toutes les régions.

**Graphique 2. Répartition du nombre de lits d'urgence dans les RHU, Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014**



Dans certaines régions, le nombre de lits d'urgence mis à la disposition des personnes en situation d'itinérance variait selon les périodes de l'année. Ainsi, à Montréal, durant la période hivernale (de janvier à mars), 45 lits d'urgence s'ajoutaient aux 738 lits de base alors qu'en Montérégie, il s'en ajoutait 2 aux 76 lits de base (de décembre à mars). De la même manière, certaines ressources disposaient de lits de camp ou de divans en cas de débordement, ces lits supplémentaires n'étant toutefois généralement pas pris en compte dans le calcul du taux d'occupation. Quant à la région de l'Abitibi-Témiscamingue, pour les mois de mai, juin et juillet, le nombre de lits d'urgence était de 67 alors que, durant le reste de l'année, 87 lits d'urgence étaient mis à la disposition des usagers.

Depuis novembre 2013, la RHU du Nord-du-Québec dispose de deux lits d'urgence pour hommes alors qu'auparavant, elle fonctionnait exclusivement par achat de services d'hébergement à certains partenaires de la région (motels et auberges), et ce, selon les besoins de la population itinérante.

### **Taux d'occupation**

En 2013-2014, au Québec, sur les 453 483 nuitées pouvant être offertes aux personnes en situation d'itinérance par les 41 RHU, 357 495 nuitées ont été enregistrées, ce qui donne un taux d'occupation de 78,8 %. Quatre régions présentent des taux d'occupation de plus de 80 %, soit la Mauricie et le Centre-du-Québec (91,3 %), Montréal (87,4 %), les Laurentides (86,9 %) et la Montérégie (84,6 %). Mentionnons que le taux d'occupation constitue une moyenne annuelle de la proportion des nuitées ayant été enregistrées et qu'il ne reflète donc pas nécessairement toutes les fluctuations journalières que peuvent connaître les ressources d'hébergement d'urgence. Pour avoir une meilleure idée de l'occupation réelle de ce type de ressources d'hébergement par les personnes en situation d'itinérance, il faut mettre en relation le taux d'occupation avec le taux de refus pour cause de débordement. Ainsi, bien qu'un taux d'occupation de 78,8 % puisse laisser croire qu'il n'existe aucun problème d'accessibilité à ces ressources, un taux de refus pour cause de débordement de 3 % nous indique que, pour certains jours de l'année, surtout en fin de mois, un certain nombre de ressources au Québec fonctionnent à pleine capacité. Plus précisément, les régions qui connaissent des taux d'occupation plus élevés sont aussi celles qui présentent de plus haut taux de refus pour cause de débordement, soit les Laurentides (26,9 %), la Montérégie (6,1 %), Montréal (3,6 %) ainsi que la Mauricie et le Centre-du-Québec (2,1 %).

Certaines RHU réservant des lits d'urgence aux hommes et aux femmes présentaient des taux d'occupation différenciés selon le sexe. À titre d'exemple, pour la région de l'Estrie, les lits pour les hommes ont été occupés à 75 % de leur capacité en 2013-2014 alors que les lits pour les femmes l'ont plutôt été à environ 20 %.

De plus, dans certaines régions, les RHU peuvent proposer deux volets, soit le volet « dortoir » et le volet « hébergement d'urgence », pour lesquels on observe aussi des taux d'occupation différents. Par exemple, dans la région de Lanaudière, le taux d'occupation établi pour le volet « dortoir » de ces ressources, où la personne en situation d'itinérance doit se réinscrire chaque soir, se situait à 51,2 % en 2013-2014 alors que le taux d'occupation calculé pour le volet « hébergement d'urgence » atteignait 78,4 %.

**Tableau 2. Capacité d'accueil des RHU, volet « lits d'urgence », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Nombre de lits d'urgence					Nombre de nuitées disponibles	Nombre de nuitées occupées	Taux d'occupation (%)	Taux de refus pour cause de débordement (%)
	Femmes	Hommes	Mixtes	Total					
				<i>n</i>	%				
01 – Bas-Saint-Laurent	0	9	9	18	1,4	6 318	1 979	31,3	0
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	2	30	3	35	2,8	12 473	8 723	69,9	0,2*
03 – Capitale-Nationale	19	80	0	99	7,8	33 279	24 909	74,8	1,6
04 – Mauricie et Centre-du Québec	0	0	29	29	2,3	9 226	8 420	91,3	2,1*
05 – Estrie	10	12	0	22	1,7	8 030	3 279	40,8	0,5
06 – Montréal	46	690	2	738	58,4	270 978	237 014	87,4**	3,6*
07 – Outaouais	15	42	2	59	4,7	21 535	16 631	77,2	0,8
08 – Abitibi-Témiscamingue	29	55	3	87	6,9	29 915	13 600	45,5	0*
09 – Côte-Nord	0	0	12	12	1	4 380	2 295	52,4	ND
10 – Nord-du-Québec	0	2	0	2	0,2	302	143	47,4	0
12 – Chaudière-Appalaches	0	0	29	29	2,3	10 585	3 185	30,1	0*
13 – Laval	0	0	6	6	0,5	2 190	1 670	76,3	ND
14 – Lanaudière	0	0	36	36	2,9	12 960	9 022	69,6	2,1*
15 – Laurentides	0	0	15	15	1,2	5 475	4 757	86,9	26,9
16 – Montérégie	9	47	20	76	6	25 837	21 868	84,6	6,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>130</b>	<b>967</b>	<b>166</b>	<b>1 263</b>	<b>100</b>	<b>453 483</b>	<b>357 495</b>	<b>78,8</b>	<b>3</b>

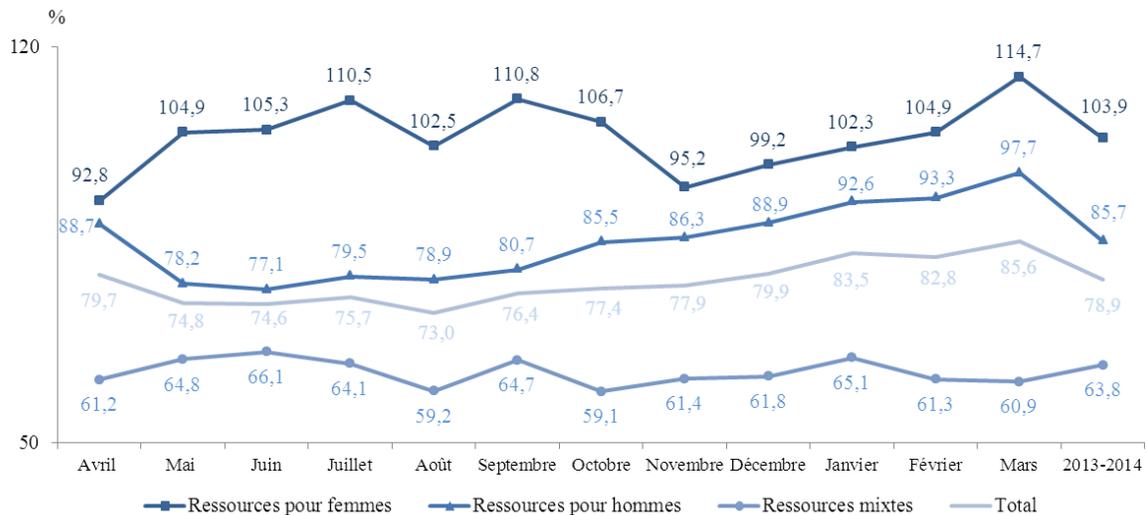
\* Donnée partielle puisque l'information n'est pas consignée par l'ensemble des ressources.

\*\* Donnée qui tient compte des statistiques compilées par la Ville de Montréal au cours de l'année 2013-2014.

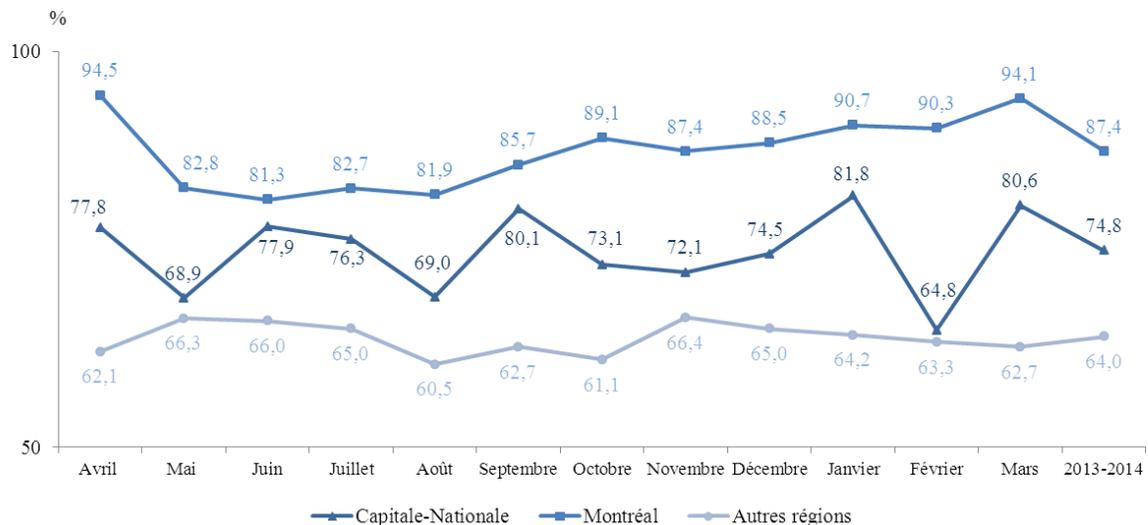
ND : Non disponible.

Sur une base mensuelle, ainsi que le montre le graphique 3, le taux d'occupation pour l'ensemble des ressources tend à être légèrement plus élevé en janvier (83,5 %), en février (82,8 %) et en mars 2014 (85,6 %). Mentionnons toutefois que c'est le suivi de ce taux sur une période de temps suffisamment longue qui permettra de dégager les véritables tendances saisonnières. Si l'on observe maintenant le taux d'occupation selon le type de RHU pour l'année 2013-2014, les ressources accueillant uniquement des femmes présentent un taux d'occupation de 103,9 %, comparativement à 85,7 % pour les ressources qui s'adressent aux hommes en situation d'itinérance. Quant aux ressources accueillant des hommes et des femmes, elles présentent un taux d'occupation de 63,8 %. Il est important ici de se rappeler que les ressources pour femmes disposent de seulement 46 lits d'urgence alors que les ressources pour hommes en comptent 759.

**Graphique 3. Taux d'occupation (%) des RHU, volet « lits d'urgence », selon le type de ressources et selon le mois, Québec, 2013-2014**

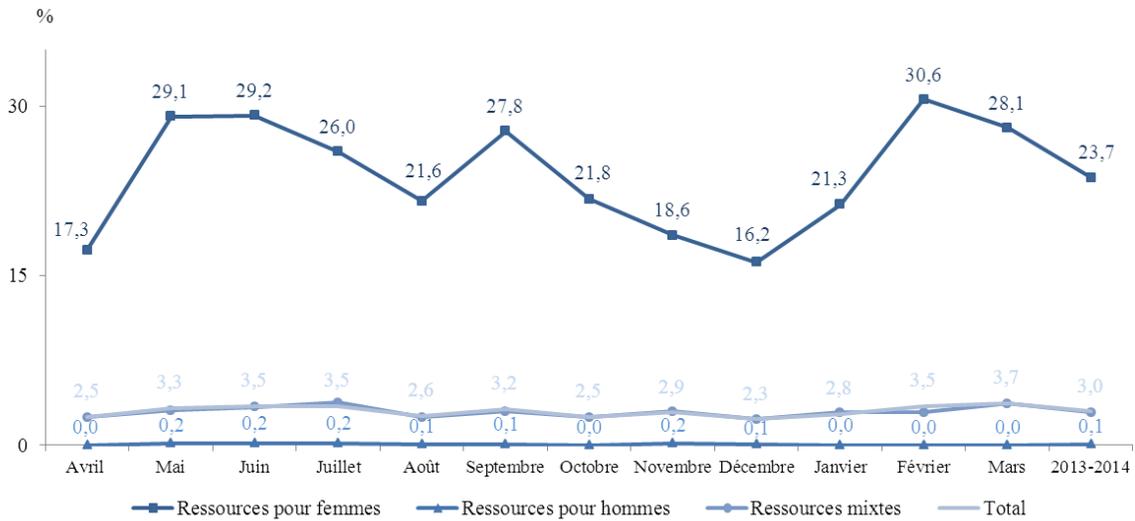


Le graphique 4 présente le taux d'occupation mensuel pour la région de Montréal, celle de la Capitale-Nationale et les autres régions. On observe que le taux d'occupation de la région de Montréal est resté relativement stable en 2013-2014 ; il a été à son plus bas au mois de juin 2013 (81,3 %) et a atteint son sommet au mois d'avril 2013 (94,5 %). Dans la région de la Capitale-Nationale, le taux d'occupation a connu certaines fluctuations au cours de l'année ; il a été à son niveau le plus bas en février 2014 (64,8 %) et à son niveau le plus haut en janvier 2014 (81,8 %). Enfin, dans les autres régions du Québec, le taux d'occupation a varié de 60,5 % à 66,4 % au cours de l'année 2013-2014.

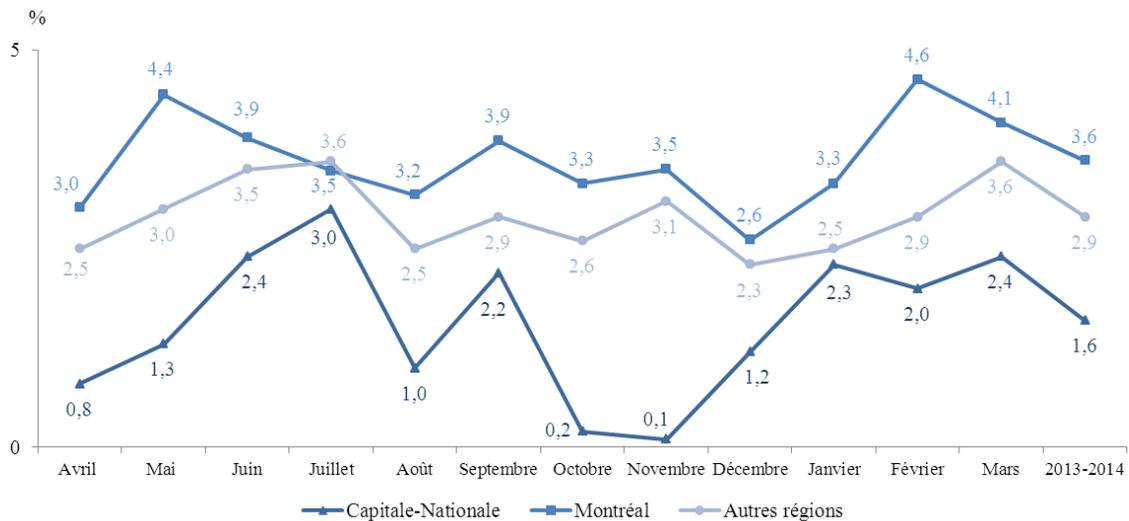
**Graphique 4. Taux d'occupation (%) des RHU, volet « lits d'urgence », selon le mois, Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014**

### Taux de refus pour cause de débordement

En 2013-2014, le taux de refus pour cause de débordement dans les RHU était de 3 %. En observant le graphique 5, on constate que les ressources accueillant seulement des femmes présentaient des taux de refus pour cause de débordement beaucoup plus élevés que les autres types de ressources, en cohérence avec leur taux d'occupation élevé (23,7 %, comparativement à 0,1 % pour les ressources réservées aux hommes et à 2,9 % pour les ressources dites mixtes). Globalement, le taux de refus pour cause de débordement tend à rester stable au fil des mois. Mentionnons toutefois qu'il tend à fluctuer pour les ressources réservées aux femmes, ayant atteint son sommet au mois de février 2014 (30,6 %) et son plus bas niveau au mois de décembre 2013 (16,2 %).

**Graphique 5. Taux de refus (%) pour cause de débordement dans les RHU, volet « lits d'urgence », selon le type de ressources et selon le mois, Québec, 2013-2014**

En 2013-2014, la région de Montréal présentait un taux de refus pour cause de débordement de 3,6 %, le taux se situant à 2,9 % pour les autres régions du Québec et à 1,6 % pour la région de la Capitale-Nationale (voir le graphique 6). Les taux ont connu de légères fluctuations au cours de l'année. Précisons que, pour la région de Montréal, le taux de refus pour cause de débordement est dû à la présence sur le territoire de deux ressources pour femmes.

**Graphique 6. Taux de refus (%) pour cause de débordement dans les RHU, volet « lits d'urgence », selon le mois, Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014**

### **Nombre moyen de personnes différentes admises par mois**

Un autre indicateur, soit le nombre moyen de personnes différentes ayant été admises par mois, permet d'avoir une meilleure idée de l'intensité de la fréquentation des RHU au Québec. En 2013-2014, sur une base mensuelle et en moyenne, les RHU ont accueilli 2 469 personnes différentes, plus précisément 328 femmes, 2 140 hommes et 1 personne dont le sexe n'a pas été précisé. Cet indicateur ne permet toutefois pas de savoir si une personne a fréquenté plus d'une ressource au cours d'un même mois et au cours d'une même année. Il y a donc une possibilité de double comptage des personnes utilisatrices de ces services et on ne peut pas connaître le nombre exact de personnes différentes ayant été admises dans les RHU pour l'ensemble de la période couverte par le portrait.

### **Nombre de personnes admises pour la première fois**

En 2013-2014, sur une base mensuelle, environ 430 personnes avaient été admises pour la première fois dans l'une des RHU. Plus précisément, en moyenne, 85,8 femmes (20 %) ont été admises dans une RHU pour la première fois, comparativement à 344,2 hommes (80 %). Ainsi, sur les 2 469 personnes différentes admises sur une base mensuelle, 17,4 % en étaient à leur première visite dans l'une de ces ressources d'hébergement. La proportion était plus élevée pour les femmes que pour les hommes (26,2 % contre 16,1 %). Il faut toutefois interpréter ces données avec prudence puisque l'indicateur ne permet pas de savoir si une personne qui en est à sa première visite dans une ressource avait déjà fréquenté une autre RHU au Québec au cours de la même année ou antérieurement.

### **Taux de refus pour d'autres causes**

En 2013-2014, le taux de refus pour d'autres causes que le débordement dans les RHU était de 0,7 %. Trois régions présentaient des taux de refus supérieurs à 3 %, soit le Nord-du-Québec (4 %), la Mauricie et le Centre-du-Québec (3,7 %) ainsi que Lanaudière (3 %). Parmi les principales causes menant les ressources à refuser d'héberger une personne en situation d'itinérance, citons le non-respect des règlements, du personnel ou des autres usagers, la manifestation de comportements violents et agressifs, l'atteinte du nombre maximal de jours d'hébergement permis, un niveau d'intoxication élevé et le fait que certaines personnes réservent un lit mais ne se présentent pas à la ressource.

**Tableau 3. Admissions dans les RHU, volet « lits d'urgence », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Nombre moyen de personnes différentes admises par mois			Nombre moyen de personnes admises pour la 1 <sup>re</sup> fois par mois			Taux de refus pour d'autres causes (%)
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
01 – Bas-Saint-Laurent	n. p.	11,7	n. p.	n. p.	8,6	n. p.	0,3*
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean**	n. p.	36,3	n. p.	n. p.	10,8*	n. p.	0,2*
03 – Capitale-Nationale	29**	168,1**	197,1**	7,4*	39,2*	46,6*	1,9
04 – Mauricie et Centre-du-Québec	18,6**	74,8**	93,9**	n. p.	7,8*	n. p.	3,7*
05 – Estrie	11,4	50,1	61,5	ND	ND	ND	1,4
06 – Montréal	143,4*	1 171,4*	1 315*	33,2*	120,3*	153,5*	0,2*
07 - Outaouais	29,5	140	169,9	10,6	21	31,6	0,4
08 – Abitibi-Témiscamingue	32	82,4	114,4	n. p.	n. p.	n. p.	0,5*
09 – Côte-Nord	5,7	15,7	21,4	ND	ND	ND	ND
10 – Nord-du-Québec***	-----	5,6	5,6	-----	n. p.	n. p.	4
12 – Chaudière-Appalaches	8,6	26,6	35,2	n. p.	n. p.	n. p.	0*
13 – Laval	5,9	19,3	25,2	5,1	14,8	19,9	ND
14 – Lanaudière	13,7	62,7	76,4	9,2*	31,8*	41*	3*
15 – Laurentides	7,2	40,6	48,2	n. p.	18,3**	n. p.	1,4
16 – Montérégie	18,4	234,4	252,8	10,7	59	69,7	1,6
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>328</b>	<b>2 139,7</b>	<b>2 469,2</b>	<b>85,8</b>	<b>344,2</b>	<b>430</b>	<b>0,7</b>

\* Donnée partielle puisque l'information n'est pas consignée par l'ensemble des ressources.

\*\* Basée sur les données allant d'avril à octobre 2013.

\*\*\* Basée sur les données allant de novembre 2013 à mars 2014.

ND : Non disponible.

----- : Sans objet.

n. p. : Valeur inférieure à cinq non présentée afin de respecter les règles relatives à la divulgation et de protéger la confidentialité.

### **3.1.3 Caractéristiques des personnes admises dans les ressources d'hébergement d'urgence**

#### **Répartition selon le sexe**

En 2013-2014, 86,7 % des personnes ayant été admises dans une RHU du Québec étaient de sexe masculin et 13,3 % étaient de sexe féminin (voir le tableau 4). Ces données sont similaires à la répartition du nombre de lits selon le sexe (10,3 % de lits pour femmes, 76,6 % de lits pour hommes et 13,1 % de lits mixtes). Mentionnons toutefois que les ressources de certaines régions ont accueilli une part plus importante de femmes ; c'est le cas en Abitibi-Témiscamingue (28 %), sur la Côte-Nord (26,6 %), en Chaudière-Appalaches (24,4 %) et à Laval (23,4 %). Alors qu'environ 60 % des lits recensés en Abitibi-Témiscamingue étaient réservés aux femmes, tous ceux dénombrés dans les trois autres régions étaient mixtes.

**Tableau 4. Répartition (%) des personnes admises dans les RHU selon le sexe, volet « lits d'urgence », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Femmes	Hommes
01 – Bas-Saint-Laurent	11,4	88,6
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	7,9*	92,1*
03 – Capitale-Nationale	14,7*	85,3*
04 – Mauricie et Centre-du-Québec	19,9	80,1
05 – Estrie	18,5	81,5
06 – Montréal	10,9**	89,1**
07 – Outaouais	17,4	82,6
08 – Abitibi-Témiscamingue	28	72
09 – Côte-Nord	26,6	73,4
10 – Nord-du-Québec	-----	100
12 – Chaudière-Appalaches	24,4	75,6
13 – Laval	23,4	76,6
14 – Lanaudière	17,9	82,1
15 – Laurentides	15,1	84,9
16 – Montérégie	7,3	92,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>13,3</b>	<b>86,7</b>

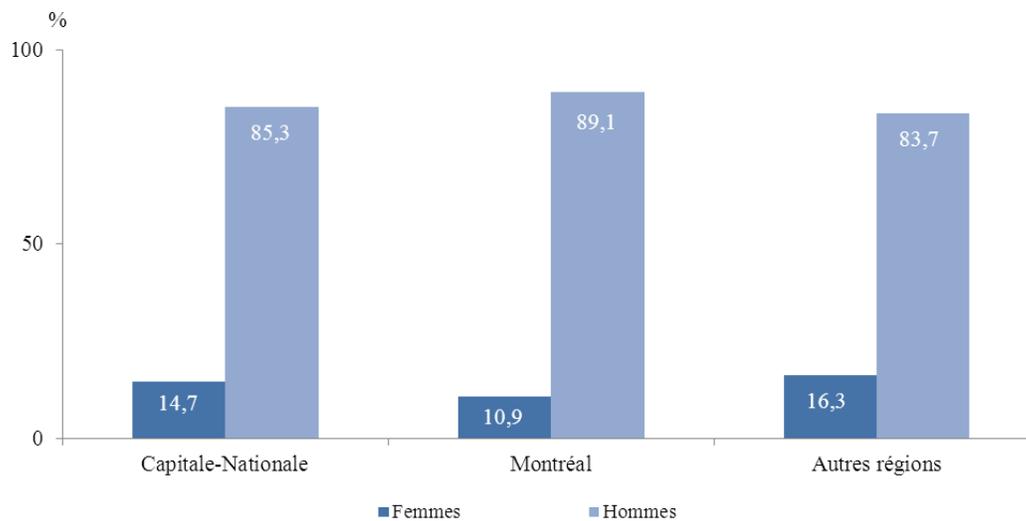
\* Basée sur les données allant d'avril à octobre 2013.

\*\* Donnée partielle puisque l'information n'est pas consignée par l'ensemble des ressources.

----- : Sans objet.

Si l'on observe la répartition selon le sexe des personnes ayant été admises dans les RHU de la Capitale-Nationale, de Montréal et des autres régions, on constate très peu de variations (voir le graphique 7). La région de Montréal tend à accueillir une plus grande proportion d'hommes que les autres régions du Québec (89,1 % contre 83,7 %).

**Graphique 7. Répartition (%) des personnes admises dans les RHU, volet « lits d'urgence », selon le sexe, Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014**



### Répartition selon l'âge

En 2013-2014, au Québec, près de la moitié des personnes ayant été admises dans les RHU étaient âgées de 35 à 54 ans (voir le tableau 5). Plus précisément, 20,4 % des personnes avaient de 35 à 44 ans et 29,3 % avaient de 45 à 54 ans. Quelques régions se distinguent toutefois de la donnée provinciale. À titre d'exemple, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les personnes admises sont un peu plus jeunes puisque 25,9 % d'entre elles étaient âgées de 25 à 34 ans. Il est important de préciser que la majorité des RHU du Québec accueillent des personnes âgées de 18 ans et plus, les personnes mineures étant parfois accueillies lorsqu'elles se trouvent dans des situations particulières qui ont été reconnues comme telles dans une entente avec la Direction de la protection de la jeunesse. Nous avons tout de même fait le choix d'utiliser les catégories d'âge « moins de 16 ans » et « de 16 à 24 ans » afin de faciliter les comparaisons avec l'Étude nationale sur les refuges (Segaert, 2012).

**Tableau 5. Répartition (%) des personnes admises dans les RHU selon le groupe d'âge, volet « lits d'urgence », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Moins de 16 ans	De 16 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 64 ans	65 ans et plus
01 – Bas-Saint-Laurent	0	10,2	17,2	28,7	28	11,5	4,5
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	0*	10,5*	25,9*	24,9*	19,4*	11*	8,4*
03 – Capitale-Nationale	0*	11,3*	20*	22*	28,7*	13,1*	4,8*
04 – Mauricie et Centre-du-Québec	1,5	15,1	17,1	25,4	20,4	15,5	5
05 – Estrie	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
06 – Montréal	0,4*	11*	12*	19,2*	30,9*	19,2*	7,2*
07 - Outaouais	0,5	14,3	21,4	19,3	28,3	14	2,3
08 – Abitibi-Témiscamingue	0*	12,2*	24,7*	24,5*	21,2*	13,3*	4,2*
09 – Côte-Nord	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
10 – Nord-du-Québec**	0	12,5	29,2	12,5	37,5	8,3	0
12 – Chaudière-Appalaches	0	19,7	19,1	17,1	26,3	13,1	4,6
13 – Laval	0	18,5	24,1	20,1	25,7	7,9	3,6
14 – Lanaudière	0	14,3	21,3	20,6	28,4	12,5	2,9
15 – Laurentides	0	11,2	18,4	20,7	32,5	14,4	2,7
16 – Montérégie	0,1	9,5	19,2	21,8	30,2	15,6	3,6
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>0,3</b>	<b>11,7</b>	<b>16,1</b>	<b>20,4</b>	<b>29,3</b>	<b>16,7</b>	<b>5,5</b>

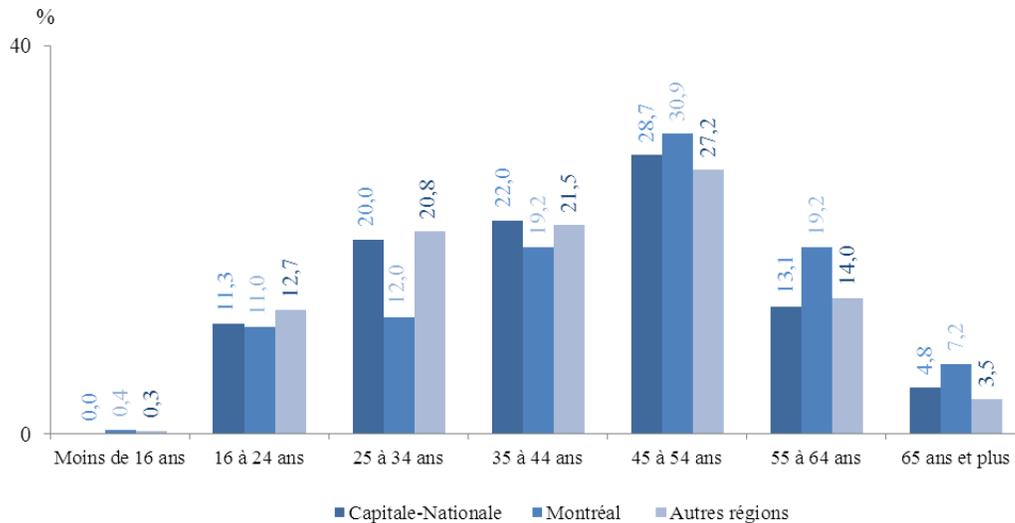
\* Donnée partielle puisque l'information n'est pas consignée par l'ensemble des ressources.

\*\* Basée sur les données allant de novembre 2013 à mars 2014.

ND : Non disponible.

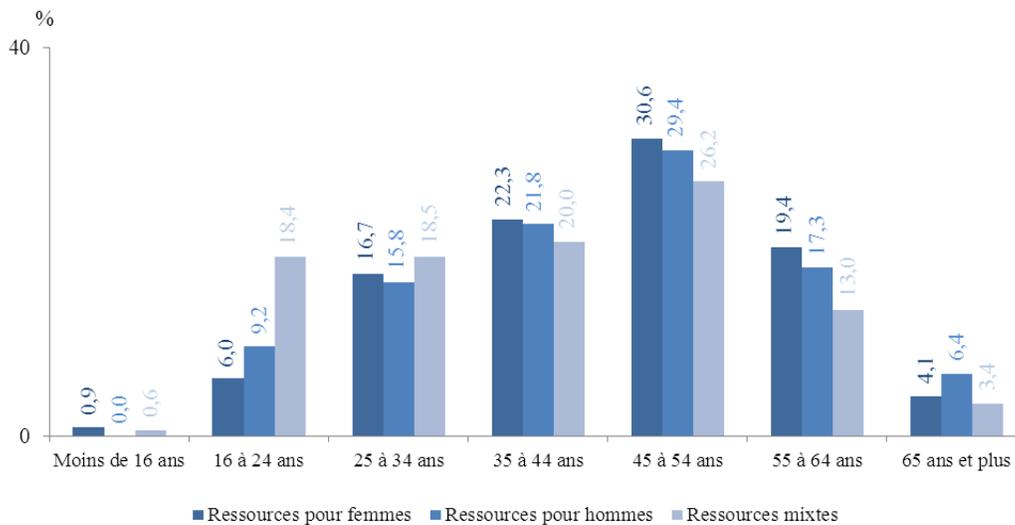
Tel que le montre le graphique 8, les personnes âgées de 45 ans et plus ayant été admises dans les RHU de la région de Montréal sont proportionnellement plus nombreuses que celles qui ont été admises dans les autres régions du Québec, les taux étant de 57,3 % pour Montréal, de 46,6 % pour la Capitale-Nationale et de 44,7 % pour les autres régions.

**Graphique 8. Répartition (%) des personnes admises dans les RHU, volet « lits d'urgence », selon le groupe d'âge, Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014**



L'observation du graphique 9 permet de constater que les RHU dites mixtes tendent à accueillir des personnes plus jeunes que les ressources réservées aux femmes ou aux hommes (36,9 % des personnes étaient âgées de 16 à 34 ans dans les ressources mixtes, comparativement à 22,7 % dans les ressources pour femmes et à 25 % dans les ressources pour hommes).

**Graphique 9. Répartition (%) des personnes admises dans les RHU, volet « lits d'urgence », selon le groupe d'âge et selon le type de ressources, Québec, 2013-2014**



## Référence et provenance

En 2013-2014, la majorité (77,3 %) des personnes ayant été admises dans les RHU n'avaient eu aucune source de référence et 10,7 % y avaient été orientées par d'autres sources (ami, membre de la famille, organisme communautaire, maison de thérapie ou travailleur de rue, par exemple) que celles que nous avons retenues (voir le tableau 6). Aussi, dans certaines régions telles que la Côte-Nord, le Nord-du-Québec, la Chaudière-Appalaches et Laval, une part importante des personnes admises ont été dirigées par les centres de santé et de services sociaux ou la sécurité publique. Précisons que, pour cet indicateur, les données étaient disponibles pour 26 RHU sur 41 (voir l'annexe 4).

Quant à la dernière adresse où ont vécu les personnes ayant été admises dans ces ressources, 71,1 % d'entre elles venaient de la même région administrative que celle où était située la ressource les ayant hébergées (voir le tableau 6). Dans certaines régions, la proportion était très élevée, atteignant 80 % ; c'est le cas notamment dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec (81,6 %), sur la Côte-Nord (85,5 %) et dans le Nord-du-Québec (83,9 %). Le Bas-Saint-Laurent et la Montérégie présentent les taux les plus élevés de personnes venant de l'extérieur (40,6 % et 50,2 % respectivement). Pour cet indicateur, les données portent sur 23 des 41 RHU (voir l'annexe 4).

**Tableau 6. Référence et provenance des personnes admises dans les RHU (%), volet « lits d'urgence », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Référence					Provenance	
	Aucune	CSSS	Sécurité publique	Autre RHU	Autre	Même région	Autre région
01 – Bas-Saint-Laurent	16,5	21,1	9,8	12,8	39,8	59,4	40,6
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	59,3*	17,6*	8,1*	6,8*	8,1*	70,7*	29,3*
03 – Capitale-Nationale	80,4*	0,9*	5,8*	5,2*	7,7*	70,5*	29,5*
04 – Mauricie et Centre-du-Québec	72,6	8,7	4,8	5,3	8,4	81,6*	18,4*
05 – Estrie	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
06 – Montréal**	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
07 – Outaouais	98,9	0,2	0,2	0,5	0,2	64,5	35,5
08 – Abitibi-Témiscamingue	62,8	3,6	8,6	13,8	11,1	65,3	34,7
09 – Côte-Nord	35,2	36,3	7,8	0	20,7	85,5	14,5
10 – Nord-du-Québec***	35,7	7,1	35,7	14,3	7,1	83,9	16,1
12 – Chaudière-Appalaches	48	33	4,7	2,3	12	74,4*	25,6*
13 – Laval	8,4	24,4	13,9	9,9	43,3	ND	ND
14 – Lanaudière	56	13,2	12,5	10,8	7,4	68,7	31,3
15 – Laurentides	58,2*	12,8*	4,9*	12,3*	11,8*	66,9*	33,1*
16 – Montérégie	58*	7,8*	6,7*	11,9*	15,5*	49,8	50,2
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>77,3</b>	<b>4,2</b>	<b>3,4</b>	<b>4,4</b>	<b>10,7</b>	<b>71,1</b>	<b>28,9</b>

\* Donnée partielle puisque l'information n'est pas consignée par l'ensemble des ressources.

\*\* Pour la région de Montréal, la donnée n'est pas présentée puisqu'elle est consignée par une seule ressource. Elle est toutefois incluse dans le calcul concernant l'ensemble du Québec.

\*\*\* Basée sur les données allant de novembre 2013 à mars 2014.

ND : Non disponible.

### 3.1.4 Durée des séjours dans les ressources d'hébergement d'urgence

La durée moyenne des séjours ayant été effectués dans les RHU était de 7,8 nuitées en 2013-2014 (voir le tableau 7). Dans quatre régions sociosanitaires du Québec, les séjours duraient en moyenne plus de 8 nuitées ; ce sont le Bas-Saint-Laurent (12,1 nuitées), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (19,2 nuitées), la Capitale-Nationale (9,1 nuitées) ainsi que la Mauricie et le Centre-du-Québec (8,4 nuitées). Il faut prendre en considération ici le fait que certaines ressources disposent de règles quant à la durée des séjours, ces règles

influençant de manière importante l'intensité de l'utilisation de ces ressources par les personnes en situation d'itinérance et, par conséquent, la durée du séjour moyen. Par exemple, si certaines RHU limitent la durée du séjour de leurs usagers à trente nuits consécutives, d'autres la limitent plutôt à sept ou à quinze.

**Tableau 7. Durée moyenne des séjours (en nuits) dans les RHU, volet « lits d'urgence », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Durée moyenne des séjours (en nuits)
01 – Bas-Saint-Laurent	12,1
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	19,2
03 – Capitale-Nationale	9,1
04 – Mauricie et Centre-du-Québec	8,4
05 – Estrie	3,7
06 – Montréal	7,7*
07 – Outaouais	5,7
08 – Abitibi-Témiscamingue	6,8*
09 – Côte-Nord	ND
10 – Nord-du-Québec	5,1**
12 – Chaudière-Appalaches	7,0*
13 – Laval	5,4
14 – Lanaudière	7,9*
15 – Laurentides	7,9
16 – Montérégie	7,4*
Ensemble du Québec	7,8

\* Les ressources ayant un système d'hébergement à la nuitée, où une admission est égale à une nuitée, ont été exclues de ce calcul.

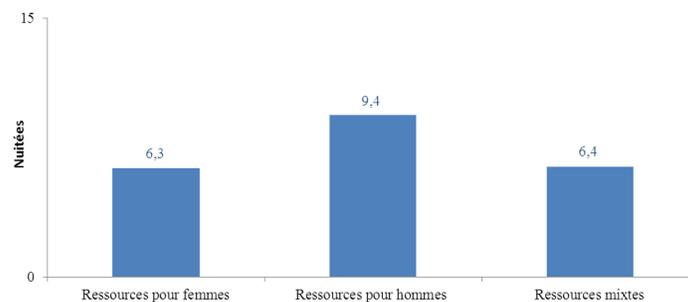
\*\* Basée sur les données allant de novembre 2013 à mars 2014.

ND : Non disponible.

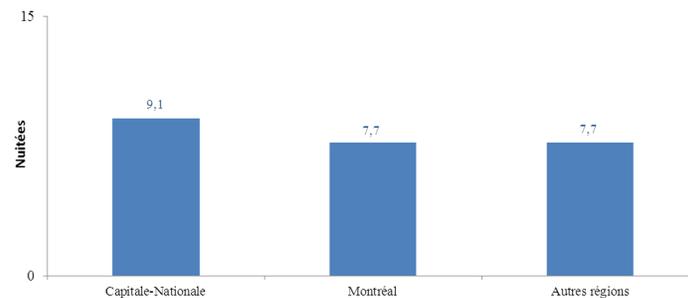
En observant la durée moyenne des séjours dans les RHU selon le type de ressources, au graphique 10, on constate que les ressources réservées aux hommes présentaient une durée moyenne de séjour plus longue que les ressources mixtes et que celles qui sont réservées aux femmes (9,4 nuits, contre 6,4 nuits et 6,3 nuits).

Enfin, en 2013-2014, tel que le montre le graphique 11, la région de la Capitale-Nationale présentait une durée moyenne des séjours plus longue que la région de Montréal et que les autres régions du Québec (9,1 nuits contre 7,7 nuits).

**Graphique 10. Durée moyenne des séjours (en nuitées) dans les RHU, volet « lits d'urgence », selon le type de ressources, Québec, 2013-2014**



**Graphique 11. Durée moyenne des séjours (en nuitées) dans les RHU, volet « lits d'urgence », Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014**



### Lits d'urgence – Faits saillants

- En 2013-2014, 1 263 lits d'urgence étaient dénombrés dans les 41 RHU ayant participé à la collecte de données (130 lits pour femmes, 967 lits pour hommes et 166 lits mixtes). Plus de la moitié de ces lits étaient recensés dans la région de Montréal, les autres étant répartis dans l'ensemble des régions du Québec.
- Sur les 453 483 nuitées disponibles dans ces ressources, on en a enregistré 357 495, pour un taux d'occupation de 78,8 %. Le taux tendait à varier selon les régions et selon les ressources. De plus, il constitue une moyenne annuelle des nuitées occupées et ne reflète pas les fluctuations journalières que peuvent connaître les ressources au cours d'une année.
- Le taux de refus pour cause de débordement était de 3 % et le taux de refus pour d'autres causes était de 0,7 %.
- Sur une base mensuelle, en moyenne, 2 469 personnes différentes étaient admises dans ces ressources ; 86,7 % d'entre elles étaient de sexe masculin et 13,3 % étaient de sexe féminin.
- Près de la moitié des personnes admises (49,7 %) étaient âgées de 35 à 54 ans.

- La plupart (73,3 %) de ces personnes n'avaient pas été orientées par quiconque vers ces ressources et 71,1 % venaient de la même région administrative que celle où était située la RHU.
- La durée moyenne de chaque séjour ayant été effectué au cours de l'année 2013-2014 était de 7,8 nuitées.

## **3.2 Utilisation des lits de transition**

Contrairement aux lits d'urgence qui sont principalement utilisés par des personnes en situation d'itinérance afin de combler certains de leurs besoins de base, les lits de transition sont davantage utilisés par des personnes qui risquent de connaître cette situation. La ressource d'hébergement de transition constitue un lieu d'habitation à vocation transitionnelle et à durée limitée permettant alors à une personne de réduire ses risques de se retrouver à la rue.

Dans le présent portrait, les lits de transition sont divisés en trois grandes catégories, selon la vocation des ressources : les lits de transition dans les RHU, les lits de transition dans les ressources d'hébergement pour jeunes et, enfin, les lits de transition dans les maisons d'hébergement pour femmes.

### **3.2.1 Lits de transition dans les ressources d'hébergement d'urgence**

Pour l'année 2013-2014, sur les 45 RHU identifiées, 14 ont fourni de l'information concernant expressément l'utilisation de leurs lits de transition à l'occasion de la collecte de données effectuée en mai 2014. En effet, plusieurs RHU n'ont pas été en mesure de nous fournir des données statistiques faisant la distinction entre l'utilisation des lits d'urgence et celle des lits de transition. Lorsqu'il est question d'héberger une personne en situation d'itinérance, certaines ressources vont lui attribuer un des lits disponibles, peu importe que ce lit soit à vocation transitoire ou d'urgence. Dans d'autres cas, il n'y a tout simplement pas de lits réservés à la transition dans la ressource, ceux-ci étant davantage utilisés selon les besoins de la personne qui se présente. Les statistiques sur ces ressources ont été présentées dans la section portant sur les lits d'urgence (voir la section 3.1). Ainsi, les données présentées ici concernent les ressources d'hébergement qui étaient en mesure de nous fournir des statistiques portant expressément sur les lits de transition. Ces ressources étaient réparties dans huit régions du Québec (voir le tableau 8). Ajoutons qu'une même RHU peut offrir des lits de transition pour différents volets : hommes et femmes, appartements supervisés, maison de chambres et lits de transition, personnes ayant entrepris des démarches en transition et personnes ayant des problèmes de toxicomanie ou de déficience intellectuelle.

**Tableau 8. Répartition des RHU offrant des lits de transition et ayant fourni des données sur l'utilisation de ceux-ci, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

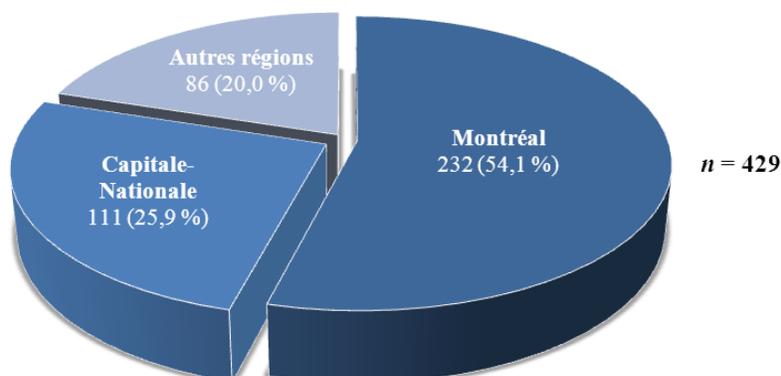
Région sociosanitaire	Nombre de RHU offrant des lits de transition
03 – Capitale-Nationale	2
05 – Estrie	1
06 – Montréal	5
12 – Chaudière-Appalaches	1
13 – Laval	1
14 – Lanaudière	2
15 – Laurentides	1
16 – Montérégie	1
Ensemble du Québec	14

### 3.2.1.1 Capacité d'accueil des RHU offrant des lits de transition et admissions dans ces ressources

#### Nombre de lits

En 2013-2014, 429 lits de transition (109 lits pour femmes, 276 lits pour hommes et 44 lits mixtes) étaient mis à la disposition des personnes en situation d'itinérance ou à risque par les 14 RHU du Québec qui ont fourni leurs données. Tel que l'illustre le graphique 12, un peu plus de la moitié (54,1 %) de ces lits de transition étaient dénombrés dans la région de Montréal et environ le quart, dans la région de Québec.

**Graphique 12. Répartition du nombre de lits de transition dans les RHU, Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014**



### Taux d'occupation

Le tableau 9 présente la capacité d'accueil des RHU en ce qui concerne le volet « lits de transition ». En 2013-2014, sur les 156 586 nuitées disponibles, 116 353 nuitées ont été enregistrées pour des usagers, ce qui donne un taux d'occupation de 74,3 %. Bien que le taux de refus pour cause de débordement ait pu être établi pour seulement la moitié des ressources ayant participé à la collecte des données, il semblait peu élevé (0,1 %). Par ailleurs, le taux d'occupation tend à varier selon les régions. Alors qu'il avait atteint un sommet dans la région de Lanaudière, avec 83,9 %, le taux d'occupation le plus bas a été calculé pour la Montérégie (47,9 %).

**Tableau 9. Capacité d'accueil des RHU, volet « lits de transition », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Nombre de lits de transition disponibles					Nombre de nuitées disponibles	Nombre de nuitées occupées	Taux d'occupation (%)	Taux de refus pour cause de débordement (%)
	Femmes	Hommes	Mixtes	Total					
				<i>n</i>	%				
03 – Capitale-Nationale	62	49	0	111	25,9	40 515	31 831	78,6	ND
05 – Estrie	0	33	0	33	7,7	12 045	6 741	56	0
06 – Montréal	44	188	0	232	54,1	84 801	64 302	75,8	0*
12 – Chaudière-Appalaches	0	0	8	8	1,9	2 920	1 822	62,4	ND
13 – Laval	0	0	12	12	2,8	4 380	2 992	68,3	ND
14 – Lanaudière	0	0	10	10	2,3	3 530	2 960	83,9	ND
15 – Laurentides	3	6	6	15	3,5	5 475	4 307	78,7	0,9
16 – Montérégie	0	0	8	8	1,9	2 920	1 398	47,9	0,03
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>109</b>	<b>276</b>	<b>44</b>	<b>429</b>	<b>100</b>	<b>156 586</b>	<b>116 353</b>	<b>74,3</b>	<b>0,1**</b>

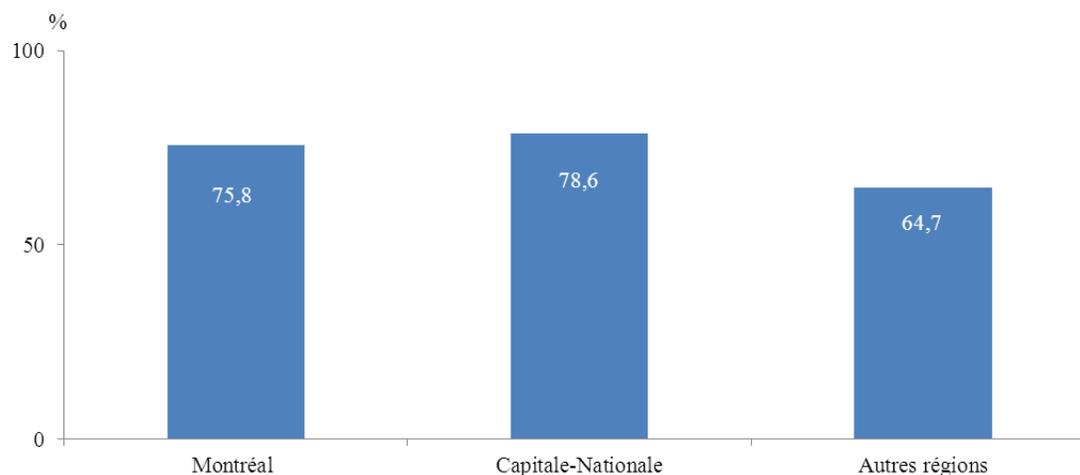
\* Donnée partielle puisque l'information n'est pas consignée par l'ensemble des ressources.

\*\* Donnée non disponible pour sept ressources.

ND : Non disponible.

Si l'on compare les taux d'occupation des ressources établis pour les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale avec celui des autres régions, tel que l'illustre le graphique 13, on constate que les autres régions du Québec présentaient un taux d'occupation légèrement moins élevé (64,7 %) que Montréal (75,8 %) et la Capitale-Nationale (78,6 %).

**Graphique 13. Taux d'occupation (%) des RHU, volet « lits de transition », Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014**



### **Nombre d'admissions**

Le nombre moyen d'admissions par mois correspond au nombre de fois où des personnes ont été admises dans le volet « lits de transition » d'une ressource d'hébergement. Il ne s'agit donc pas du nombre de personnes différentes, mais du nombre d'inscriptions ayant été enregistrées en moyenne au cours d'un mois (voir le tableau 10). En 2013-2014, les RHU inscrivaient en moyenne 156,1 admissions par mois pour leurs lits de transition. Plus précisément, le nombre était deux fois plus élevé pour les hommes (105 admissions) que pour les femmes (51,1 admissions). Ces 156,1 admissions mensuelles concernaient 127,6 personnes différentes (en moyenne, 33,7 femmes et 93,9 hommes) et 71,8 personnes avaient été admises pour la première fois (en moyenne, 17,8 femmes et 54 hommes) dans l'une de ces RHU, sous le volet « lits de transition », au Québec.

**Tableau 10. Admissions dans les RHU, volet « lits de transition », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Nombre moyen d'admissions par mois			Nombre moyen de personnes différentes admises par mois			Nombre moyen de personnes admises pour la 1 <sup>re</sup> fois par mois		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
03 – Capitale-Nationale	18,2	20,0	38,2	9,5*	19,3*	28,8*	ND	ND	ND
05 – Estrie	-----	13,5	13,5	-----	11,9	11,9	-----	5,8	5,8
06 – Montréal	25,9	54,8	80,7	18,1	48,5	66,6	11,7	34,3	46
12 – Chaudière-Appalaches	n. p.	n. p.	9,7	n. p.	n. p.	7,7	n. p.	n. p.	7,7
13 – Laval	n. p.	n. p.	n. p.	n. p.	n. p.	n. p.	n. p.	n. p.	n. p.
14 – Lanaudière	n. p.	n. p.	5,2	n. p.	n. p.	n. p.	n. p.	n. p.	n. p.
15 – Laurentides	n. p.	n. p.	5,5	n. p.	n. p.	5,2	n. p.	n. p.	5,2
16 – Montérégie	n. p.	n. p.	n. p.	n. p.	n. p.	n. p.	n. p.	n. p.	n. p.
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>51,1</b>	<b>105,0</b>	<b>156,1</b>	<b>33,7</b>	<b>93,9</b>	<b>127,6</b>	<b>17,8</b>	<b>54,0</b>	<b>71,8</b>

\* Donnée partielle puisqu'elle représente seulement une ressource sur deux.

n. p. : Valeur inférieure à cinq non présentée afin de respecter les règles relatives à la divulgation et de protéger la confidentialité.

ND : Non disponible.

----- : Sans objet.

### 3.2.1.2 Caractéristiques des personnes admises dans les RHU offrant des lits de transition

#### Répartition selon le sexe

Au Québec, comme le montre le tableau 11, en 2013-2014, 26,4 % des personnes ayant été admises dans le volet « lits de transition » des RHU étaient de sexe féminin et 73,6 % étaient de sexe masculin. La Capitale-Nationale et la Chaudière-Appalaches se démarquaient de cette tendance provinciale puisqu'une part plus importante des admissions dans les ressources de ces régions concernait des femmes (33 % dans la région de la Capitale-Nationale et 40,3 % en Chaudière-Appalaches).

**Tableau 11. Répartition (%) des personnes admises dans les RHU selon le sexe, volet « lits de transition », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Femmes	Hommes
03 – Capitale-Nationale	33*	67*
05 – Estrie	-----	100
06 – Montréal	27,2	72,8
12 – Chaudière-Appalaches	40,3	59,7
13 – Laval	25	75
14 – Lanaudière	22	78
15 – Laurentides	25	75
16 – Montérégie	22,2	77,8
Ensemble du Québec	26,4	73,6

\* Donnée partielle puisqu'elle représente seulement une ressource sur deux.

----- : Sans objet.

### Répartition selon l'âge

Le tableau 12 présente la répartition selon le groupe d'âge des personnes ayant occupé un lit de transition dans les RHU au cours de l'année 2013-2014. Au Québec, plus de la moitié (53,1 %) des personnes admises dans ces ressources étaient âgées entre 35 et 54 ans (23,1 % avaient de 35 à 44 ans et 30 %, de 45 à 54 ans). En comparant cette répartition avec celle du volet « lits d'urgence », on constate qu'elles sont très similaires.

Certaines régions se sont toutefois démarquées par rapport à la tendance nationale. Ainsi, les régions de l'Estrie, de Lanaudière et des Laurentides ont accueilli des personnes plus jeunes. En Estrie, 55,2 % des personnes admises étaient âgées entre 25 et 44 ans. Dans la région de Lanaudière, 51 % des personnes admises avaient de 16 à 34 ans. Enfin, dans la région des Laurentides, 100 % des personnes admises étaient âgées de 16 à 34 ans, les ressources participantes de cette région accueillant uniquement des jeunes âgés entre 16 et 25 ans. Quant à la région de la Chaudière-Appalaches, elle a accueilli une population un peu plus vieille puisque 64,1 % des personnes admises étaient âgées de 45 ans et plus. En Montérégie, alors que seulement 9,1 % des personnes admises avaient de 35 à 44 ans, 36,4 % étaient âgées de 16 à 34 ans.

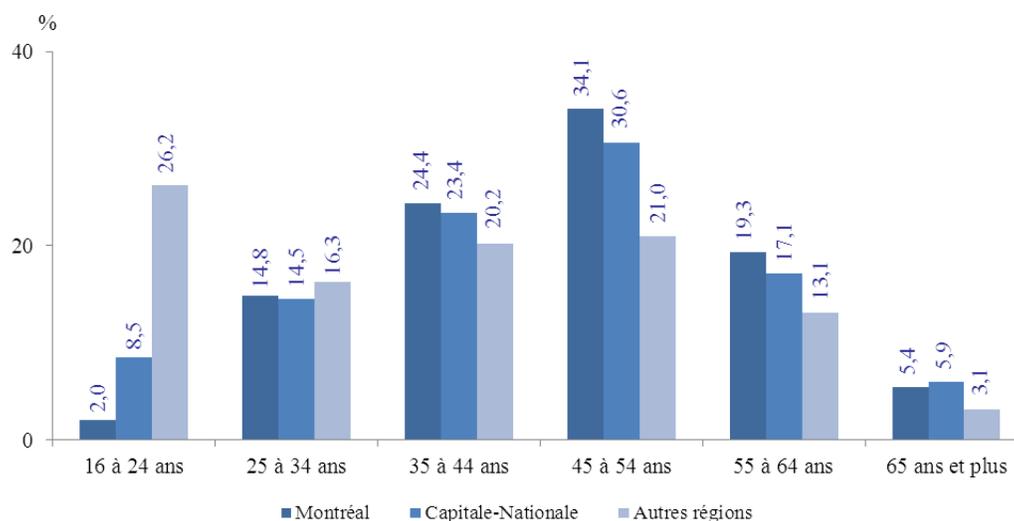
**Tableau 12. Répartition (%) des personnes admises dans les RHU selon le groupe d'âge, volet « lits de transition », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	De 16 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 64 ans	65 ans et plus
03 – Capitale-Nationale	8,5	14,5	23,4	30,6	17,1	5,9
05 – Estrie	9,7	20,1	35,1	18,7	15,7	0,7
06 – Montréal	2*	14,8*	24,4*	34,1*	19,3*	5,4*
12 – Chaudière-Appalaches	8,7	13	14,1	29,3	23,9	10,9
13 – Laval	10,3	13,8	27,6	37,9	10,3	0
14 – Lanaudière	22,4	28,6	16,3	26,5	4,1	2
15 – Laurentides	95,5	4,5	0	0	0	0
16 – Montérégie	18,2	18,2	9,1	36,4	18,2	0
Ensemble du Québec	9,5	15,1	23,1	30	17,2	5

\* Donnée partielle puisque l'information n'est pas consignée par l'ensemble des ressources.

Le graphique 14 illustre lui aussi la répartition selon le groupe d'âge des personnes admises, mais en distinguant les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale des autres régions du Québec. Il en ressort que les ressources de ces autres régions tendent à accueillir des personnes plus jeunes que celles qui sont situées dans les grands centres (42,5 % personnes âgées de 16 à 34 ans dans les autres régions, 16,8 % dans la région de Montréal et 23 % dans la région de la Capitale-Nationale).

**Graphique 14. Répartition (%) des personnes admises dans les RHU selon le groupe d'âge, volet « lits de transition », Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014**



### Référence

En 2013-2014, au Québec, 31,4 % des personnes admises dans le volet « lits de transition » avaient été orientées vers les RHU par une ressource offrant de l'hébergement d'urgence et 14,1 %, par un centre de santé et de services sociaux (voir le tableau 13). Ajoutons que 39,3 % avaient été hébergées dans les RHU sans y avoir été orientées. La ressource de la région de la Chaudière-Appalaches se distinguait par le fait que l'ensemble des personnes (environ 90) qu'elle avait admises avaient été orientées par un centre de santé et de services sociaux. Quant à celle de la région de Laval, la majorité (68,8 %) des personnes admises avaient été dirigées par d'autres sources (notamment les ressources d'hébergement s'adressant aux personnes ayant des problèmes de toxicomanie ou de jeu pathologique, le service d'urgence sociale et des collègues ou amis) que celles qui sont présentées dans le tableau 13. Enfin, 14,7 % des personnes ayant été admises dans une ressource de la région des Laurentides avaient été orientées par le centre jeunesse et 27,3 % des personnes admises dans une ressource de la région de la Montérégie avaient été dirigées par la sécurité publique.

**Tableau 13. Répartition (%) des personnes admises dans les RHU selon la source de référence, volet « lits de transition », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Source de référence							
	Aucune	CSSS	Sécurité publique	Centre jeunesse	Milieu scolaire	Hébergement ou logement de transition	RHU	Autre
03 – Capitale-Nationale	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
05 – Estrie	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
06 – Montréal	45,1*	5,6*	1,1*	0*	0*	4*	39,7*	4,5*
12 – Chaudière-Appalaches	0	100	0	0	0	0	0	0
13 – Laval	0	6,2	6,2	0	0	0	18,8	68,8
14 – Lanaudière	59,2	14,3	0	0	0	0	16,3	10,2
15 – Laurentides	23,9	5,7	0	14,7	1,1	9,1	0	45,5
16 – Montérégie	27,3	9,1	27,3	0	0	0	18,2	18,2
Ensemble du Québec	39,3	14,1	1,2	1,2	0,1	3,8	31,4	8,8

\* Donnée partielle puisque l'information n'est pas colligée par l'ensemble des ressources.

ND : Non disponible.

## Problématiques

Sur le plan des problématiques touchant les usagers des lits de transition dans les RHU, tel qu'indiqué au tableau 14, les quatre principales répertoriées par le personnel des ressources étaient le manque de ressources financières (26,3 %), les troubles mentaux (16,9 %), la violence conjugale (14,7 %) et la toxicomanie (12,6 %). Précisons que les usagers peuvent mentionner plus d'une problématique au moment de leur admission. La région de la Chaudière-Appalaches se distingue ici par la forte proportion (74,8 %) des usagers ayant des troubles mentaux, diagnostiqués ou non. Dans la région des Laurentides, 20,2 % des personnes admises avaient des problèmes de jeu pathologique. Du côté de la Montérégie, 42,3 % des personnes admises dans la ressource connaissaient de l'isolement social alors que, pour l'ensemble du Québec, la proportion s'établit à seulement 9,3 %.

**Tableau 14. Répartition (%) des personnes admises dans les RHU selon la problématique qui les touche, volet « lits de transition », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Problématique vécue									
	Violence conjugale	Problèmes de santé physique	Handicap physique	Troubles mentaux	Déficience intellectuelle	Toxicomanie (alcool ou drogues)	Jeu pathologique	Isolément social	Absence de ressources financières	Autre
03 – Capitale-Nationale	78,1*	0*	11,4*	0*	0*	0*	0*	0*	7,0*	3,5*
05 – Estrie	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
06 – Montréal	11*	7,4*	0,1*	10,1*	0,6*	11,5*	1,8*	11,9*	33,5*	11,9*
12 – Chaudière-Appalaches	0	4,1	0	74,8	4,9	15,4	0	ND	0,8	ND
13 – Laval	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
14 – Lanaudière	0*	0*	0*	25*	0*	75*	0*	0*	0*	0*
15 – Laurentides	0,8	5,6	0	21	2,4	21,8	20,2	2,4	25,8	0
16 – Montérégie	0	3,8	0	23,1	0	26,9	3,8	42,3	0	0
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>14,7</b>	<b>6,1</b>	<b>1,1</b>	<b>16,9</b>	<b>1,1</b>	<b>12,6</b>	<b>3,3</b>	<b>9,3</b>	<b>26,3</b>	<b>8,6</b>

Note : Une personne admise peut être touchée par plus d'une problématique à la fois.

\* Donnée partielle puisque l'information n'est pas consignée par l'ensemble des ressources.

ND : Non disponible.

## Provenance

En 2013-2014, pour 82,9 % des personnes admises dans les lits de transition des RHU, la dernière adresse de résidence était située dans la même région administrative que celle de la ressource qui les a hébergées (voir le tableau 15).

**Tableau 15. Proportion (%) des personnes admises dans les RHU dont la dernière adresse était située dans la même région que la RHU, volet « lits de transition », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	
03 – Capitale-Nationale	ND
05 – Estrie	ND
06 – Montréal	82,2*
12 – Chaudière-Appalaches	100
13 – Laval	ND
14 – Lanaudière	71,4
15 – Laurentides	69,7
16 – Montérégie	63,6
Ensemble du Québec	82,9

\* Donnée partielle puisque l'information n'est pas consignée par l'ensemble des ressources.

ND : Non disponible.

### 3.2.1.3 Durée des séjours dans les RHU offrant des lits de transition et fréquence d'utilisation de ces ressources

En 2013-2014, au Québec, le nombre moyen d'admissions par personne admise dans les RHU, volet « lits de transition », était de 1,2 (voir le tableau 16). Cette donnée signifie qu'en moyenne chaque personne ayant été admise dans l'une de ces ressources d'hébergement l'a été 1,2 fois au cours de l'année. Plus précisément, les femmes présentaient un nombre moyen d'admissions légèrement plus élevé que les hommes (1,3 contre 1,1).

Si l'on s'intéresse maintenant à la durée moyenne de chaque séjour ayant été effectué en 2013-2014 par les personnes admises dans ces ressources d'hébergement, celle-ci était de 62,1 nuitées (voir le tableau 16). Les ressources de Laval et de la Montérégie présentaient une durée moyenne des séjours plus longue que celle des autres régions du Québec (103,2 nuitées à Laval et 127,1 nuitées en Montérégie), tandis que la durée moyenne des séjours était beaucoup plus courte en Chaudière-Appalaches (15,7 nuitées).

**Tableau 16. Durée des séjours dans les RHU et fréquence d'utilisation de ces ressources par les personnes qui y sont admises, volet « lits de transition », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

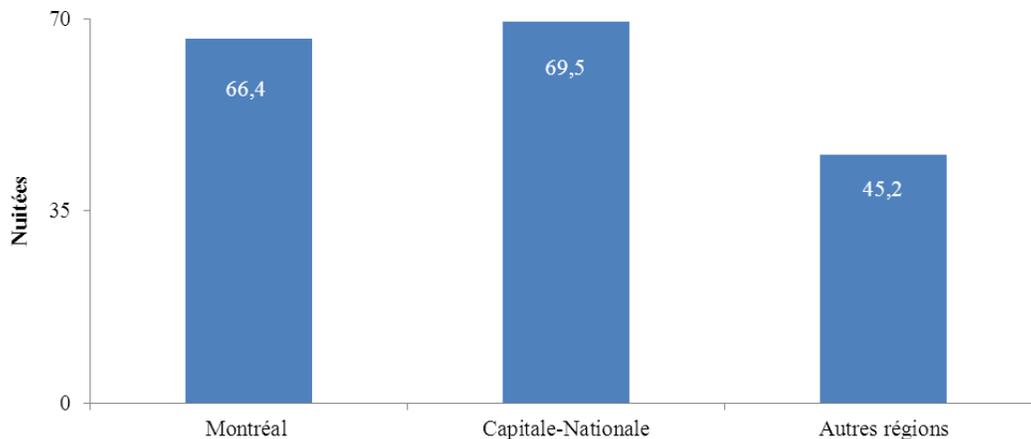
Région sociosanitaire	Nombre moyen d'admissions par personne admise			Durée moyenne des séjours (en nuitées)
	Femmes	Hommes	Total	
03 – Capitale-Nationale	1,2*	1,0*	1,1*	69,5
05 – Estrie	-----	1,1	1,1	41,6
06 – Montréal	1,4	1,1	1,2	66,4
12 – Chaudière-Appalaches	1,2	1,3	1,3	15,7
13 – Laval	1,0	1,0	1,0	103,2
14 – Lanaudière	1,0	1,4	1,3	47,0
15 – Laurentides	1,3	1,0	1,1	65,3
16 – Montérégie	1,0	1,0	1,0	127,1
Ensemble du Québec	1,3	1,1	1,2	62,1

\* Donnée partielle puisque l'information n'est pas consignée par l'ensemble des ressources.

----- : Sans objet.

Plus précisément, tel que le montre le graphique 15 – qui présente la durée moyenne des séjours pour la région de Montréal, celle de la Capitale-Nationale et les autres régions –, les personnes admises dans les RHU situées à l'extérieur des grands centres tendent à effectuer des séjours de plus courte durée que les personnes admises dans les ressources des grands centres (45,2 nuitées dans les autres régions, comparativement à 66,4 nuitées dans la région de Montréal et à 69,5 nuitées dans la Capitale-Nationale).

**Graphique 15. Durée moyenne des séjours (en nuitées) faits par les personnes admises dans les RHU, volet « lits de transition », Capitale-Nationale, Montréal et autres régions du Québec, 2013-2014**



### Lits de transition dans les ressources d'hébergement d'urgence – Faits saillants

- Seulement 14 des 41 RHU participantes ont pu fournir des données statistiques portant précisément sur les lits de transition, les autres ressources ne pouvant faire la distinction, dans leurs statistiques, entre ce qui relève des lits d'urgence et des lits de transition.
- Dans l'ensemble de ces 14 ressources, 429 lits de transition (109 lits pour femmes, 276 lits pour hommes et 44 lits mixtes) étaient mis à la disposition des personnes en situation d'itinérance ou à risque de se trouver dans cette situation. Un peu plus de la moitié (54,1 %) de ces lits étaient dénombrés dans la région de Montréal, les autres se répartissant dans sept régions du Québec.
- Ces lits de transition totalisaient 156 586 nuitées disponibles et le taux d'occupation, qui variait toutefois selon les régions, a été de 74,3 %.
- Chaque mois, les RHU avaient enregistré en moyenne 156,1 admissions dans leurs lits de transition. En moyenne toujours, 127,6 personnes différentes avaient été admises mensuellement (26,4 % de femmes et 73,6 % d'hommes).
- Pour l'ensemble du Québec, plus de la moitié (53,1 %) des personnes admises étaient âgées entre 35 et 54 ans (23,1 % avaient de 35 à 44 ans et 30 %, de 45 à 54 ans). Les personnes admises étaient plus jeunes dans les régions de l'Estrie, de Lanaudière et des Laurentides, et un peu plus vieilles en Chaudière-Appalaches.
- Les personnes admises dans le volet « lits de transition » des RHU s'étaient majoritairement présentées d'elles-mêmes (39,3 %) ou avaient été orientées par une ressource offrant des lits d'urgence (31,4 %).
- Sur le plan des problématiques touchant les usagers des lits de transition dans les RHU, les quatre principales étaient le manque de ressources financières (26,3 %),

- les troubles mentaux (16,9 %), la violence conjugale (14,7 %) et la toxicomanie (12,6 %).
- En moyenne, chaque personne ayant occupé un lit de transition dans l'une des ressources d'hébergement d'urgence l'a été 1,2 fois au cours de l'année.
  - La durée moyenne de chaque séjour ayant été effectué par les personnes admises au cours de l'année 2013-2014 était de 62,1 nuitées.

### **3.2.2 Lits de transition dans les ressources d'hébergement pour jeunes**

Ainsi que le mentionne la Politique nationale de lutte à l'itinérance, des facteurs tels que les ruptures familiales, la négligence vécue durant l'enfance ou l'adolescence, le décrochage scolaire, les troubles mentaux et la toxicomanie peuvent amener des jeunes à se retrouver à la rue. Certaines ressources ont été créées dans le but d'offrir un accompagnement et de l'hébergement à ces jeunes, qu'ils soient en situation d'itinérance ou à risque au regard de l'itinérance, notamment pendant une période de transition ou à la sortie d'un établissement comme un centre jeunesse.

Les données présentées ici ont été fournies par le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), qui recueille annuellement les données statistiques de ses membres. Elles portent sur l'année 2012-2013 pour l'ensemble du Québec, la donnée par région n'étant pas disponible. Elles concernent 27 ressources d'hébergement pour jeunes âgés de 12 à 30 ans (sur les 29 membres du RACQ). Toutefois, ces données ne permettent pas de distinguer les jeunes en situation d'itinérance des autres jeunes ayant été hébergés. Le tableau 17 présente la répartition de ces ressources d'hébergement selon la région sociosanitaire, les Auberges du cœur étant présentes dans dix régions du Québec.

À la fin de la sous-section se trouvent les principales données concernant une ressource d'hébergement pour jeunes non-membre du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, située dans la région des Laurentides. Cette ressource a rempli la grille élaborée aux fins du présent portrait. D'autres ressources d'hébergement pour jeunes ayant une mission similaire à celles des Auberges du cœur existent au Québec (environ une quinzaine), mais elles n'ont pas pu participer à ce premier portrait étant donné le court délai alloué pour la transmission des données.

**Tableau 17. Répartition des ressources d'hébergement pour jeunes membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2012-2013**

Région sociosanitaire	Nombre de ressources d'hébergement pour jeunes
01 – Bas-Saint-Laurent	2
03 – Capitale-Nationale	3
04 – Mauricie et Centre-du-Québec	2
05 – Estrie	1
06 – Montréal	8
07 – Outaouais	2
12 – Chaudière-Appalaches	1
13 – Laval	1
14 – Lanaudière	4
16 – Montérégie	5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>29</b>

Note : Bien que 29 ressources d'hébergement pour jeunes fassent partie du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, les données présentées portent sur 27 d'entre elles.

Source : Regroupement des Auberges du Cœur du Québec.

### 3.2.2.1 Capacité d'accueil des Auberges du cœur et admissions dans ces ressources

Les 27 ressources d'hébergement pour jeunes dont il est question dans le présent portrait, qui totalisent 302 lits, sont ouvertes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7<sup>13</sup>. En 2012-2013, sur les 110 230 nuitées disponibles dans ces ressources, 86 512 nuitées ont été enregistrées, lesquelles correspondent à un taux d'occupation de 78,5 %<sup>14</sup>. Plus précisément, pour les séjours de courte durée (cinq jours et moins), 1 498 nuitées ont été recensées et, pour les séjours d'une durée de six jours et plus, on a compté 85 014 nuitées.

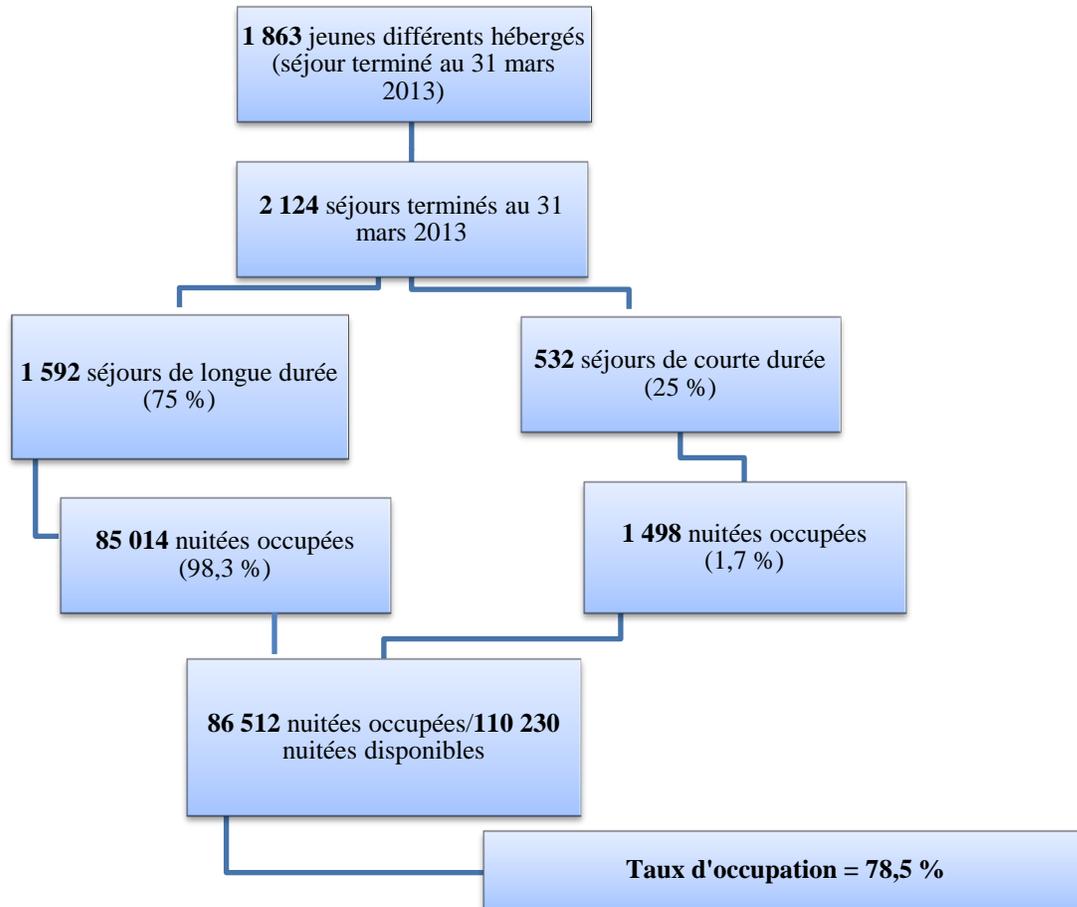
En 2012-2013, 2 124 séjours s'étant terminés avant le 31 mars 2013, soit 532 séjours (25 %) de courte durée (cinq jours et moins) et 1 592 séjours (75 %) de longue durée (six jours et plus), avaient été effectués par 1 863 jeunes différents ayant été admis dans ces ressources d'hébergement. Les proportions ne tendaient pas à varier selon le sexe du

13. Les deux ressources pour lesquelles les données ne sont pas présentées comptent 89 lits.

14. Une Auberge du cœur a dû fermer ses neuf lits temporairement durant six semaines pour cause de rénovations.

jeune admis. Ajoutons qu'en 2012-2013, 2 052 jeunes différents ont été hébergés par ces ressources, que leur séjour ait été terminé ou non au 31 mars 2013.

**Graphique 16. Capacité d'accueil et admissions dans les ressources d'hébergement pour jeunes membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, 2012-2013**

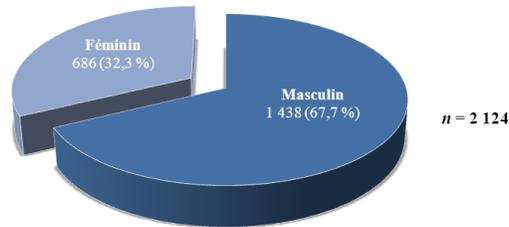


Source : Regroupement des Auberges du cœur du Québec.

### 3.2.2.2 Caractéristiques des personnes admises dans les Auberges du cœur

Tel que l'indique le graphique 17, les deux tiers (67,7 %) des séjours effectués dans les Auberges du cœur l'ont été par des jeunes hommes. La proportion ne varie toutefois pas selon les types de séjours (longue durée ou courte durée).

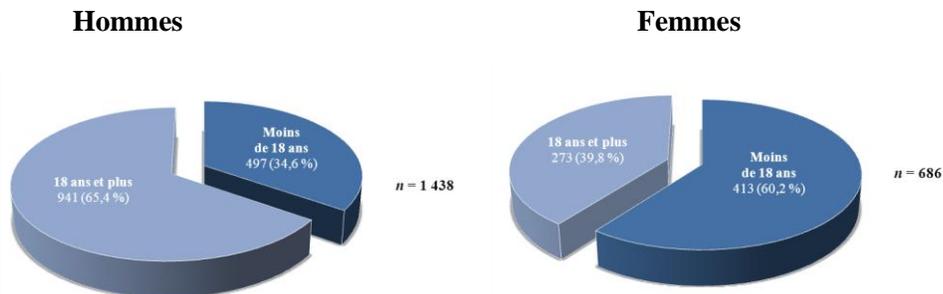
**Graphique 17. Répartition (%) des séjours effectués dans les ressources d'hébergement pour jeunes membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, selon le sexe de la personne admise, 2012-2013**

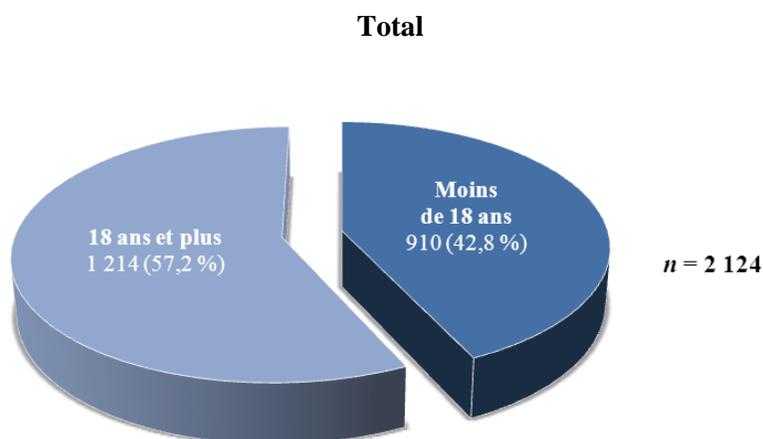


Source : Regroupement des Auberges du cœur du Québec.

Quant à l'âge des jeunes admis, tel que le montre le graphique 18, 57,2 % des séjours concernent des jeunes de 18 ans et plus. Toutefois, la proportion des hommes majeurs était plus forte que celle des femmes majeures (65,4 % et 39,8 %, respectivement). Il ressort des données que, pour plus de la moitié (60,2 %) des séjours ayant été effectués par des femmes, celles-ci avaient moins de 18 ans (comparativement à 34,6 % des hommes).

**Graphique 18. Répartition (%) des séjours effectués dans les ressources d'hébergement pour jeunes membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, selon le groupe d'âge et selon le sexe de la personne admise, 2012-2013**





Source : Regroupement des Auberges du cœur du Québec.

### 3.2.2.3 Durée des séjours dans les Auberges du cœur et fréquence d'utilisation de ces ressources

En 2012-2013, la moyenne du nombre d'admissions par jeune admis dans les ressources d'hébergement membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec était de 1,1 admission pour l'année.

De plus, la durée moyenne des séjours y ayant été effectués au 31 mars 2013, qu'ils soient de courte ou de longue durée, était de 42,2 nuitées. Plus précisément, la durée moyenne des longs séjours (six jours et plus) était de 55,2 nuitées.

**Tableau 18. Durée des séjours dans les ressources d'hébergement pour jeunes membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec et fréquence d'utilisation de ces ressources, 2013-2014**

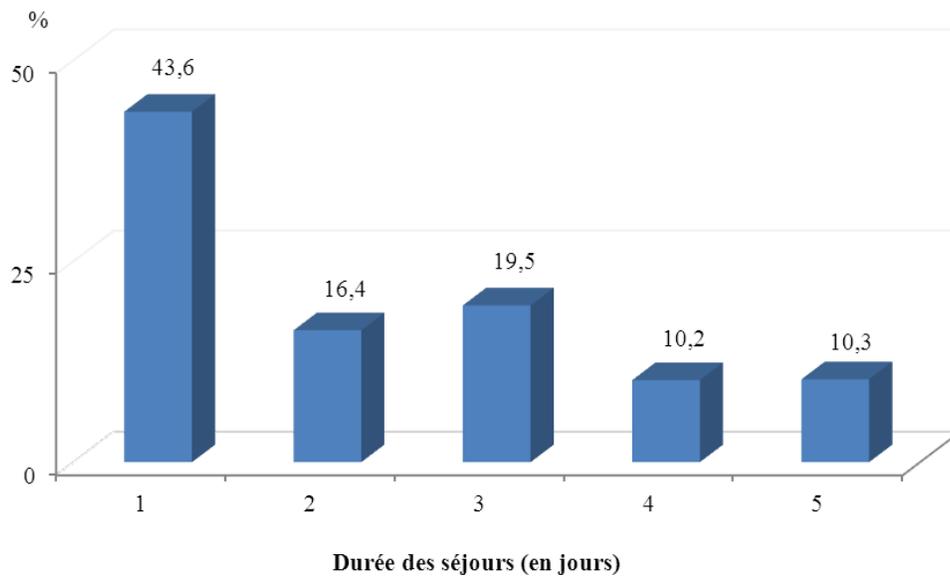
Indicateurs	
Moyenne du nombre d'admissions par jeune admis	1,1 admission
Durée moyenne des séjours (courte ou longue durée)	42,2 nuitées
Durée moyenne des longs séjours (six jours et plus)	55,2 nuitées

Source : Regroupement des Auberges du cœur du Québec.

Tel que l'illustre le graphique 19, en 2012-2013, 43,6 % des séjours de courte durée n'ont été que d'une seule journée. Plus précisément, les jeunes de moins de 18 ans étaient proportionnellement plus nombreux que ceux de 18 ans et plus à n'avoir séjourné qu'une seule journée (52 % pour les moins de 18 ans contre 35 % pour les 18 ans et plus). Selon

les règles du RACQ, les jeunes de moins de 18 ans peuvent être admis au maximum deux fois par année et hébergés au maximum trente jours chaque fois. Les jeunes de 18 ans et plus peuvent quant à eux être hébergés un an au maximum.

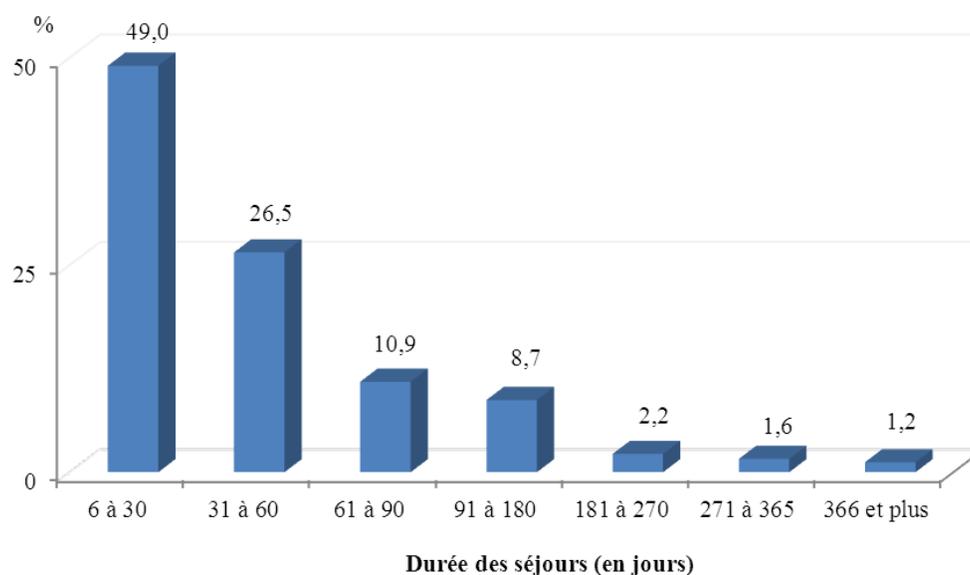
**Graphique 19. Répartition (%) des séjours de courte durée (cinq jours et moins) effectués dans les ressources d'hébergement pour jeunes membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, selon la durée du séjour, 2012-2013**



Source : Regroupement des Auberges du cœur du Québec.

En ce qui concerne les séjours de longue durée, en 2012-2013, 49 % des séjours faits dans les ressources d'hébergement pour les jeunes avaient eu une durée allant de six à trente jours (voir le graphique 20). Là encore, les jeunes âgés de moins de 18 ans étaient proportionnellement plus nombreux que ceux de 18 ans et plus à avoir effectué des séjours de longue durée ne dépassant pas trente jours (55 % contre 45 %).

**Graphique 20. Répartition des séjours de longue durée (six jours et plus) effectués dans les ressources d'hébergement pour jeunes membres du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, selon la durée du séjour, 2012-2013**



Source : Regroupement des Auberges du cœur du Québec.

En ce qui concerne la ressource d'hébergement pour jeunes de la région des Laurentides, non-membre du regroupement mais ayant fourni des données, elle disposait, pour l'année 2013-2014, de 9 lits (4 lits pour femmes, 4 lits pour hommes et 1 lit mixte), dont l'un est davantage utilisé à des fins de dépannage et d'urgence. Sur les 2 518 nuitées disponibles en 2013-2014, 1 833 nuitées ont été enregistrées, pour un taux d'occupation de 72,8 %. De plus, sur les 71 admissions dénombrées au cours de l'année, 65 jeunes différents avaient été hébergés (53,8 % étaient des femmes et 46,2 %, des hommes). Ajoutons que 7,7 % de ces jeunes étaient considérés comme étant sans domicile fixe au moment de leur admission dans la ressource et que la moitié d'entre eux avaient des troubles mentaux, diagnostiqués ou non. Quant à l'âge de ces jeunes, 72,9 % avaient de 12 à 15 ans et 28,1 %, de 16 à 17 ans. La majorité d'entre eux (85,9 %) venaient de la région des Laurentides. Enfin, la durée moyenne des séjours dans les lits de transition était de 38 nuitées alors que, dans les lits d'urgence, elle était de 2 nuitées.

### Lits de transition pour les jeunes – Faits saillants

- En 2012-2013, les 27 ressources d'hébergement pour jeunes membres du RACQ (sur 29) comptaient 302 lits donnant 110 230 nuitées disponibles. Le taux d'occupation moyen était de 78,5 %.
- En 2012-2013, 2 124 séjours ont été effectués par 1 863 jeunes différents ayant été admis dans ces ressources, soit 532 séjours (25 %) de courte durée (cinq jours et moins) et 1 592 séjours (75 %) de longue durée (six jours et plus).

- Les deux tiers (67,7 %) des séjours dénombrés dans ces ressources d'hébergement concernaient des jeunes hommes et 57,2 % des séjours ont été effectués par des jeunes âgés de 18 ans et plus (65,4 % de jeunes hommes et 39,8 % de jeunes femmes).
- La moyenne du nombre d'admissions par jeune admis dans ces ressources d'hébergement était de 1,1 admission par année.
- La durée moyenne des séjours ayant été effectués au 31 mars 2013, qu'ils soient de courte ou de longue durée, était de 42,2 nuitées.
- Dans 43,6 % des cas, les séjours de courte durée n'étaient que d'une seule journée. En ce qui concerne les séjours de longue durée, 49 % de ces séjours allaient de six à trente jours.
- En 2013-2014, la ressource d'hébergement pour jeunes de la région des Laurentides non-membre du RACQ avait un taux d'occupation de 72,8 % et a hébergé 65 jeunes différents (53,8 % étaient des femmes et 46,2 %, des hommes).

### **3.2.3 Lits de transition dans les maisons d'hébergement pour femmes**

Les données relatives aux maisons d'hébergement pour femmes ont deux sources. La première est la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (appelée ci-après Fédération), qui en regroupe 36, réparties dans 11 régions du Québec (voir le tableau 19). Ces maisons ont pour but de promouvoir et de défendre les droits des femmes qui connaissent différentes problématiques sociales et ceux de leurs enfants. Parmi ces ressources, 31 accueillent des femmes avec ou sans enfants et 5, seulement des femmes. La deuxième source de données est constituée des maisons non-membres de la Fédération mais ayant une mission similaire. Elles sont ici au nombre de quatre, mais leur nombre réel se situe bien au-delà. Plusieurs ressources n'ont pas été en mesure de fournir des données, étant donné le court délai alloué pour la transmission de celles-ci.

La Fédération recueille annuellement des données auprès de ses membres et utilise plusieurs indicateurs correspondant à ceux qui apparaissent dans le portrait. Pour ce qui est des quatre ressources non-membres, elles ont rempli la grille élaborée aux fins du présent portrait. Puisque la source des données et les grilles utilisées sont différentes, les résultats qui les concernent seront présentés de manière distincte.

**Tableau 19. Répartition des maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Nombre de maisons d'hébergement pour femmes
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	3
03 – Capitale-Nationale	3
04 – Mauricie et Centre-du-Québec	1
05 – Estrie	2
06 – Montréal	11
07 – Outaouais	4
10 – Nord-du-Québec	1
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1
14 – Lanaudière	2
15 – Laurentides	1
16 – Montérégie	7
<b>Total</b>	<b>36</b>

Source : Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

### 3.2.3.1 Capacité d'accueil des maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération et admissions dans ces ressources

Au total, l'ensemble des ressources membres de la Fédération recense 510 lits, pour un total de 186 150 nuitées disponibles. Ces maisons sont ouvertes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Avec un nombre total de nuitées occupées de 153 770, le taux d'occupation annuel pour 2013-2014 était de 82,6 %. Le nombre d'admissions total établi pour les femmes au cours de cette même année est de 3 009 ; il faut préciser que 1 552 admissions ont aussi été réalisées par des enfants. Le nombre d'admissions correspond ici au nombre de fois où des personnes ont été admises dans ces maisons. Il ne s'agit donc pas du nombre de personnes différentes, mais du nombre d'inscriptions ayant été enregistrées au cours de l'année.

C'est à Montréal que l'on observe le plus grand nombre de maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération, soit onze ; suit la Montérégie, avec sept maisons. C'est également dans ces deux régions que l'on recense les plus grands nombres de lits, avec respectivement 196 et 104 lits. Les taux d'occupation varient entre 63,9 % et 124,7 %, ce dernier pourcentage ayant été établi pour la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. L'Outaouais, l'Estrie, Montréal et la Montérégie avaient des taux d'occupation supérieurs à 80 %.

**Tableau 20. Capacité d'accueil des maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération et admissions dans ces ressources, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Nombre de lits	Nombre de nuitées disponibles	Nombre de nuitées occupées	Taux d'occupation (%)	Nombre d'admissions
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	42	15 330	10 444	68,1	263
03 – Capitale-Nationale	28	10 220	6 543	64	187
04 – Mauricie-et-Centre-du-Québec	12	4 380	5 463	124,7	118
05 – Estrie	24	8 760	7 730	88,2	155
06 – Montréal	196	71 540	61 420	85,8	1 013
07 - Outaouais	34	12 410	12 284	99	202
10 – Nord-du-Québec	14	5 110	3 640	71,2	163
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	9	3 285	2 413	73,4	37
14 – Lanaudière	34	12 410	9 607	77,4	197
15 – Laurentides	13	4 745	3 033	63,9	89
16 – Montérégie	104	37 960	31 193	82,2	585
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>510</b>	<b>186 150</b>	<b>153 770</b>	<b>82,6</b>	<b>3 009</b>

Source : Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

### 3.2.3.2 Caractéristiques des femmes admises dans les maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération

Pour l'ensemble des maisons, 80,2 % des femmes hébergées avaient entre 18 et 50 ans, alors que 19,1 % avaient plus de 51 ans (voir le tableau 21). C'est en Estrie que l'on retrouve le pourcentage le plus élevé de femmes ayant entre 18 et 30 ans (42,6 %) tandis qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les femmes de plus de 51 ans représentaient 30,2 % des femmes hébergées.

**Tableau 21. Répartition (%) des femmes admises dans les maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération selon le groupe d'âge, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Moins de 18 ans	De 18 à 30 ans	De 31 à 40 ans	De 41 à 50 ans	De 51 à 60 ans	61 ans et plus
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	n. p.	24,8	26,7	17,9	21,4	8,8
03 – Capitale-Nationale	0	28,3	35,3	16,6	11,8	8
04 – Mauricie et Centre-du-Québec	n. p.	19,5	28,8	30,5	16,1	n. p.
05 – Estrie	n. p.	42,6	26,5	19,4	6,5	n. p.
06 – Montréal	n. p.	26,6	24,4	23,8	18,9	6,2
07 - Outaouais	n. p.	32,7	31,1	19,4	12,8	3,1
10 – Nord-du-Québec	0	27,7	35,2	27,2	7,4	n. p.
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0	32,4	16,2	29,7	18,9	n. p.
14 – Lanaudière	0	23,9	35,5	24,4	13,7	n. p.
15 – Laurentides	0	38,2	28,1	21,3	8,9	n. p.
16 – Montérégie	1,5	29,2	33,5	23,9	8,7	3,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>0,6</b>	<b>28,3</b>	<b>29,1</b>	<b>22,8</b>	<b>14,2</b>	<b>4,9</b>

n. p. Valeur inférieure à cinq non présentée afin de respecter les règles relatives à la divulgation et de protéger la confidentialité.

Source : Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

Plusieurs femmes (31,9 %) se présentaient à la ressource sans y avoir été dirigées par quiconque (voir le tableau 22). Le taux est particulièrement élevé dans le Nord-du-Québec, où 61,3 % des femmes se présentaient d'elles-mêmes, alors qu'il est de 9,6 % dans Lanaudière. Les centres jeunesse constituaient la source la moins fréquente puisqu'en moyenne, pour l'ensemble du Québec, ils représentaient seulement 3 % des références ; en Estrie toutefois, ils se démarquent avec un taux de 21,9 %. Ce dernier résultat semble concorder avec les données du tableau précédent, qui montre que c'est en Estrie que les femmes hébergées sont les plus jeunes.

**Tableau 22. Répartition (%) des femmes admises dans les maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération selon la source de référence, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Source de référence					
	Aucune	CSSS	Sécurité publique	Centre jeunesse	Maison d'hébergement	Autre
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	46,8	17,5	10,6	1,1	6,5	17,5
03 – Capitale-Nationale	27,8	18,2	9,6	2,7	11,7	29,9
04 – Mauricie et Centre-du-Québec	33,1	10,2	5,1	2,5	5,9	43,2
05 – Estrie	23,9	18,1	7,7	21,9	2,6	25,8
06 – Montréal	32,4	10,1	6,7	0,9	13,7	36,1
07 - Outaouais	30	12	7,5	4,5	15,5	30,5
10 – Nord-du-Québec	61,3	22,1	6,1	0	1,2	9,2
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	27	32,4	13,5	8,1	13,5	5,4
14 – Lanaudière	9,6	13,7	8,6	2,5	22,8	42,6
15 – Laurentides	48,3	14,6	7,9	3,4	8,9	16,9
16 – Montérégie	25,1	13,3	14	2,7	10,3	34,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>31,9</b>	<b>13,7</b>	<b>8,9</b>	<b>3</b>	<b>11,3</b>	<b>31,1</b>

Source : Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

En ce qui concerne le motif de l'hébergement associé au phénomène de l'itinérance, une distinction est faite entre « sans abri » et « temporairement sans hébergement ». Selon la Fédération, « sans abri » correspond à la situation d'une femme qui est itinérante, c'est-à-dire à la rue, d'une manière chronique. « Temporairement sans hébergement » correspond à la situation d'une femme qui vient de quitter son domicile ou qui éprouve des difficultés dans sa vie ; ce sont davantage ici des femmes se trouvant dans une situation d'itinérance pour une durée limitée, cet état pouvant cependant mener à une situation chronique. Précisons que la Fédération utilise de nombreux autres motifs pour colliger ses données (ex. : violence, toxicomanie, santé mentale, etc.) et que plus d'un choix de réponse est possible. Selon les informations qu'elle a fournies, 12,7 % des femmes hébergées dans ses maisons sont « sans abri », les proportions étant particulièrement élevées dans la région de Montréal (25,5 %) et celle de l'Outaouais (16,1 %). Quant à la proportion des femmes « temporairement sans hébergement », elle était de 5 % pour l'ensemble du Québec, le Nord-du-Québec se démarquant avec une proportion de 15,3 %.

Alors que les motifs de l'hébergement constituent les raisons principales pour lesquelles les femmes utilisent les maisons d'hébergement de la Fédération, les problématiques

associées sont évaluées au cours de leur séjour ; elles peuvent également inclure « sans abri » et « temporairement sans hébergement » en plus de la santé mentale (28 %), de la violence conjugale (20 %) et de la toxicomanie (19 %), notamment. Ici aussi, plus d'un choix de réponse est possible. En 2013-2014, pour l'ensemble du Québec, 7,2 % des femmes hébergées ont comme problématique associée le fait d'être « sans abri » et 8,9 %, celle d'être « temporairement sans hébergement ».

**Tableau 23. Proportion (%) des femmes admises dans les maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération et dont l'hébergement est rattaché à l'un des motifs ou à l'une des problématiques associées « sans abri » ou « temporairement sans hébergement », régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Motif de l'hébergement		Problématique associée	
	Sans abri	Temporairement sans hébergement	Sans abri	Temporairement sans hébergement
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	10,6	3,8	14,8	4,9
03 – Capitale-Nationale	1,1	2,1	3,7	19,3
04 – Mauricie et Centre-du-Québec	0,8	0,8	1,7	11,
05 – Estrie	0	0,6	3,2	12,3
06 – Montréal	25,5	7,1	6,4	5,4
07 - Outaouais	16,1	9	13,1	14,1
10 – Nord-du-Québec	9,8	15,3	4,9	23,3
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,7	2,7	10,8	10,8
14 – Lanaudière	0	0	2,5	0
15 – Laurentides	7,9	2,2	4,5	2,2
16 – Montérégie	6,5	2,7	8,7	10,3
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>12,7</b>	<b>5</b>	<b>7,2</b>	<b>8,9</b>

Source : Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

Parmi l'ensemble des régions, c'est à Montréal que l'on observe le pourcentage le plus élevé de femmes nées à l'extérieur du Canada (36,8 %), alors qu'il est de 19,8 % pour l'ensemble du Québec. En ce qui a trait à la provenance, 81,4 % des femmes ont eu comme dernière adresse la même région administrative que celle de la ressource qui les a hébergées et les écarts de pourcentage sont faibles d'une région à l'autre. Enfin, le statut autochtone se répartit de manière très inégale d'une région à l'autre : alors qu'il est de 79,8 % pour le Nord-du-Québec, il n'est que de 5,9 % pour l'ensemble du Québec puisque plusieurs régions présentent des taux très bas (voir le tableau 24).

**Tableau 24. Origine et statut autochtone des femmes admises dans les maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération (%), régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Origine		Statut autochtone
	Nées à l'extérieur du Canada	Provenance – dernière adresse située dans la même région administrative	
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	3	93,2	5,7
03 – Capitale-Nationale	7,5	93,5	n. p.
04 – Mauricie et Centre-du-Québec	5,9	85,6	n. p.
05 – Estrie	15,4	78,7	0
06 – Montréal	36,8	82,3	0,8
07 - Outaouais	11,4	75,8	8,3
10 – Nord-du-Québec	0	85,3	79,8
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	n. p.	83,8	0
14 – Lanaudière	13,7	65,4	0
15 – Laurentides	n. p.	70,8	n. p.
16 – Montérégie	19,8	78,1	n. p.
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>19,8</b>	<b>81,4</b>	<b>5,9</b>

n. p. : Valeur inférieure à cinq non présentée afin de respecter les règles relatives à la divulgation et de protéger la confidentialité.

Source : Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

### 3.2.3.3 Durée des séjours dans les maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération

La durée moyenne des séjours dans les ressources membres de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes varie entre 13,4 nuitées dans le Nord-du-Québec et 45,5 nuitées à Montréal, la moyenne se situant à 33,7 nuitées pour l'ensemble du Québec (voir le tableau 25). Contrairement aux autres données ayant été présentées précédemment, la durée moyenne du séjour tient compte ici des séjours ayant été effectués par des enfants.

**Tableau 25. Durée moyenne des séjours (en nuitées) des femmes et des enfants admis dans les maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2013-2014**

Région sociosanitaire	Durée moyenne des séjours (en nuitées)
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	30,3
03 – Capitale-Nationale	22,3
04 – Mauricie et Centre-du-Québec	29,6
05 – Estrie	28,3
06 – Montréal	45,5
07 - Outaouais	35,8
10 – Nord-du-Québec	13,4
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	44,7
14 – Lanaudière	28,0
15 – Laurentides	22,9
16 – Montérégie	32,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>33,7</b>

Source : Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

Pour ce qui est des résultats concernant les quatre ressources non-membres de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, voici les principaux constats. Ces ressources, situées dans les régions de Montréal, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Montérégie, disposaient de 68 lits de transition pour femmes en 2013-2014. Sur les 24 820 nuitées disponibles, 20 195 nuitées ont été enregistrées ; le taux d'occupation, de 81,4 %, est similaire à celui qui a été établi pour les maisons d'hébergement membres de la Fédération. De plus, 480 admissions ont été recensées au cours de l'année et 71,3 % des femmes étaient considérées comme étant sans domicile fixe au moment de leur admission dans une ressource. Près du tiers de ces femmes (32,4 %) n'avaient pas été orientées par quiconque vers ces ressources d'hébergement et 67 % venaient de la même région administrative que celle où était située la ressource les ayant hébergées. Ces femmes connaissaient principalement des problèmes de santé physique (42,3 %) et de violence conjugale (34 %). Enfin, la durée moyenne des séjours dans ces ressources était de 42,1 nuitées.

### **Lits de transition pour les femmes – Faits saillants**

- L'ensemble des maisons membres de la Fédération comptait 510 lits, pour un total de 186 150 nuitées disponibles. Les régions de Montréal et de la Montérégie affichaient les plus grands nombres de maisons et de lits.
- Le nombre d'admissions enregistrées dans ces maisons au cours de l'année 2013-2014 pour l'ensemble des ressources membres est de 3 009 (femmes seulement) et le taux d'occupation annuel pour cette même période est de 82,6 %.
- Pour l'ensemble des maisons, 80,2 % des femmes hébergées avaient entre 18 et 50 ans, alors que 19,1 % avaient plus de 51 ans.
- Plusieurs femmes (31,9 %) se présentaient à une maison sans référence aucune et le taux varie d'une région à l'autre.
- Selon les informations fournies, 12,7 % des femmes hébergées dans ces maisons avaient comme motif d'hébergement le fait d'être « sans abri » (c'est-à-dire d'être dans une situation d'itinérance chronique), les taux étant particulièrement élevés pour la région de Montréal (25,5 %) et l'Outaouais (16,1 %). Un pourcentage plus faible de femmes (5 %) avaient comme motif d'être « temporairement sans hébergement » (situation d'une femme qui vient de quitter le domicile ou qui éprouve des difficultés dans sa vie).
- L'origine et le statut autochtone des femmes hébergées variaient d'une région à l'autre : c'est à Montréal que l'on retrouvait le pourcentage le plus élevé de femmes nées à l'extérieur du Canada (36,8 %), tandis que 79,8 % des femmes hébergées dans la région du Nord-du-Québec avaient un statut autochtone.
- La durée moyenne des séjours est de 33,7 nuitées.
- En 2013-2014, les quatre ressources non-membres de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes disposaient de 68 lits de transition pour femmes et présentaient un taux d'occupation de 81,4 %, ce qui est similaire au taux d'occupation des maisons d'hébergement membres de la Fédération.

### 3.2.4 Principaux résultats relatifs à l'utilisation des lits d'urgence et des lits de transition au Québec

**Tableau 26. Synthèse des résultats quant à l'utilisation des lits d'urgence et des lits de transition, 2013-2014**

Indicateurs	Lits d'urgence dans les RHU	Lits de transition		
		RHU	Auberges du cœur	Maisons d'hébergement pour femmes
Nombre de ressources	41	14	27 (1)	36 (4)
Nombre de lits	1 263	429	302 (9)	510 (68)
Nombre de nuitées disponibles	453 483	156 586	110 230 (2 518)	186 150 (24 820)
Nombre de nuitées occupées	357 495	116 353	86 512 (1 833)	153 770 (20 195)
Taux d'occupation	78,8 %	74,3 %	78,5 % (72,8 %)	82,6 % (81,4 %)
Taux de refus pour cause de débordement	3 %	0,1 %	ND	ND
Répartition selon le sexe	Femmes : 13,3 % Hommes : 86,7 %	Femmes : 26,4 % Hommes : 73,6 %	Femmes : 32,3 % (53,8 %) Hommes : 67,7 % (46,2 %)	Femmes : 100 % (100 %)
Répartition selon l'âge	Moins de 16 ans : 0,3 % De 16 à 24 ans : 11,7 % De 25 à 34 ans : 16,1 % De 35 à 44 ans : 20,4 % De 45 à 54 ans : 29,3 % De 55 à 64 ans : 16,7 % 65 ans et plus : 5,5 %	Moins de 16 ans : 0 % De 16 à 24 ans : 9,5 % De 25 à 34 ans : 15,1 % De 35 à 44 ans : 23,1 % De 45 à 54 ans : 30 % De 55 à 64 ans : 17,2 % 65 ans et plus : 5 %	Moins de 18 ans : 42,8 % (100 %) 18 ans et plus : 57,2 %	Moins de 18 ans : 0,6 % (ND) De 18 à 30 ans : 28,3 % (ND) De 31 à 40 ans : 29,1 % (ND) De 41 à 50 ans : 22,8 % (ND) De 51 à 60 ans : 14,2 % (ND) 61 ans et plus : 4,9 % (ND)
Durée moyenne des séjours	7,8 nuitées	62,1 nuitées	42,2 nuitées (38 nuitées)	33,7 nuitées (42,1 nuitées)

Note : Les données mises entre parenthèses renvoient aux statistiques des ressources pour jeunes et des maisons d'hébergement pour femmes non-membres des regroupements nationaux.

### **3.3 Indicateurs liés aux déterminants structureaux de l'itinérance (revenu, insécurité alimentaire, logement et réseau d'entraide)**

Les sections précédentes visaient à faire l'état de la situation de l'itinérance au Québec et dans ses régions à partir des données relatives à l'utilisation des ressources d'hébergement. Il est aussi important de prendre en considération les statistiques portant sur les indicateurs liés aux déterminants structureaux de l'itinérance, comme la pauvreté, l'insécurité alimentaire, l'accès à des logements abordables, salubres et sécuritaires ainsi que le réseau d'entraide (Gouvernement du Québec, 2014a). Sans prétendre expliquer les différentes tendances avec certitude, le suivi dans le temps de ces différents déterminants servira à mieux comprendre les facteurs de risque liés à l'itinérance. Effectivement, le parcours personnel menant à l'itinérance est complexe et varie d'un individu à l'autre. Ces facteurs peuvent s'additionner chez les personnes à risque au regard de l'itinérance et l'interaction entre les différents déterminants structureaux peut contribuer à faire augmenter le risque davantage pour certains groupes de la population que pour d'autres (Echenberg et Jensen, 2012).

#### **3.3.1 Revenu**

##### **3.3.1.1 Faible revenu au Québec**

La mesure du panier de consommation (MPC) est une mesure de faible revenu basée sur le coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base<sup>15</sup>. Elle est recommandée par le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) comme mesure de référence permettant de suivre les situations de pauvreté sous l'angle de la couverture des besoins de base. Au Québec, entre 2002 et 2007, le taux de faible revenu selon la MPC a connu une baisse, pour se situer à 8,3 %. À la suite de la récession de 2008 (voir le tableau 27), le taux a augmenté pour atteindre 10,7 % en 2011, soit un niveau similaire à celui de 2002. En 2011, selon la situation familiale, il se situait à 27,1 % pour les personnes seules, à 30,8 % pour les hommes âgés de moins de 65 ans considérés comme des personnes seules, à 35,3 % pour les femmes âgées de moins de

---

15. Le panier de consommation, qui comprend la nourriture, l'habillement, le transport, le logement et autres dépenses, est d'abord calculé pour une famille de référence composée de quatre personnes, puis pour tous les autres types de familles économiques. Enfin, le coût des biens et services est calculé pour différentes collectivités et tailles de collectivités. La MPC tient ainsi compte des différences du coût de la vie qui existent entre collectivités et tailles de collectivité au Canada. Le revenu disponible est défini comme la somme qui reste du revenu familial brut total après la déduction des montants associés : à la garde des enfants ; à l'impôt sur le revenu des particuliers et aux cotisations au Régime de pensions du Canada, au Régime des rentes du Québec et à l'assurance emploi ; aux soins et services de santé non assurés, aux soins dentaires et aux soins de la vue ; aux pensions alimentaires et aux paiements de soutien aux enfants ; aux cotisations syndicales et aux cotisations au régime de retraite (Statistique Canada, 2013).

65 ans considérées comme des personnes seules et à 33 % pour les personnes dans les familles monoparentales ayant une femme à leur tête (CEPE, 2014).

**Tableau 27. Taux de faible revenu des personnes dans des unités familiales, basé sur la mesure du panier de consommation (MPC, base 2011), Québec, 2002-2011**

Unité familiale <sup>1</sup>	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Toutes les personnes</b>	10,8	10,2	9,1	10,4	9,7	8,3	9,9	9,6	10,1	10,7
Hommes	10,0	10,0	9,3	10,1	9,6	8,1	9,5	9,6	10,5	10,6
Femmes	11,7	10,4	8,9	10,7	9,9	8,6	10,2	9,6	9,8	10,8
<b>Personnes seules</b>	23,2	22,8	23,2	26,1	24,5	23,3	24,3	27,1	26,6	27,1
Personnes seules, hommes	21,8	24,3	25,9	28,0	27,6	24,9	23,0	27,3	28,1	27,0
Personnes seules, femmes	24,4	21,4	20,5	24,2	21,7	21,9	25,7	26,8	25,0	27,1
Personnes seules, personnes âgées	5,5*	2,7*	2,5*	5,3*	5,4*	4,1*	6,6*	13,1*	13,2*	12,5*
Personnes seules, hommes âgés	5,7*	1,6*	3,4*	2,3*	8,4*	3,6*	8,8*	13,6*	13,3*	7,8*
Personnes seules, femmes âgées	5,4*	3,1*	2,1*	6,3*	4,2*	4,3*	5,7*	12,9*	13,1*	14,7*
Personnes seules, moins de 65 ans	29,3	29,6	30,2	33,0	31,3	30,5	31,1	32,1	31,8	32,6
Personnes seules, hommes, moins de 65 ans	24,5	27,9	29,6	32,0	31,0	29,0	25,8	29,6	31,1	30,8
Personnes seules, femmes, moins de 65 ans	35,0	31,8	31,0	34,4	31,6	32,3	38,8	36,1	32,7	35,3
<b>Personnes dans les familles économiques, deux personnes ou plus</b>	8,5	7,7	6,3	7,2	6,8	5,3	7,0	6,0	6,8	7,4
Personnes dans les familles biparentales avec enfants	6,1*	5,3*	4,4*	5,3*	5,8*	3,2*	6,0*	4,4*	5,0*	5,3*
Personnes dans les familles monoparentales	32,4*	29,5*	23,6*	22,8*	22,0*	18,9*	20,0*	23,3*	24,5*	28,9*
Personnes dans les familles monoparentales, homme à leur tête	14,8*	11,6*	11,2*	9,4*	7,9*	12,9*	10,9*	11,6*	17,5*	14,4*
Personnes dans les familles monoparentales, femme à leur tête	37,3*	34,2*	27,5*	26,9	26,5*	20,9*	22,9*	26,1*	25,9*	33,0*

1. Unité familiale : Personne seule et famille économique de deux personnes ou plus, au sens de Statistique Canada.

\* Donnée à utiliser avec prudence, coefficient de variation  $\geq 16$  %.

Le lecteur peut consulter le tableau 61, à l'annexe 5, pour d'autres résultats.

Source : Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (2014).

### 3.3.1.2 Faible revenu selon la région

Les statistiques de faible revenu n'étant pas disponibles selon la MPC pour les régions du Québec, les comparaisons interrégionales ont été établies d'après la médiane provinciale de la mesure du faible revenu (MFR). Ces comparaisons permettent d'observer ce qui suit entre 2002 et 2011 : certaines régions du Québec ont enregistré une baisse du taux de faible revenu (notamment le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord) ; d'autres ont connu une relative stabilité (dont l'Estrie et Montréal) ; d'autres encore, une hausse (ex. : Nord-du-Québec). En 2011 (dernière année pour laquelle des données sont disponibles), alors que le Québec enregistrait un taux de 8,8 %, les régions de Chaudière-Appalaches, de la Capitale-Nationale, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent occupaient les positions les plus favorables, avec des taux inférieurs à 6 %, et, à l'autre extrémité, les taux des régions du Nord-du-Québec et de Montréal dépassaient 15 %, comme le montre le tableau 28.

**Tableau 28. Taux de faible revenu d'après la mesure du faible revenu (MFR), régions administratives et ensemble du Québec, 2002-2011**

Région administrative	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Variation en points de pourcentage 2002-2011
01 Bas-Saint-Laurent	8,4	8,4	8,1	7,4	7,3	7,7	7,3	6,9	6,1	5,6	-2,8
02 Saguenay-Lac-St-Jean	8,5	8,4	8,1	7,6	7,2	7,4	7,0	6,7	6,0	5,5	-3,0
03 Capitale-Nationale	6,9	6,7	6,7	6,2	6,0	6,3	5,9	5,9	5,5	5,1	-1,8
04 Mauricie	10,4	10,4	10,4	9,9	9,4	10,0	9,7	9,6	8,9	8,3	-2,1
05 Estrie	8,6	8,8	8,7	8,2	8,4	9,1	9,0	9,1	8,7	8,0	-0,6
06 Montréal	16,5	17,0	17,1	16,7	16,1	16,8	16,7	17,0	16,6	15,8	-0,7
07 Outaouais	9,9	9,8	9,8	9,1	9,1	9,4	9,0	8,9	8,4	8,1	-1,8
08 Abitibi-Témiscamingue	9,9	10,1	9,7	8,6	8,3	8,6	8,1	8,0	7,1	6,4	-3,5
09 Côte-Nord	10,5	9,9	10,2	9,7	9,7	10,1	10,0	9,7	8,5	8,1	-2,4
10 Nord-du-Québec	14,4	14,2	15,0	14,8	16,5	17,5	14,9	16,0	15,4	15,2	0,8
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11,5	11,0	10,8	10,4	9,9	10,4	10,0	9,7	8,8	8,2	-3,3
12 Chaudière-Appalaches	5,9	5,8	5,7	5,3	5,3	5,7	5,5	5,4	4,8	4,4	-1,5
13 Laval	7,5	7,6	7,7	7,3	7,4	8,0	8,1	8,4	8,1	7,8	0,3
14 Lanaudière	8,5	8,2	7,9	7,3	7,3	8,1	8,0	8,1	7,5	7,0	-1,5
15 Laurentides	8,5	8,2	8,0	7,4	7,3	8,1	7,9	7,9	7,3	7,0	-1,5
16 Montérégie	7,8	7,8	7,6	7,2	7,1	8,0	7,8	8,0	7,5	7,2	-0,6
17 Centre-du-Québec	8,3	8,5	8,4	7,8	7,9	8,5	8,4	8,6	7,8	7,2	-1,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>10,2</b>	<b>10,1</b>	<b>10,0</b>	<b>9,6</b>	<b>9,3</b>	<b>9,9</b>	<b>9,7</b>	<b>9,8</b>	<b>9,3</b>	<b>8,8</b>	<b>-1,4</b>

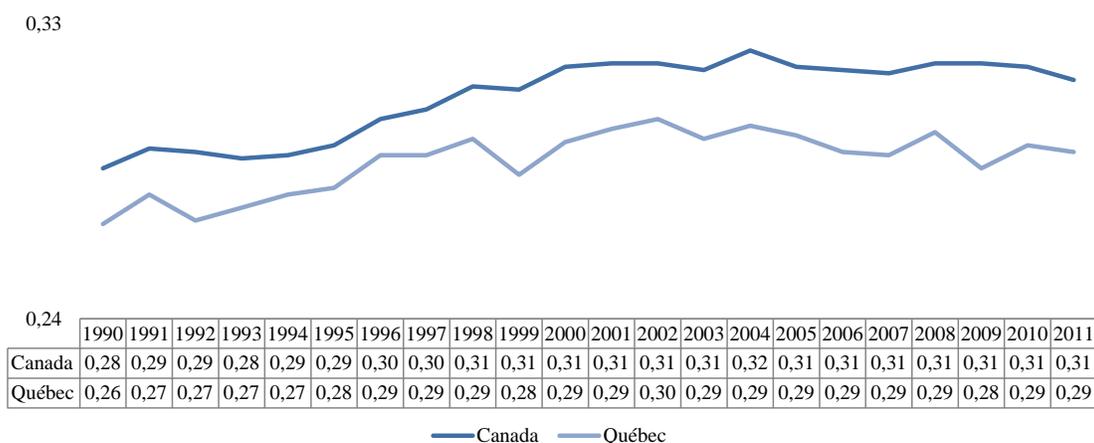
Note 1 : Selon la MFR basée sur 50 % du revenu familial médian québécois après impôt.

Source : Institut de la statistique du Québec (2014).

Sachant que l'itinérance ne représente malgré tout qu'une faible proportion de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté, ce ne serait pas nécessairement parce que la pauvreté diminue que l'itinérance diminuerait. Les taux de faible revenu pourraient diminuer tout en laissant plus de personnes à la rue, et l'inverse pourrait aussi se produire. Par ailleurs, les politiques adoptées au Québec depuis une quinzaine d'années ont visé à améliorer la qualité et les conditions de vie des familles, laissant les personnes seules plus loin derrière (CEPE, 2014).

### 3.3.1.3 Évolution des inégalités de revenu

Le coefficient de Gini est une mesure simple et facile à interpréter pour l'analyse des inégalités de revenu. Ses valeurs varient entre 0, représentant la situation d'égalité parfaite, et 1, l'inégalité parfaite. Il est présenté à partir de 1990 car, de manière générale, les inégalités doivent être présentées sur de longues périodes pour que l'on puisse apprécier les variations. Même si, depuis 1990, les inégalités ont augmenté au Québec, et qu'elles sont demeurées assez stables depuis l'an 2000, des nuances sont de mise à cet égard. Chez les personnes seules, le quintile le plus pauvre a fait du surplace par rapport au quintile le plus riche, dont le pouvoir d'achat a progressé. Pour les familles de deux personnes ou plus, le pouvoir d'achat a fortement progressé, particulièrement celui des plus aisées. Par rapport à l'ensemble du Canada, pour la période allant de 1990 à 2011, le Québec a su conserver un niveau d'inégalités inférieur (voir le graphique 21).

**Graphique 21. Coefficient de Gini, pour l'ensemble des unités familiales, d'après le revenu après impôt ajusté, Canada et Québec, 1990-2011**

Source : Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (2014).

### 3.3.1.4 Adultes temporairement sans adresse recevant un chèque d'assistance sociale

Depuis 2002, il est possible pour une personne de recevoir un chèque d'assistance sociale<sup>16</sup> alors qu'elle est temporairement sans adresse, soit parce qu'elle n'a pas d'adresse fixe ou stable ou parce qu'elle n'a pas l'assurance d'un hébergement stable pour les soixante prochains jours. Les chèques peuvent être transmis notamment à des ressources communautaires, à des centres locaux d'emploi ou à des centres locaux de services communautaires offrant le service de transit.

Le nombre d'adultes qui reçoivent des chèques d'assistance sociale alors qu'ils sont temporairement sans adresse<sup>17</sup> a connu une forte hausse en 2003, à la faveur d'un jugement du Tribunal administratif du Québec. Le nombre est en effet passé de 174 à 783 entre mars 2002 et mars 2003, et il ne cesse d'augmenter depuis (voir le tableau 29).

En mars 2014, 2 880 adultes se trouvaient dans cette situation, dont 85,8 % sont des hommes et 14,2 % des femmes. De ce nombre, 83,8 % habitaient à Montréal (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2002-2014).

16. Le Programme d'assistance sociale du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale regroupe le Programme d'aide sociale, le Programme de solidarité sociale et le Programme alternative jeunesse ; il vise à accorder une aide financière de dernier recours à différents usagers afin de favoriser leur intégration en emploi ou leur participation sociale et communautaire (MESS, 2014b).

17. Désigne les personnes qui n'ont pas d'adresse fixe ou stable ou qui n'ont pas l'assurance d'un hébergement stable pour les 60 prochains jours (MESS, 2002-2014).

Cet indicateur doit toutefois être interprété avec prudence. La hausse ne traduit pas nécessairement une augmentation du nombre de prestataires de l'assistance sociale temporairement sans adresse, mais possiblement une augmentation de l'utilisation de la mesure depuis son introduction. Par ailleurs, ce ne sont pas toutes les personnes temporairement sans adresse qui ont recours à l'assistance sociale.

**Tableau 29. Nombre d'adultes temporairement sans adresse recevant un chèque d'assistance sociale, Montréal et ensemble du Québec, 2002-2014 (en mars de chaque année)**

Année	Montréal		Ensemble du Québec
	%	<i>n</i>	
2002	84,5	147	174
2003	90,9	712	783
2004	82,4	1 116	1 354
2005	83,3	1 296	1 555
2006	86,4	1 554	1 799
2007	86,7	1 758	2 027
2008	85,9	1 832	2 133
2009	84,8	1 982	2 337
2010	84,3	2 105	2 498
2011	83,4	2 160	2 591
2012	84,6	2 224	2 630
2013	85,3	2 375	2 784
2014	83,8	2 412	2 880

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2002-2014).

### Revenu – Faits saillants

- Le taux de faible revenu selon la MPC au Québec a connu une baisse entre 2002 et 2007 et une hausse depuis 2008. Il se situait à 10,7 % en 2011, étant revenu au même niveau qu'en 2002. Le taux était plus élevé pour certains sous-groupes de la population, soit les personnes seules (27,1 %), les hommes et les femmes âgés de moins de 65 ans considérés comme des personnes seules (30,8 % et 35,3 %, respectivement) et les personnes des familles monoparentales ayant une femme à leur tête (33 %).
- Entre 2002 et 2011, les fluctuations de la MFR différaient d'une région à l'autre. En 2011, les régions du Nord-du-Québec et de Montréal présentaient les taux les plus élevés (15,8 % et 15,2 %) par rapport à l'ensemble du Québec (8,8 %).
- Les inégalités de revenu selon le coefficient de Gini ont augmenté au Québec depuis 1990 et sont demeurées assez stables depuis l'an 2000. Toutefois, le quintile le plus pauvre des personnes seules a fait du surplace par rapport au quintile le plus riche et le pouvoir d'achat a fortement progressé pour les familles de deux personnes ou plus du quintile le plus riche.
- Le nombre d'adultes qui reçoivent un chèque d'assistance sociale alors qu'ils sont temporairement sans adresse ne cesse d'augmenter depuis que cette mesure a été

adoptée. En mars 2014, le nombre était de 2 880 ; 85,8 % étaient des hommes et 14,2 %, des femmes. La grande majorité de ces personnes habitaient à Montréal (83,8 %).

### 3.3.2 Insécurité alimentaire

La situation d'insécurité alimentaire indique la privation d'un besoin humain fondamental et survient lorsque la quantité ou la qualité des aliments est compromise, habituellement par manque de revenu. Rappelons ici que la sécurité alimentaire se définit par l'accès, à tout moment, à une nourriture saine et nutritive en quantité suffisante pour mener une vie saine et active (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1996). Comme nous l'avons dit également, les personnes en situation d'itinérance ou à risque sont particulièrement concernées par la précarité alimentaire. Ainsi, deux indicateurs liés à l'insécurité alimentaire ont été retenus ; le premier porte sur l'insécurité alimentaire et le deuxième, sur les personnes aidées par les banques alimentaires.

#### 3.3.2.1 L'insécurité alimentaire modérée ou grave au Québec

Selon la définition de Santé Canada retenue pour l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), l'insécurité alimentaire *modérée* survient lorsque certains signes montrent que la qualité ou la quantité des aliments consommés est compromise. L'insécurité alimentaire *grave* se traduit par des signes d'une consommation alimentaire réduite et d'habitudes alimentaires perturbées.

Les résultats de l'enquête montrent que la proportion des personnes dans les ménages<sup>18</sup> qui ont connu l'insécurité alimentaire, modérée ou grave, au Québec est demeurée stable entre 2007-2008 et 2009-2010 (respectivement 6 % et 6,2 %, ce qui correspond à 400 000 personnes environ). Toutefois, en 2011-2012, une tendance à la hausse a pu s'observer, la proportion atteignant 7,5 % (environ 500 000 personnes). On observe la même tendance pour ce qui est de l'insécurité alimentaire modérée (4,2 % en 2007-2008, 4,4 % en 2009-2010 et 5,7 % en 2011-2012), alors que l'insécurité alimentaire grave est restée stable à 1,8 % (voir le tableau 30).

---

18. Un autre indicateur, basé sur les ménages plutôt que sur les personnes dans les ménages, peut aussi être calculé à partir des données de l'ESCC.

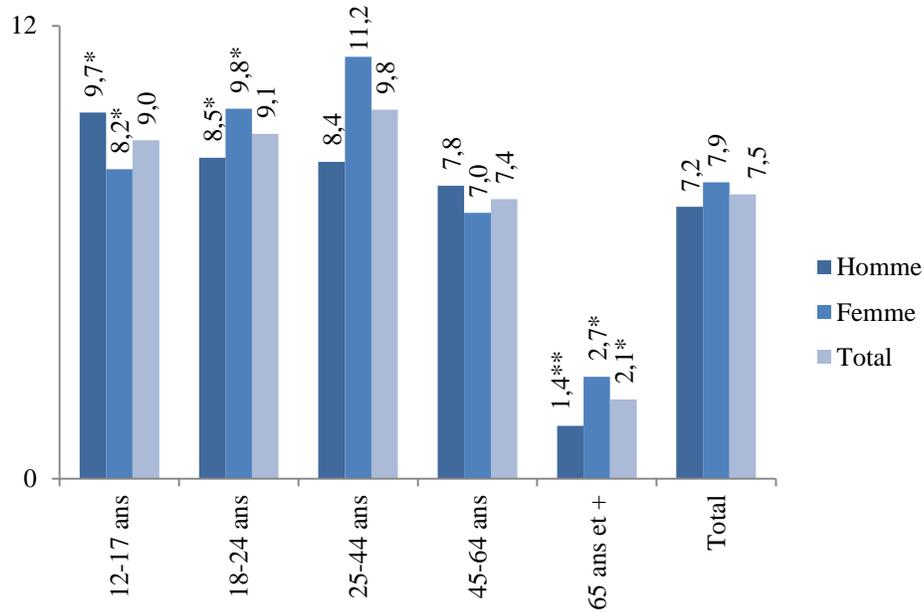
**Tableau 30. État de sécurité alimentaire des personnes dans les ménages, 12 ans et plus, Québec, de 2007-2008 à 2011-2012**

Année	Sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire (modérée ou grave)	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire grave
	%			
2007-2008	94	6	4,2	1,8
2009-2010	93,8	6,2	4,4	1,8
2011-2012	92,5	7,5	5,7	1,8

Source : Statistique Canada (2007-2008, 2009-2010, 2011-2012).

En 2011-2012, la proportion des personnes vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire, modérée ou grave, était similaire selon les différents groupes d'âge (entre 7,4 % et 9,8 %), à l'exception des personnes âgées de 65 ans et plus pour qui la proportion était plus faible (2,1 %). Même si les femmes semblaient plus susceptibles que les hommes de vivre dans les ménages en situation d'insécurité alimentaire, les différences ne sont pas significatives (voir le graphique 22). La proportion des personnes vivant dans de tels ménages variait toutefois selon les revenus ; plus le revenu du ménage était faible, plus les personnes risquaient de se trouver dans cette situation (voir le graphique 23).

**Graphique 22. Proportion des personnes vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), selon le groupe d'âge et le sexe, 12 ans et plus, Québec, 2011-2012**

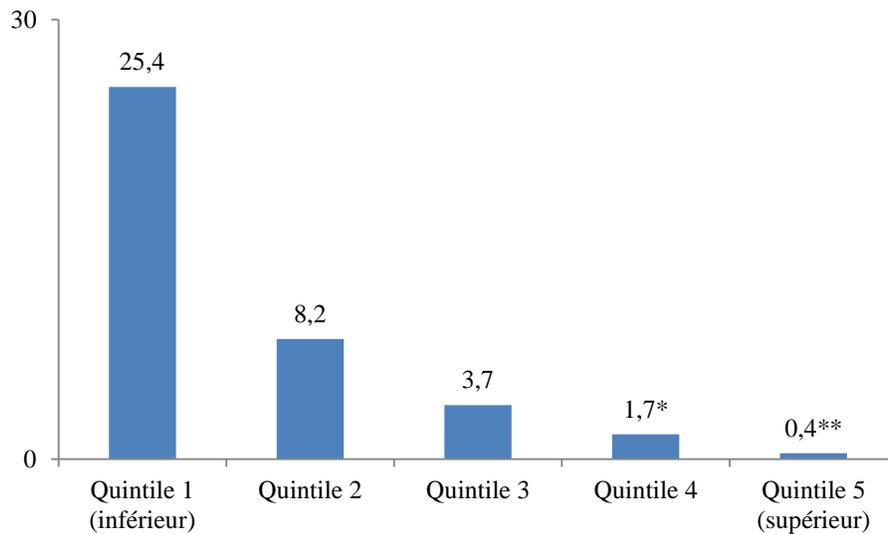


\* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

Source : Statistique Canada (2011-2012).

**Graphique 23. Proportion des personnes vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), selon le revenu, 12 ans et plus, Québec, 2011-2012**



\* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

Source : Statistique Canada (2011-2012).

En 2011-2012, la Capitale-Nationale, l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que la Chaudière-Appalaches affichaient des proportions moins élevées de personnes vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire comparativement aux autres régions du Québec. Inversement, la région de Montréal présentait une proportion plus élevée par rapport au reste du Québec (voir le tableau 31).

**Tableau 31. Proportion des personnes vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 12 ans et plus, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2007-2008 à 2011-2012**

Région sociosanitaire	2007-2008	2009-2010	2011-2012
	%		
01 Bas-Saint-Laurent	4,7*	7,2*	7,2*
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	5,2*	4,6*	7,4
03 Capitale-Nationale	5,3	4,7	3,6* (-)
04 Mauricie et Centre-du-Québec	6,7	6,4*	8,9
05 Estrie	6,7*	6,6*	6,8*
06 Montréal	9,0 (+)	7,3	10,6 (+)
07 Outaouais	6,2*	4,7*	8,4
08 Abitibi-Témiscamingue	5,5*	6,3*	4,3* (-)
09 Côte-Nord	3,2* (-)	3,7* (-)	5,2*
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5,9*	6,0*	6,7*
12 Chaudière-Appalaches	4,4*	3,2* (-)	5,1*(-)
13 Laval	5,2*	6,1*	10,2
14 Lanaudière	4,5*	6,8*	6,8*
15 Laurentides	4,7*	5,4*	6,4*
16 Montérégie	4,2 (-)	6,9	5,9
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>6</b>	<b>6,2</b>	<b>7,5</b>

(+) et (-) : Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-), au seuil de 1 %, à celle du reste du Québec.

\* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

Source : Statistique Canada (2007-2008, 2009-2010, 2011-2012).

### 3.3.2.2 Personnes aidées par les banques alimentaires au Québec

Le tableau 32 et le graphique 24 montrent que le taux des personnes aidées par les banques alimentaires au Québec, au mois de mars de chaque année, est passé de 2,65 % (196 462 personnes) en 2002 à 1,94 % (156 750 personnes) en 2013, avec un sommet à 2,89 % (216 000 personnes) en 2003.

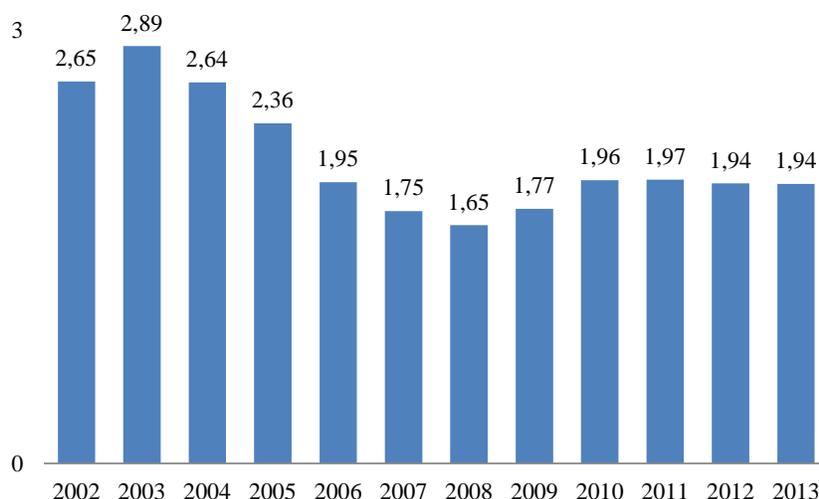
On constate un mouvement cyclique qui va de pair avec l'activité économique générale. Avec la dernière récession notamment, les organismes d'aide regroupés sous la désignation Les Banques alimentaires du Québec ont connu une demande croissante pour des produits alimentaires (une forte croissance entre 2008 et 2010, suivie d'une stabilité depuis) couplée avec des donateurs en nombre décroissant et moins généreux qu'auparavant. Ainsi, il importe ici de tenir compte de certaines limites de l'indicateur : une augmentation du nombre de personnes aidées pourrait en fait traduire une augmentation de la disponibilité et de l'accessibilité de l'aide alimentaire, et inversement. Ce sont tout de même plus de 29 % des organismes qui ont indiqué ne pas avoir suffisamment de denrées pour répondre à la demande (Les Banques alimentaires du Québec, 2013).

Environ la moitié des personnes aidées en 2013 étaient des femmes (48,8 %), 30,7 % étaient des immigrants, 64,1 % bénéficiaient de l'aide sociale, 47,1 % appartenaient à des familles avec enfants et 41,7 % étaient des personnes célibataires (données non présentées). Afin de mettre le phénomène de l'insécurité alimentaire en relation avec l'itinérance, mentionnons que le taux des personnes à la rue ou hébergées dans un refuge parmi les usagers des banques alimentaires au Québec, sur l'ensemble des personnes aidées, est de l'ordre de 4 % en 2013. La proportion des personnes aidées vivant dans la rue a récemment doublé, passant de 0,6 % en 2012 à 1,2 % en 2013 (données non présentées).

**Tableau 32. Nombre de personnes aidées par les banques alimentaires, en mars de chaque année, Québec, 2002-2013**

Année	<i>n</i>
2002	196 462
2003	216 000
2004	198 412
2005	178 368
2006	148 293
2007	134 023
2008	127 536
2009	137 464
2010	154 364
2011	156 279
2012	155 574
2013	156 750

Source : Les Banques alimentaires du Québec (1999 à 2013).

**Graphique 24. Taux des personnes aidées par les banques alimentaires, en mars de chaque année, Québec, 2002-2013**

Source : Les Banques alimentaires du Québec (1999 à 2013) ; Institut de la statistique du Québec (2014).

### Insécurité alimentaire – Faits saillants

- Une stabilité (autour de 6 %) s'observe au Québec quant à la proportion des personnes dans les ménages qui ont connu l'insécurité alimentaire, modérée ou grave, entre 2007-2008 et 2009-2010. Toutefois, cet indicateur a connu une hausse en 2011-2012, atteignant 7,5 %. La situation touche davantage certains groupes comme les ménages à faible revenu et davantage la région de Montréal que les autres régions. Les personnes âgées de 65 ans et plus présentaient une proportion plus faible comparativement aux autres groupes d'âge.
- Depuis 2002, le taux des personnes aidées par les banques alimentaires au Québec a connu un mouvement cyclique qui va de pair avec l'activité économique générale. En 2013, 156 750 personnes ont été aidées par les banques alimentaires, pour un taux de 1,94 %. Sur l'ensemble des personnes aidées, 1,2 % étaient à la rue et 2,8 % vivaient dans un refuge.
  - La moitié des personnes aidées par les banques alimentaires étaient des femmes (48,8 %), 30,7 % étaient des immigrants, 64,1 % bénéficiaient de l'aide sociale, 47,1 % appartenaient à des familles avec enfants et 41,7 % étaient célibataires.

### 3.3.3 Logement

#### 3.3.3.1 Attente pour les habitations à loyer modique

Le programme Habitations à loyer modique (HLM) s'adresse à des ménages à faible revenu qui sont sélectionnés en fonction de leur condition socioéconomique. Il permet aux locataires de payer un loyer correspondant à 25 % de leur revenu. En 2012, environ

65 000 ménages habitaient dans un HLM public au Québec, alors que près de 40 000 ménages étaient inscrits sur une liste d'attente.

On observe des variations considérables d'une région à l'autre concernant le nombre de HLM publics ainsi que l'accès à ces HLM. À titre d'exemple, en 2012, le délai moyen d'attente variait de 1 an à 4,6 ans. On observe le délai moyen d'attente le plus long à Montréal, où l'on recense environ le tiers des ménages du Québec habitant un HLM (voir le tableau 33).

**Tableau 33. Nombre de ménages en attente d'un HLM et délai moyen d'attente, régions administratives et ensemble du Québec, 2012**

Région administrative	Taux des ménages habitant un HLM	Nombre de ménages habitant un HLM	Taux des ménages en attente d'un HLM ou d'un supplément au loyer	Nombre de ménages en attente d'un HLM ou d'un supplément au loyer	Délai moyen d'attente en année
01 Bas-Saint-Laurent	1,38	2 748	0,35	703	1,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,23	3 366	0,24	649	1,0
03 Capitale-Nationale	0,93	6 595	0,23	1 631	1,4
04 Mauricie	1,03	2 703	0,17	435	1,2
05 Estrie	0,68	2 135	0,35	1 105	3,0
06 Montréal	1,05	20 761	1,11	21 933	4,6
07 Outaouais	0,79	2 947	0,29	1 078	1,6
08 Abitibi-Témiscamingue	0,79	1 156	0,35	513	1,8
09 Côte-Nord	1,22	1 168	0,16	149	1,0
10 Nord-du-Québec	6,54	2 812	1,44	621	3,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1,54	1 426	0,28	256	1,2
12 Chaudière-Appalaches	0,69	2 797	0,18	729	2,2
13 Laval	0,27	1 120	0,27	1 087	2,8
14 Lanaudière	0,34	1 639	0,13	624	1,8
15 Laurentides	0,40	2 238	0,19	1 092	1,9
16 Montérégie	0,48	7 089	0,28	4 089	2,3
17 Centre-du-Québec	0,89	2 100	0,20	474	1,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>0,80</b>	<b>64 800</b>	<b>0,46</b>	<b>37 168</b>	<b>3,6</b>

Note : Selon les données disponibles en date du 31 décembre 2012.

Source : Société d'habitation du Québec (2012) et compilation des auteurs.

### 3.3.3.2 Inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements

L'indicateur relatif au taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements permet de mesurer le pourcentage de tous les appartements et de toutes les maisons en rangée inoccupés et à louer. De faibles taux d'inoccupation se traduisent par un nombre plus restreint de logements locatifs disponibles et peuvent exercer des pressions à la hausse sur le coût des loyers. On a pu observer une amélioration de la situation au Québec, où le taux d'inoccupation a connu une hausse : il se situait à 1,2 % en 2002 et atteignait 3,1 % en 2013. Cette hausse s'observe également dans les

différentes régions du Québec, malgré une importante variation du taux d'inoccupation des logements locatifs selon les régions. En 2013, le taux d'inoccupation le plus élevé (6,1 %) a été établi pour la Mauricie et le plus faible (0,4 %), pour l'Abitibi-Témiscamingue. Malgré cette augmentation, les logements libres ne sont pas nécessairement abordables pour les personnes seules à faible revenu.

**Tableau 34. Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, régions administratives et ensemble du Québec, 2002-2013**

Région administrative	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	%											
01 Bas-Saint-Laurent	3,6	2,2	2,0	1,4	1,4	0,8	1,0	1,2	2,1	2,7	3,3	4,3
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	4,8	5,3	5,3	4,8	3,9	3,1	2,1	2,2	2,5	2,3	2,5	3,1
03 Capitale-Nationale	0,4	0,6	1,2	1,4	1,6	1,3	0,7	0,6	1,0	1,5	2,0	2,4
04 Mauricie	4,6	3,2	n.d.	2,4	1,8	2,6	2,7	3,4	4,7	4,6	6,2	6,1
05 Estrie	1,8	0,6	0,9	1,1	1,2	2,4	2,8	3,9	4,6	4,7	5,0	5,3
06 Montréal	0,8	1,1	1,7	2,1	3,0	3,1	2,5	2,6	2,7	2,5	2,8	2,9
07 Outaouais	0,5	1,2	2,1	3,1	4,2	2,9	1,9	2,2	2,5	2,2	3,3	5,1
08 Abitibi-Témiscamingue	11,2	8,2	4,6	2,0	1,3	0,7	0,5	0,5	0,4	0,2	0,3	0,4
09 Côte-Nord	9,9	5,8	2,6	4,0	2,7	1,8	1,8	1,5	1,6	1,2	0,8	1,4
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6,5	4,5	1,1	0,4	0,6	0,7	1,2	2,1	2,3	2,5	2,0	5,3
12 Chaudière-Appalaches	0,8	1,0	1,9	2,7	1,9	1,7	0,8	2,3	2,3	3,1	2,8	2,6
13 Laval	0,5	0,7	0,8	1,8	2,0	2,7	2,4	1,7	2,2	2,3	2,6	2,2
14 Lanaudière	0,5	0,4	0,8	1,1	1,2	2,0	1,6	1,8	2,1	2,0	2,8	2,2
15 Laurentides	0,6	0,7	0,4	1,2	1,5	1,2	1,7	2,5	2,8	2,5	2,7	2,7
16 Montérégie	0,9	1,0	1,4	1,3	1,8	2,3	2,1	2,9	3,4	3,0	3,6	3,5
17 Centre-du-Québec	2,3	3,1	3,8	3,7	3,4	3,5	3,7	4,0	4,3	4,8	4,7	5,0
Ensemble du Québec	1,2	1,3	1,7	2,0	2,5	2,6	2,2	2,4	2,7	2,6	3,0	3,1

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement (2002-2013).

### 3.3.3.3 Part du revenu du ménage consacrée au logement

Le manque de logements abordables peut faire en sorte que les ménages à faible revenu devront consacrer une partie importante de leur revenu à leur logement. Un ménage qui doit dépenser 30 % ou plus de son revenu brut pour se loger sera probablement contraint de réduire certaines dépenses pour combler ses besoins essentiels comme la nourriture, le transport, les vêtements et l'éducation (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2007). L'indicateur relatif à la part du revenu du ménage consacrée au logement permet de connaître les proportions de ceux qui y consacrent moins de 30 % de leur revenu, entre 30 % et 49 % ou 50 % et plus (voir le tableau 35). Cet indicateur est calculé en divisant les coûts d'habitation par le revenu total du ménage.

En 2006, au Québec, un peu plus d'un locataire sur trois (35,6 %) consacrait 30 % ou plus de son revenu au logement, contre environ un propriétaire sur sept (13,8 %).

Cet indicateur peut être influencé par les personnes ayant des revenus supérieurs qui consacrent une part importante de leur revenu à leur logement sans éprouver plus de mal à répondre à leurs besoins essentiels.

**Tableau 35. Taux d'effort (part du revenu consacrée au logement) des ménages privés selon le mode d'occupation, Québec, 2006**

Moins de 30 %		30 - 49%				50 % et plus				Total			
Locataire		Propriétaire		Locataire		Propriétaire		Locataire		Propriétaire			
<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>			
810 615	64	1 637 76	86	245 780	20	161 215	9	203 085	16	102 105	5	1 259 480	1 901 080

Source : Société d'habitation du Québec (2013).

### 3.3.3.4 Logements privés nécessitant des réparations majeures

L'information concernant la proportion des logements privés<sup>19</sup> nécessitant des réparations majeures est tirée des recensements de 2001 et de 2006 faits par Statistique Canada. L'état du logement indique si, selon le répondant, le logement nécessite des réparations – c'est-à-dire que la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc. –, ce qui exclut des rénovations ou des ajouts souhaités (Statistique Canada, 2010).

Au Québec, la proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures est demeurée stable, entre 2001 et 2006, à près de 8 % et la même stabilité ou une légère diminution s'observent dans chacune des régions. En 2006, les taux étaient plus élevés dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (voir le tableau 36).

---

19. Un logement privé est un « ensemble distinct de pièces d'habitation ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un corridor, un hall, un vestibule ou un escalier commun à l'intérieur » (Statistique Canada, 2010).

**Tableau 36. Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2001 et 2006**

Région sociosanitaire	2001	2006
	%	
01 Bas-Saint-Laurent	9,5	8,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	7,5	7,0
03 Capitale-Nationale	6,5	6,5
04 Mauricie et Centre-du-Québec	7,4	7,2
05 Estrie	7,6	6,8
06 Montréal	8,5	9,4
07 Outaouais	8,2	8,3
08 Abitibi-Témiscamingue	10,5	9,0
09 Côte-Nord	12,0	11,4
10 Nord-du-Québec	11,6	10,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	14,4	12,2
12 Chaudière-Appalaches	7,4	6,7
13 Laval	5,9	5,7
14 Lanaudière	6,8	6,3
15 Laurentides	7,4	6,6
16 Montérégie	7,1	6,6
Ensemble du Québec	7,8	7,7

Note : En raison de la modification apportée à la définition de *logement privé*, un plus grand nombre de logements privés a été dénombré à l'occasion du recensement de 2001.

Source : Statistique Canada (2006).

### Logement – Faits saillants

- En 2012, environ 65 000 ménages habitaient dans un HLM public au Québec, alors que près de 40 000 ménages étaient inscrits sur une liste d'attente. Le délai moyen d'attente variait considérablement d'une région à l'autre, soit entre un an et cinq ans, et près du tiers des ménages vivant dans un HLM public au Québec habitaient à Montréal.
- De 2002 à 2012, on observe une amélioration de la situation quant à l'inoccupation des logements au Québec, le taux passant de 1,2 % à 3 %. Une hausse s'observe également dans certaines régions du Québec, malgré d'importantes variations selon celles-ci.
- En 2006, au Québec, un peu plus d'un locataire sur trois (35,6 %) consacrait 30 % ou plus de son revenu au logement, alors qu'environ un propriétaire sur sept (13,8 %) se trouvait dans la même situation.
- Entre 2001 et 2006, au Québec, la proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures est demeurée stable à près de 8 %. À l'échelle des régions, on observe également une stabilité ou une légère diminution. Les proportions

semblaient plus élevées dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

### **3.3.4 Réseau d'entraide**

#### **3.3.4.1 Indice de défavorisation sociale**

L'indice de défavorisation matérielle et sociale vise à suivre l'évolution des inégalités sociales sur la base d'informations socioéconomiques (Pampalon et Raymond, 2003 ; Gamache, Pampalon et Hamel, 2010). Il comporte deux dimensions, l'une touchant la sphère économique au sein d'une collectivité, la dimension matérielle, et l'autre concernant le réseau de soutien social de la collectivité, la dimension sociale. Celle-ci est calculée à l'aide des taux observables sur le territoire des personnes séparées, veuves ou divorcées, des familles monoparentales ou des personnes seules.

L'indice de défavorisation matérielle et sociale est calculé sur la base d'unités géographiques fines, puis ordonné du plus favorisé au plus défavorisé. Cette distribution est divisée en quintiles représentant chacun 20 % de la population. Le quintile 1 correspond à la population la plus favorisée et le quintile 5, à la plus défavorisée. Ainsi, les personnes regroupées sous le quintile le plus défavorisé dans une région donnée ont les mêmes caractéristiques que les personnes du quintile le plus défavorisé ayant été déterminé pour l'ensemble du Québec. À Montréal par exemple, sous l'angle de la défavorisation sociale, 33,5 % des personnes ont les mêmes caractéristiques que les 20 % les plus défavorisés de l'ensemble du Québec ; en Gaspésie-Îles-de-la Madeleine, c'est le cas de moins de 1 % de la population (MESS, 2011).

Ainsi, la défavorisation sociale est beaucoup plus accentuée dans les régions centrales, où les taux dépassent 20 % (correspondant à l'ensemble du Québec), que dans les régions éloignées. C'est le cas en 2006 pour les régions administratives de Montréal et de la Capitale-Nationale ; quant aux régions de la Mauricie, de l'Estrie et de l'Outaouais, leurs taux dépassent alors légèrement celui qui a été établi pour l'ensemble du Québec (voir le tableau 37).

**Tableau 37. Taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec selon l'indice de défavorisation sociale, régions administratives et ensemble du Québec, 2006**

Région administrative	1 <sup>er</sup> quintile (supérieur)	2 <sup>e</sup> quintile	3 <sup>e</sup> quintile	4 <sup>e</sup> quintile	5 <sup>e</sup> quintile (inférieur)
01 Bas-Saint-Laurent	29,6	26,4	21,9	13,8	8,4
02 Saguenay–Lac-St-Jean	24,6	24,9	21,7	17,7	11,1
03 Capitale-Nationale	17,4	20,0	17,7	19,0	26,0
04 Mauricie	15,2	19,3	24,5	18,1	22,9
05 Estrie	15,9	23,5	20,4	18,2	22,0
06 Montréal	12,1	10,5	15,3	28,6	33,5
07 Outaouais	16,9	23,0	22,5	17,1	20,5
08 Abitibi-Témiscamingue	25,7	25,2	20,8	14,5	13,8
09 Côte-Nord	34,5	22,4	22,1	14,9	6,1
10 Nord du Québec et Administration régionale Kativik	58,1	24,9	5,7	7,2	4,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	31,1	30,4	29,5	8,1	0,9
12 Chaudière-Appalaches	30,5	26,8	20,8	13,8	8,1
13 Laval	28,1	19,1	16,9	20,3	15,5
14 Lanaudière	20,1	29,8	24,6	15,3	10,2
15 Laurentides	18,2	21,5	25,1	21,5	13,6
16 Montérégie	23,1	21,6	21,7	17,1	16,4
17 Centre-du-Québec	24,5	24,2	22,1	14,5	14,8
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2011).

### 3.3.4.2 Soutien social

L'indicateur relatif à la proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social<sup>20</sup> est construit à partir de huit questions portant sur la fréquence à laquelle les personnes bénéficient de certains types de soutien dans diverses circonstances (ex. : avoir accès à une personne à qui se confier ou à qui parler de soi et de ses problèmes).

Au Québec, on constate une tendance à la baisse de la proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, proportion qui est passée d'environ 15 % en 2000-2001 et 2005 à autour de 12 % en 2007-2008 et 2009-2010. Une tendance similaire s'observe pour les différents groupes d'âge dans le temps. En 2009-2010, la proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social était plus élevée pour les personnes de 65 ans et plus<sup>21</sup> comparativement aux autres groupes d'âge (voir le graphique 25). Elle était également plus importante pour les hommes que pour les femmes (13,9 % contre 10,2 %) et ces différences significatives s'observent elles aussi

20. Les questions comptent cinq choix de réponses allant de « Jamais » (codé 0) à « Tout le temps » (codé 4) et dont la sommation donne une valeur maximale de 32. Statistique Canada considère qu'une personne n'a pas un niveau élevé de soutien social sur le plan émotionnel ou informationnel si elle obtient une note inférieure à 21 (Infocentre de santé publique, 2006).

21. Il faut préciser qu'une part importante des personnes âgées de 65 ans et plus n'ont pas répondu aux questions sur le soutien social et que cette non-réponse pourrait entraîner un biais concernant les résultats à cet indicateur (Camirand et Dumitru, 2011).

pour les cycles 2005 et 2007-2008 (voir le tableau 38). Enfin, en 2009-2010, les régions du Bas-Saint-Laurent et de Montréal affichaient des proportions plus fortes que le reste du Québec, alors que l'Outaouais présentait une proportion inférieure (voir le tableau 39).

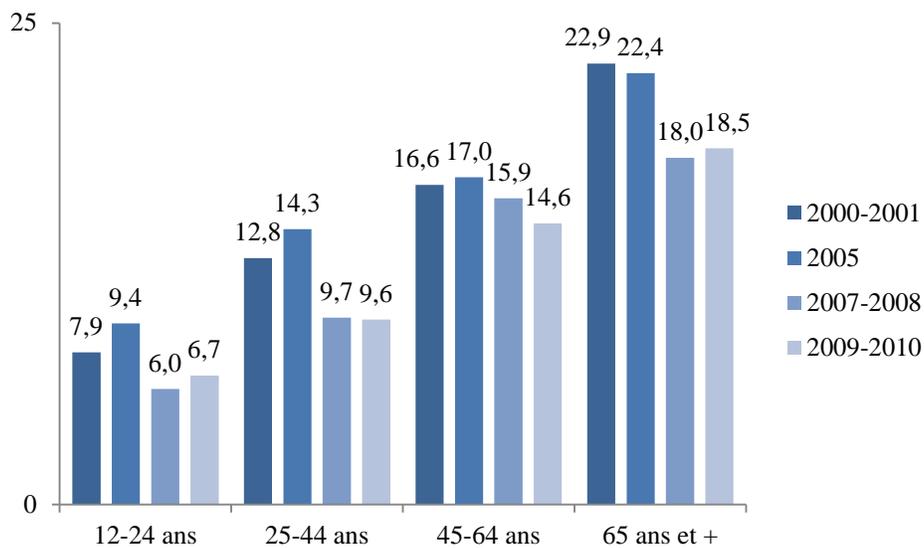
Selon un fascicule produit par l'Institut de la statistique du Québec à partir de l'ESCC 2007-2008, la proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social était plus importante pour les personnes qui vivaient seules que pour celles qui vivaient avec d'autres, les taux étant respectivement de 24 % et de 10 % (Camirand et Dumitru, 2011).

**Tableau 38. Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social selon le sexe, Québec, de 2000-2001 à 2009-2010**

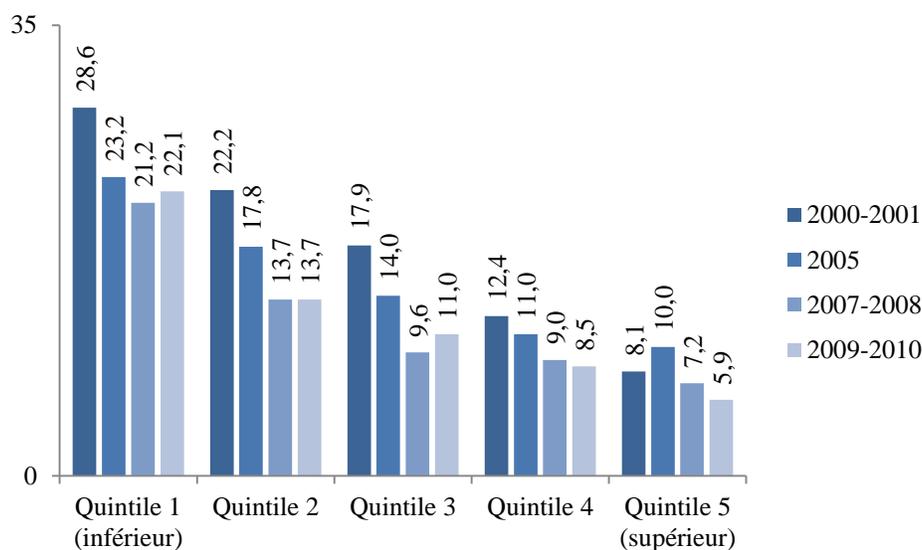
Sexe	2000-2001	2005	2007-2008	2009-2010
	%			
Homme	14,5	16,6	13,4	13,9
Femme	14,2	13,8	10,9	10,2
<b>Total</b>	<b>14,4</b>	<b>15,2</b>	<b>12,1</b>	<b>12,0</b>

Source : Statistique Canada (2000-2001, 2005, 2007-2008, 2009-2010).

**Graphique 25. Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social selon le groupe d'âge, Québec, de 2000-2001 à 2009-2010**



Source : Statistique Canada (2000-2001, 2005, 2007-2008, 2009-2010).

**Graphique 26. Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social selon le revenu, Québec, de 2000-2001 à 2009-2010**

Source : Statistique Canada (2000-2001, 2005, 2007-2008, 2009-2010).

**Tableau 39. Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2009-2010**

Région sociosanitaire	%
01 Bas-Saint-Laurent	17,0 (+)
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	10,9
03 Capitale-Nationale	9,6
04 Mauricie et Centre-du-Québec	9,4
05 Estrie	9,9*
06 Montréal	16,3 (+)
07 Outaouais	8,0 (-)
08 Abitibi-Témiscamingue	15,6
09 Côte-Nord	12,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	9,0
12 Chaudière-Appalaches	11,4
13 Laval	10,5
14 Lanaudière	9,2
15 Laurentides	11,6
16 Montérégie	10,9
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>12,0</b>

(+) et (-) : Proportion de la région significativement supérieure (+) ou inférieure (-), au seuil de 1 %, à celle du reste du Québec.

\* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

Source : Statistique Canada (2009-2010).

### **Réseau d'entraide – Faits saillants**

- En 2006, le taux de défavorisation sociale semblait beaucoup plus accentué dans les régions centrales comme Montréal et la Capitale-Nationale, où 33,5 % et 26 % des personnes avaient les caractéristiques des 20 % les plus défavorisées de l'ensemble du Québec, tandis qu'en Gaspésie-Îles-de-la Madeleine, le taux était de 1 %.
- On note une tendance à la baisse, depuis 2000-2001, de la proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social au Québec. Le taux était de 12 % en 2009-2010 et les hommes étaient touchés dans une plus grande proportion que les femmes. La proportion était également plus importante pour les personnes de 65 ans et plus, malgré certaines limites à ce résultat.

### 3.3.5 Principaux résultats relatifs aux déterminants structureaux de l'itinérance

**Tableau 40. Synthèse des résultats quant aux déterminants structureaux de l'itinérance**

Indicateurs	Ensemble du Québec
<b>Taux de faible revenu des personnes dans des unités familiales, basé sur la mesure du panier de consommation (MPC), 2011</b>	
▪ Toutes les personnes	10,7 %
▪ Personnes seules	27,1 %
▪ Personnes seules, moins de 65 ans	32,6 %
▪ Personnes dans les familles monoparentales, femme à leur tête	33 %
<b>Nombre d'adultes temporairement sans adresse recevant un chèque d'assistance sociale, mars 2014</b>	2880
<b>Proportion des personnes vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 12 ans et plus, 2011-2012</b>	7,5 %
<b>Nombre de personnes aidées par les banques alimentaires et taux, mars 2013</b>	156 750 (1,9 %)
<b>Nombre de ménages habitant un HLM et taux, 2012</b>	64 800 (0,8 %)
<b>Nombre de ménages en attente d'un HLM ou d'un supplément au loyer et taux, 2012</b>	37 168 (0,5 %)
<b>Délai moyen d'attente (en années) pour un HLM, 2012</b>	3,6 années
<b>Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, 2013</b>	3,1 %
<b>Taux d'effort (part du revenu consacrée au logement) des ménages privés selon le mode d'occupation, 2006</b>	
▪ Plus de 30 % (locataire)	35,6 %
▪ Plus de 30 % (propriétaire)	13,8 %
<b>Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, 2006</b>	7,7 %
<b>Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, 2009-2010</b>	12 %
▪ Hommes	13,9 %
▪ Femmes	10,2 %

## 4. Synthèse, limites et perspectives

### 4.1 Synthèse et discussion

Le présent portrait de l'itinérance au Québec fait suite aux recommandations de la Commission de la santé et des services sociaux, au cadre de référence en itinérance de 2008 et au Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013. Aucune démarche de cette ampleur n'avait été effectuée antérieurement au Québec et les défis ont été nombreux. Rappelons que l'approche privilégiée a été de mener les travaux à partir de trois grandes catégories d'indicateurs : l'utilisation des lits d'urgence dans les RHU ; l'utilisation des lits de transition dans les RHU et les autres ressources d'hébergement ; certains déterminants structureaux. Ce choix a été arrêté dans la perspective de soutenir la surveillance permettant de suivre, dans le temps, le phénomène de l'itinérance. La discussion se fera notamment en comparant les données du portrait avec celles de l'Étude nationale sur les refuges (Segaert, 2012). Dans le présent portrait, les RHU et d'autres ressources d'hébergement recevant des personnes en situation d'itinérance ou à risque sont les principales sources de données, auxquelles s'ajoutent diverses banques de données administratives et des résultats d'enquêtes en ce qui concerne la mesure des déterminants structureaux. Dans l'Étude nationale sur les refuges (Segaert, 2012), l'auteur analyse également les données des RHU, mais dans l'optique d'estimer le nombre de personnes différentes en situation d'itinérance au cours d'une année, ce qui n'était pas une visée de notre démarche. De plus, cette étude canadienne ne porte que sur les RHU, tandis que le présent portrait s'est également intéressé aux lits de transition. Si l'on s'en tient aux RHU, certaines comparaisons peuvent être faites, avec la limite toutefois que l'étude canadienne comporte quatre types de refuges (familial, général, pour femmes et enfants, pour jeunes) alors qu'au Québec, on trouve principalement des RHU à vocation générale. Les différences soulevées dans les comparaisons peuvent être dues à ces disparités dans les types de refuges pris en considération. Par ailleurs, Segaert (2012) a procédé à un échantillonnage et a appliqué un facteur de double comptage pour tenir compte des personnes qui utilisent plus d'un refuge, ce qui n'a pas été fait dans le cadre du portrait québécois. Malgré les différences qui existent entre ces deux démarches, il s'avère pertinent de comparer les résultats de l'une des rares études présentant des données recueillies par des refuges au Canada (mais hors Québec, rappelons-le) avec celles d'une étude portant uniquement sur la situation au Québec.

## Lits d'urgence dans les RHU

Le présent portrait, qui est basé sur les données ayant été recueillies auprès de 41 RHU, montre qu'en 2013-2014, plus de la moitié des 1 263 lits d'urgence répertoriés au Québec se trouvent dans la région de Montréal et que 76,5 % d'entre eux sont réservés aux hommes. Ce sont là des résultats attendus mais qui, pris dans une autre perspective, montrent que près de la moitié des RHU se situent hors Montréal et que de telles ressources sont présentes dans presque toutes les régions. Le phénomène de l'itinérance est donc loin de s'observer uniquement à Montréal, bien qu'une forte concentration des personnes touchées y vive. Annuellement, le taux d'occupation des lits varie entre 30,1 % et 91,3 % selon les régions, pour une moyenne de 78,8 % établie pour l'ensemble des RHU. Cette dernière valeur est similaire au taux indiqué dans l'étude canadienne, qui est de près de 75 %. Les taux d'occupation présentés mensuellement pour l'ensemble du Québec permettent de constater une légère hausse au cours des mois de janvier, février et mars. Les RHU réservées aux femmes présentent des taux annuels d'occupation plus élevés que les ressources réservées aux hommes (103,9 % contre 85,7 %).

Il est important de rappeler que les taux d'occupation sont basés sur des moyennes mensuelles et qu'ils ne tiennent pas compte des fluctuations de l'occupation au cours du mois, ce qui peut engendrer une sous-estimation de l'indicateur. En effet, plusieurs RHU connaissent une plus grande affluence vers la fin du mois et doivent alors refuser des personnes pour cause de débordement. L'information sur le taux de refus pour cause de débordement devient cruciale si l'on veut rendre compte au mieux de la réalité. Dans le cadre des travaux menés aux fins du présent portrait, cette information a pu être obtenue pour la majorité des ressources, ce qui en fait une donnée relativement fiable, contrairement à ce qui existerait ailleurs (Gaetz et autres, 2013).

Les taux mensuels de refus pour cause de débordement établis pour les ressources qui accueillent des femmes sont fortement supérieurs à ceux qui ont été calculés pour les ressources pour hommes ou les ressources mixtes. Ces données font écho au constat fait par les RHU sur le terrain : il y a une augmentation du nombre de femmes en situation d'itinérance. Par ailleurs, les données de l'étude canadienne sur les refuges montrent une stabilité du taux d'occupation des femmes dans les refuges sur une période de cinq ans, soit de 2005 à 2009. Comme l'étude date de quelques années, il serait intéressant de voir si cette stabilité est toujours une réalité depuis 2009.

En ce qui a trait à l'âge, les données montrent qu'il y a très peu de jeunes des catégories « moins de 16 ans » et « 16-24 ans » (respectivement 0,3 % et 11,7 %) qui se trouvent en situation d'itinérance. Cette réalité diffère de celle que rapporte l'étude canadienne sur les refuges, où près de 6 % des personnes hébergées ont moins de 16 ans et 20 % ont entre 16 et 24 ans. Ces disparités peuvent s'expliquer par le fait que des refuges recevant des

familles participent à l'étude canadienne alors que l'on en trouve peu au Québec vu, notamment, le contexte législatif encadrant la protection de la jeunesse.

En ce qui concerne les personnes ayant entre 35 et 54 ans, les données du portrait montrent qu'elles sont près de 50 % ; cette donnée est très similaire à celle de l'étude canadienne qui se situe à près de 55 %. Toutefois, chez les personnes de plus de 55 ans, une distinction importante existe entre les données des deux études : alors que, dans l'étude canadienne, elles sont à peine 10 %, le taux atteint 22 % dans le portrait québécois. Ainsi, les personnes qui fréquentent les refuges semblent être plus âgées au Québec que dans le reste du Canada.

Plus des trois quarts des personnes admises dans une RHU s'y présentent d'elles-mêmes, ce qui indique que les ressources sont connues par plusieurs, et 71,1 % ont comme dernière adresse la même région administrative que celle de la RHU. Cette dernière donnée est toutefois à prendre avec précaution puisqu'une personne venant d'une autre région pourrait avoir fait un court séjour chez une connaissance ou dans un centre hospitalier, par exemple, avant d'être hébergée par la RHU. Les données colligées par la plupart des ressources ne permettent pas d'obtenir une information plus précise sur la provenance des personnes admises ; il serait toutefois intéressant d'en savoir plus sur le plan de la mobilité géographique de ces dernières. À ce propos, pendant des rencontres de mise en contexte, certaines ressources ont mentionné que la présence d'un axe routier important, comme une autoroute, est susceptible d'influencer la provenance des usagers car elle favorise le déplacement d'une région à l'autre. Certaines ressources ont également mentionné que les personnes en situation d'itinérance vivant dans les régions ne convergent pas toutes vers les grands centres puisqu'il existe également un mouvement des grands centres vers les régions.

Enfin, les données recueillies sur l'utilisation des lits d'urgence au Québec montrent que la durée moyenne des séjours au cours de l'année 2013-2014 est de 7,8 jours, alors qu'elle varie de 13,6 jours en 2005 à 16 jours en 2009 dans l'étude canadienne sur les refuges. Ces différences pourraient s'expliquer notamment par certaines différences dans les règles relatives à l'admission ou par le fait que des refuges pour les familles participent à l'étude canadienne et que les séjours y sont plus longs.

### **Lits de transition dans les RHU et les autres types de ressource**

La deuxième grande catégorie d'indicateurs retenus concerne les lits de transition, que ceux-ci se trouvent dans les RHU ou dans d'autres types de ressources d'hébergement. Pour pouvoir identifier ces ressources, nous avons établi une définition du *lit de transition*. L'application de cette définition s'est avérée plus complexe que prévu, surtout en ce qui concerne les lits de transition dans les RHU. En effet, dans plusieurs RHU, les

lits sont attribués selon les besoins de la personne qui se présente et leur vocation peut changer au fil du temps. Il en résulte que les données portant sur les lits de transition de plusieurs RHU ont été traitées avec les données sur les lits d'urgence puisqu'elles y étaient incluses et qu'au final, seulement quatorze ressources ont pu transmettre des données portant exclusivement sur les lits de transition.

Tout comme pour les lits d'urgence, un peu plus de la moitié des lits de transition sont dénombrés dans la région de Montréal, ce qui fait ressortir ici aussi que près de la moitié de ces lits se trouvent en région et que, par ricochet, le phénomène de l'itinérance dépasse le cadre des grands centres urbains. Dans l'ensemble, les lits de transition ont un taux d'occupation annuel de 74,3 %, comparable au taux d'occupation annuel des lits d'urgence (78,8 %). Le taux de refus serait plus faible pour les lits de transition (0,1 %) que pour les lits d'urgence (3 %) mais, une fois de plus, la fiabilité de cette information demeure faible puisque seulement la moitié des ressources ont transmis leurs données pour cet indicateur.

Alors qu'elle est à peine de 8 jours pour les lits d'urgence, la durée moyenne des séjours dans les lits de transition des RHU est de 62,1 jours. Cette transition permet notamment de soutenir la personne dans son cheminement vers un projet d'habitation à plus long terme.

Sur le plan des problématiques touchant les personnes hébergées dans les lits de transition des RHU, les plus fréquemment mentionnées pour l'ensemble du Québec sont le manque de ressources financières, les troubles mentaux, la violence conjugale et la toxicomanie. Il serait intéressant d'obtenir plus d'information sur celles qui touchent les personnes hébergées dans les lits d'urgence. En effet, durant les rencontres de mise en contexte des données avec les RHU, il a souvent été question de problématiques plus fréquentes et plus sévères qu'auparavant, ce qui influence les services que la ressource peut offrir. Des données, soit quantitatives, soit qualitatives, sur ces problématiques et leur évolution pourraient apporter une information utile pour organiser et améliorer l'ensemble des services offerts aux personnes en situation d'itinérance.

La partie des données concernant les lits de transition a aussi porté sur la situation des jeunes et des femmes en difficulté. Nous avons approché les regroupements de ressources s'adressant à chacune de ces populations, sachant qu'ils recueillaient déjà des données auprès de leurs membres. Pour les Auberges du cœur, les données transmises montrent un taux d'occupation annuel de 78,5 % (similaire aux taux d'occupation présentés précédemment). En 2012-2013, les Auberges du cœur étaient fréquentées à 67,7 % par des jeunes hommes, ce qui donne à penser que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans ces ressources (32,3 %) que dans les RHU, où elles ne représentent que 13,3 % des usagers et n'occupent que 26,4 % des lits de transition. Environ les deux tiers

(65,4 %) des jeunes admis dans les Auberges du cœur avaient plus de 18 ans et un peu plus du tiers (34,6 %), moins de 18 ans. Les jeunes femmes semblaient plus nombreuses, en proportion, que les jeunes hommes à avoir moins de 18 ans (60,2 % contre 34,6 %). Le quart des séjours était de courte durée (cinq jours et moins) et la durée moyenne des séjours (courts et longs) était de 42,2 nuitées, tandis que la durée moyenne des longs séjours était de 55,2 nuitées. Bien que les Auberges du cœur ne soient pas fréquentées exclusivement par des jeunes en situation d'itinérance, il n'a pas été possible, dans le cadre des travaux visant à tracer le présent portrait, d'obtenir des statistiques portant expressément sur la situation de ces jeunes au regard de l'itinérance.

Les données transmises par la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, pour l'année 2013-2014, montrent qu'être « sans abri » était le motif d'hébergement de 12,7 % des femmes admises dans les ressources membres et une problématique associée pour 7,2 % de ces femmes. Pour les quatre ressources non-membres de la Fédération, le taux des femmes hébergées qui étaient considérées comme sans abri était de 71,3 %. Une analyse plus approfondie des définitions utilisées et des raisons qui expliquent cette disparité serait nécessaire pour mieux comprendre celle-ci.

### **Déterminants structureaux**

Les indicateurs concernant le revenu, le logement, l'insécurité alimentaire et le réseau d'entraide contenus dans ce premier portrait de l'itinérance au Québec sont des déterminants structureaux de l'itinérance. Nous l'avons déjà dit, le choix de ces indicateurs s'est fait notamment sur la base de leur lien avec l'itinérance. Il faut aussi mentionner que la présente section ne contient pas de comparaisons des résultats relatifs aux déterminants structureaux de l'itinérance au Québec avec ceux d'autres territoires pour deux raisons principales : d'abord, les comparaisons sont souvent limitées par des différences méthodologiques ; ensuite, les différences entre le Québec et d'autres juridictions sur le plan des déterminants structureaux ne permettent pas nécessairement d'expliquer les différences au sujet du phénomène de l'itinérance.

La pauvreté est un déterminant structurel important qui contribue au processus de désaffiliation pouvant mener à une situation d'itinérance et pouvant influencer la capacité des personnes à assumer les coûts des besoins essentiels comme le logement, la nourriture, la garde des enfants, les soins de santé et l'éducation (Echenberg et Jensen, 2012 ; Gaetz et autres, 2013). Une première analyse permet de constater que les facteurs de risque pouvant mener à l'itinérance varient selon différents sous-groupes et selon les différentes régions du Québec.

Contrairement aux données concernant les lits d'urgence et les lits de transition, qui portent sur une seule année, celles qui se rapportent aux déterminants structureaux ont pu

être présentées sur une plus longue période. Cela a permis d'observer l'évolution de la situation. Ainsi, en ce qui a trait au revenu, la situation semble se détériorer pour les personnes à faible revenu. Après avoir connu une baisse entre 2002 et 2007, le taux de faible revenu au Québec selon la MPC connaît une hausse depuis 2008. La MPC n'étant pas disponible à l'échelle régionale, la MFR permet d'observer soit des variations d'une région à l'autre dans le temps – parfois à la baisse, parfois à la hausse –, soit une stabilité relative. Les inégalités de revenu selon le coefficient de Gini ont également augmenté depuis 1990 et sont demeurées assez stables depuis l'an 2000, malgré certaines nuances présentées pour certains sous-groupes selon le quintile de revenu. Par rapport au Canada et à d'autres sociétés, dont les États-Unis et certains pays européens, le Québec a su conserver un niveau d'inégalités de revenu inférieur ; cependant, il est toujours devancé par les pays scandinaves (CEPE, 2014). D'autres éléments de comparaison sont présentés dans l'état de situation du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (2014). Par ailleurs, de plus en plus de personnes reçoivent un chèque d'assistance sociale alors qu'elles sont temporairement sans adresse. Pour ce dernier indicateur toutefois, puisqu'il s'agit d'une mesure relativement nouvelle, l'augmentation peut être liée, du moins en partie, à une plus grande diffusion de son existence auprès des personnes concernées par ladite mesure et, par ricochet, à la meilleure connaissance que celles-ci en ont.

L'insécurité alimentaire a connu une hausse en 2011-2012 et cette situation touche particulièrement la population de la région de Montréal ainsi que les personnes âgées de 65 ans et plus. En ce qui concerne le taux des personnes aidées par les banques alimentaires au Québec, son évolution suit le mouvement cyclique de l'économie, ce qui se traduit par une augmentation depuis 2008. Les femmes, les personnes immigrantes, les bénéficiaires d'aide sociale, les familles avec enfants et les personnes célibataires sont proportionnellement plus nombreux à obtenir l'aide des banques alimentaires. Enfin, environ 4 % des personnes aidées en 2013 vivaient dans la rue ou dans un refuge.

La disponibilité des logements au Québec semble s'améliorer en fonction des taux d'inoccupation, qui varient toutefois d'une région à l'autre. En 2006, environ un locataire sur trois consacrait 30 % ou plus de son revenu au logement et environ 8 % des logements privés nécessitaient des réparations majeures. En 2012, environ 65 000 ménages habitaient dans un HLM public au Québec, alors que près de 40 000 ménages étaient inscrits sur une liste d'attente. Le délai moyen d'attente variait considérablement d'une région à l'autre, soit entre un an et cinq ans, et près du tiers des ménages habitant un HLM public au Québec vivaient à Montréal.

Enfin, selon l'indice de défavorisation sociale, les résidents des régions urbaines comme Montréal et Québec avaient, dans des proportions plus importantes, les caractéristiques des 20 % les plus défavorisés de l'ensemble du Québec en 2006. Rappelons que la dimension sociale est calculée à l'aide des taux observables sur le territoire des personnes

séparées, veuves ou divorcées, des familles monoparentales ou des personnes seules. Donnée plus positive, on remarque une tendance à la diminution concernant la proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social au Québec en 2009-2010. Cette tendance touchait davantage les hommes, les personnes de 65 ans et plus ainsi que la population des régions du Bas-Saint-Laurent et de Montréal.

Enfin, rappelons également que le suivi dans le temps de ces différents déterminants structureaux vise à ce que nous puissions mieux comprendre les risques liés à l'itinérance, sans prétendre pouvoir expliquer avec certitude les différentes tendances. Sans établir un lien de cause à effet, on peut tout de même affirmer que la présence et la combinaison de ces facteurs peuvent fragiliser une personne et la mener à l'itinérance (Gouvernement du Québec, 2014a). Malgré les limites à prendre en considération, il est primordial de connaître et de suivre dans le temps l'évolution des déterminants structureaux liés à l'itinérance afin, d'abord, de mieux comprendre ce phénomène puis de soutenir la prise de décision et la planification sociosanitaire.

## **4.2 Limites**

Un projet d'une telle ampleur et d'une telle complexité comporte nécessairement des limites, surtout qu'il s'agissait de broser le premier portrait de l'itinérance au Québec et que les ressources d'hébergement participant à l'exercice ne disposaient pas d'un système d'information commun pour la collecte des données. Ajoutons à cela que la capacité à colliger de l'information quant à l'utilisation des lits et quant aux caractéristiques des personnes admises variait considérablement d'une ressource à l'autre. Ainsi, nous avons dû centrer le portrait statistique sur un nombre assez restreint d'indicateurs et de variables pouvant être recueillis auprès de la quasi-totalité des ressources participantes.

### **Lits d'urgence et lits de transition**

Pour les deux grandes catégories d'indicateurs que constituent les lits d'urgence et les lits de transition, l'une des principales limites des données concerne le fait qu'elles ont été obtenues sur la base d'une auto-déclaration faite par les ressources d'hébergement. Bien qu'une grille de saisie et un document explicatif servant à la collecte des données aient été fournis aux ressources, nous n'avons pas la certitude absolue que celles-ci aient une compréhension commune des variables et des indicateurs. Dans le cadre de travaux futurs, il sera important de faire en sorte que l'ensemble des ressources adhère à un vocabulaire commun, et ce, pour assurer la validité et la comparabilité des données recueillies. Aussi, chaque ressource d'hébergement disposant de son propre système de collecte de données, l'éventail des indicateurs utilisés a varié selon les ressources et selon les régions (voir, à l'annexe 4, les tableaux 59 et 60), rendant ainsi parfois difficile la présentation de données au niveau provincial et la comparaison interrégionale.

En ce qui concerne les lits de transition dans les autres ressources que les RHU, pour compléter l'information obtenue auprès de deux regroupements nationaux, nous avons tenté de joindre, par l'entremise des agences de la santé et des services sociaux, les ressources pour jeunes ou pour femmes qui ont une mission similaire mais qui n'étaient pas membres de ces regroupements. Très peu ont finalement participé au projet, soit quatre ressources pour femmes et une ressource pour jeunes. Il se peut que le court délai imparti pour la transmission des données ait influencé négativement leur choix au regard de leur collaboration. Néanmoins, sur la base de l'information fournie par les regroupements et les quelques ressources non-membres, il nous a été possible d'établir un portrait des personnes qui fréquentent les ressources d'hébergement. Les données des membres et des non-membres ont toutefois été présentées séparément.

De plus, étant donné les limites que comportent certains indicateurs, ils doivent être interprétés avec prudence. Par exemple, le taux d'occupation mensuel produit par les ressources ne permet pas de connaître les fluctuations journalières de l'occupation des lits ni de connaître le nombre de jours où une ressource d'hébergement a dû refuser des personnes pour cause de débordement. Il aurait aussi été intéressant de pouvoir comparer le taux d'occupation des lits pour hommes avec celui des lits pour femmes, ce que les données recueillies ne permettaient pas de faire. Pour ce qui est de l'hébergement d'urgence, le nombre moyen d'admissions par mois n'a pas été pris en compte dans le présent portrait puisque certaines RHU utilisent un système d'hébergement à la nuitée, selon lequel une nuitée égale une admission (principalement dans la région de Montréal). L'exclusion de ces ressources au moment de calculer le nombre d'admissions aurait eu pour effet de sous-estimer la valeur de l'indicateur en question, alors que leur inclusion aurait eu l'effet contraire. Dans le cadre de travaux futurs, il sera peut-être nécessaire de distinguer les ressources ayant un système d'hébergement à la nuitée de celles qui utilisent un autre système.

Par ailleurs, pour des raisons de protection des renseignements personnels notamment, le suivi longitudinal des individus hébergés devient difficile, voire impossible. C'est aussi pourquoi le dénombrement des personnes différentes admises s'est effectué sur une base mensuelle uniquement et non sur l'ensemble de l'année 2013-2014. Si l'on ne peut pas exclure le fait que des personnes aient pu être comptées plus d'une fois, il faut garder en tête qu'il est principalement question, dans le présent portrait statistique, de l'utilisation des ressources d'hébergement et non d'une estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance au Québec.

Enfin, il importe de souligner que la richesse de ce portrait et des indicateurs qu'il renferme réside principalement dans la mise à jour continue des données et dans les comparaisons, dans le temps et suivant les régions, qu'il sera ainsi possible d'effectuer. Les données qui ont été présentées ici donnent un aperçu de l'utilisation des lits

d'urgence et des lits de transition à un moment précis, soit l'année 2013-2014, mais elles ne permettent pas de connaître l'évolution de la situation quant à l'utilisation des ressources d'hébergement. Ce premier portrait se veut le point de départ d'une démarche qui permettra de soutenir la mise en place de la surveillance continue de l'itinérance au Québec.

### **Déterminants structureaux**

Le suivi des déterminants structureaux de l'itinérance vise à nous faire mieux comprendre les risques au regard de celle-ci. Les parcours menant à l'itinérance sont complexes et variés. Ces déterminants peuvent s'additionner chez les personnes à risque et leur interaction peut contribuer à augmenter le risque pour certains groupes de la population (Echenberg et Jensen, 2012). Cependant, il n'est pas possible d'expliquer avec certitude les différentes tendances présentées ni les liens directs avec l'itinérance par le seul recours à des indicateurs.

De manière générale, ce ne sont pas toutes les personnes présentant un facteur de risque qui connaîtront une situation d'itinérance. En effet, ce n'est qu'une faible proportion de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté qui se retrouvent en situation d'itinérance. De plus, ce n'est pas nécessairement parce que la pauvreté diminuerait que l'itinérance diminuerait aussi, ni l'inverse. Par ailleurs, un ensemble de facteurs doit être pris en considération dans l'interprétation de certains indicateurs ; par exemple, une augmentation du nombre de personnes aidées par les banques alimentaires du Québec pourrait, en fait, traduire une augmentation de la disponibilité et de l'accessibilité de l'aide alimentaire, et inversement.

Ajoutons que le suivi des déterminants structureaux est soumis à l'utilisation répétée des indicateurs au fil des ans. Toute modification apportée à la méthode de construction d'un indicateur peut aussi provoquer un bris de continuité.

Malgré les limites que nous venons d'évoquer, il s'avère nécessaire de suivre ces indicateurs dans le temps afin de mieux contextualiser le phénomène de l'itinérance et de soutenir la prise de décision ainsi que la planification sociosanitaire.

### **4.3 Perspectives**

Les travaux afférents au premier portrait de l'itinérance couvrant l'ensemble du Québec permettent de mettre en lumière des constats et des avancées significatifs :

- Ce portrait présente les premières données à l'échelle du Québec ou de ses régions quant à l'utilisation des lits d'urgence et des lits de transition par les personnes en situation d'itinérance, ou à risque, et quant à plusieurs déterminants structureaux reconnus comme des facteurs de risque au regard de l'itinérance.

- Le choix des indicateurs retenus pour tracer ce premier portrait de l'itinérance au Québec permettra de faire certaines comparaisons avec le Canada et d'autres juridictions qui utilisent des indicateurs similaires.
- Même si les ressources d'hébergement – qu'elles offrent des services d'urgence ou des lits de transition aux personnes en situation d'itinérance – sont grandement sollicitées dans le cadre de démarches relatives à la collecte d'informations, elles ont manifesté une fois de plus leur volonté de contribuer à brosser le portrait québécois de l'itinérance.
- Les résultats obtenus dans le cadre de ce portrait aideront les décideurs à planifier les actions à proposer aux communautés d'une façon qui favorise la complémentarité, la continuité, la qualité et l'adaptation des services offerts aux personnes en situation d'itinérance sur leur territoire.

Ces affirmations font ressortir l'importance de faire un second portrait de l'itinérance au Québec. Dans cette optique, il s'avère essentiel, en fonction des défis encore à relever et des avancées enregistrées, de mener à bien les actions prioritaires suivantes : réviser la liste des indicateurs retenus pour, notamment, arriver à mieux représenter l'utilisation des lits d'urgence ainsi que des lits de transition et préciser la définition de ces derniers ; réviser les outils et les modalités de collecte des données (fichier Excel, par exemple) afin de favoriser l'uniformité des informations transmises et de faciliter l'utilisation de ces outils par les ressources ; examiner des sources de données additionnelles, notamment les ressources d'hébergement s'adressant aux personnes ayant des problèmes de toxicomanie ou de jeu pathologique.

D'autre part, les travaux relatifs à la mise en œuvre de la surveillance continue du phénomène de l'itinérance, dans le cadre du Plan national de surveillance, se poursuivent et devront tenir compte de ce qui se dégagera des actions prioritaires. Ces travaux seront évolutifs, entre autres quant au choix de la méthode à privilégier pour disposer des meilleures données possibles permettant la production d'une information utile pour les régions et pour l'ensemble du Québec ainsi que la comparabilité avec les données qui portent sur la situation ailleurs au Canada et à l'étranger. Les prochaines démarches doivent viser notamment à élaborer le plan de surveillance en itinérance, à opérationnaliser la collecte des données auprès des partenaires ainsi qu'à produire et à diffuser de l'information permettant de suivre l'évolution du phénomène de l'itinérance au Québec.

## **Conclusion**

Broser le portrait de l'itinérance au Québec et assurer le suivi de ce phénomène représentent un défi collectif ; ces actions ne relèvent donc pas d'une seule instance

gouvernementale ou d'un groupe d'experts en particulier. La production du présent portrait a été l'occasion de constater l'importance de disposer de données à jour pour trouver les meilleures solutions. Ainsi, il faut développer une culture commune de la production d'information qui permettra d'assurer la légitimité et la fiabilité d'une opération telle que le suivi de l'itinérance dans le temps. Il est donc impératif que cette préoccupation soit partagée par l'ensemble des acteurs et des organisations intervenant auprès des personnes en situation d'itinérance.

## Bibliographie

- AUSTEN, Tyrone, et Bernie PAULY (2012). « Homelessness outcome reporting normative framework : systems-level evaluation of progress in ending homelessness », *Evaluation Review*, vol. 36, n° 1, février, p. 3-23.
- CAMIRAND, Jocelyne, et Valeriu DUMITRU (2011). « Profil et évolution du soutien social dans la population québécoise : Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes », *Zoom santé*, n° 29, octobre, Institut de la statistique du Québec, p. 1-10. [En ligne], [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-201110.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-201110.pdf)] (Consulté le 3 mars 2014).
- CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION – CEPE (2014). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : État de situation 2013*, Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 75 p. [En ligne], [[www.cepe.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE\\_Etat\\_Situation\\_2013.pdf](http://www.cepe.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_Etat_Situation_2013.pdf)] (Consulté le 3 mars 2014).
- COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2009). *Itinérance : agissons ensemble*, Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux sur l'itinérance au Québec, Québec, Commission de la santé et des services sociaux, 71 p.
- CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (1987). *Les sans-abri au Canada : rapport sur l'enquête nationale*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 16 p.
- DIRECTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX et INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2005). *Plan commun de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants 2004-2007 – Partie I : Cadre de référence*, Québec, Gouvernement du Québec, x, 70 p.
- ECHENBERG, Havi, et Hilary JENSEN (2012). *Facteurs de risque de l'itinérance*, Revue le 17 mai, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, 1, 10 p. (Étude générale).
- FOURNIER, Louise (2001). *Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec, 1998-1999*, vol. 1 et vol. 2, Québec, Institut de la statistique du Québec, 142 p. + annexes et 129 p. (Santé et bien-être).
- GAETZ, Stephen, et autres (2013). *État de l'itinérance au Canada 2013*, Rapport de recherche Homeless Hub no 4, Toronto, Réseau canadien de recherches sur l'itinérance, 52 p.
- GAMACHE, Philippe, Robert PAMPALON et Denis HAMEL (2010). *Guide méthodologique : « L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, Portail Internet Santéscope, 8 p., [En ligne], [[www2.inspq.qc.ca/santescope/documents/Guide\\_Metho\\_Indice\\_defavo\\_Sept\\_2010.pdf](http://www2.inspq.qc.ca/santescope/documents/Guide_Metho_Indice_defavo_Sept_2010.pdf)] (Consulté le 2 mai 2014).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2014a). *Ensemble, pour éviter la rue et en sortir : Politique nationale de lutte à l'itinérance*, [Québec], Direction des communications, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 72 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2014b). *Recueil des indicateurs de développement durable : Mise à jour du 20 juin 2014*, [Québec], Institut de la statistique du Québec et Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 37 p. [En ligne],  
[\[www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR\\_IndicateurDD\\_2012H00F00.pdf\]](http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR_IndicateurDD_2012H00F00.pdf)  
(Consulté le 27 juin 2014).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2009). *Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013*, [Québec], Direction des communications, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 50 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2008). *L'itinérance au Québec : Cadre de référence*, [Québec], Direction des communications, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 48 p.

INFOCENTRE DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2006). « Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social » Fiche mise à jour en mai 2012 dans *Portail de l'Infocentre, PNS (PCS-PMSM)* [En ligne],  
[\[www.infocentre.inspq.rtss.qc.ca/\]](http://www.infocentre.inspq.rtss.qc.ca/) (Consulté le 2 mai 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). *Population par groupe d'âge, Canada, Provinces et Territoires*, [Québec], Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, Institut de la statistique du Québec, [En ligne],  
[\[www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken214\\_Tabl\\_Detl.page\\_detl?p\\_iden\\_tran=REPERKDOPOH0336734017514wA@T&p\\_lang=1&P\\_ID\\_SS\\_DOMN=986&p\\_id\\_raprt=705\]](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken214_Tabl_Detl.page_detl?p_iden_tran=REPERKDOPOH0336734017514wA@T&p_lang=1&P_ID_SS_DOMN=986&p_id_raprt=705) (Consulté le 5 mai 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). *Taux de faible revenu, selon le type de famille, par région administrative et ensemble du Québec*, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, onglet Tableau statistique, [Québec], Institut de la statistique du Québec, [En ligne],  
[\[www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken213\\_Afich\\_Tabl.page\\_tabl?p\\_iden\\_tran=REPER0WEY7P03505682570171rheC&p\\_lang=1&P\\_M\\_O=ISQ&P\\_ID\\_SECTR=398&P\\_ID\\_RAPRT=2405\]](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken213_Afich_Tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPER0WEY7P03505682570171rheC&p_lang=1&P_M_O=ISQ&P_ID_SECTR=398&P_ID_RAPRT=2405)  
(Consulté le 6 novembre 2014).

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2011). *Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires*, [s. l.], Institut national de santé publique du Québec, VII, 58 p., [En ligne],  
[\[www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1333\\_SecuriteAlimentQucAnalSituationHabAliment.pdf\]](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1333_SecuriteAlimentQucAnalSituationHabAliment.pdf)  
(Consulté le 29 mai 2014).

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2002). *Les risques à la santé associés à la présence de moisissures en milieu intérieur*, [s. l.], Institut national de santé publique du Québec, XI, 166 p., [En ligne],  
[\[www.inspq.qc.ca/pdf/publications/126\\_RisquesMoisissuresMilieuInterieur.pdf\]](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/126_RisquesMoisissuresMilieuInterieur.pdf) (Consulté le 30 mai 2014).

LES BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC (2013). *Bilan-Faim Québec 2013 : Statistiques compilées du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2013*, Montréal, Les Banques alimentaires du Québec, 33 p., [En ligne],  
[\[www.banquesalimentaires.org/flextop/upload/pdf/6b85fc88ae6f1a608f8c18953d6a0065.pdf\]](http://www.banquesalimentaires.org/flextop/upload/pdf/6b85fc88ae6f1a608f8c18953d6a0065.pdf) (Consulté le 5 mai 2014).

LES BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC (1999 à 2013). *Bilan-Faim Québec 1999 à 2013 : Statistiques compilées du 1<sup>er</sup> au 31 mars*, Montréal, Les Banques alimentaires du Québec, [En ligne],  
[\[www.banquesalimentaires.org/221-bilan\\_faim\]](http://www.banquesalimentaires.org/221-bilan_faim) (Consulté le 5 mai 2014).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC – MSSS (2010). *Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants : Résultat d'une réflexion commune*, [Québec], Direction des communications, Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 35 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC – MSSS (2008). *Programme national de santé publique 2003-2012 : Mise à jour 2008*, [Québec], Direction des communications, Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec, 103 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC – MSSS (2007). *La santé autrement dit... : Pour espérer vivre plus longtemps et en meilleure santé*, [Québec], Direction des communications, Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 21 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC, en collaboration avec l'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC et l'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2011). *Pour guider l'action : Portrait de santé du Québec et de ses régions*, [Québec], Direction des communications, Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 153 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE DU QUÉBEC – MESS (2002 à 2014). Statistiques sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, mois de mars, *Fichiers administratifs*, Compilation du MESS, [Québec], Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, [En ligne],  
[\[www.mess.gouv.qc.ca/statistiques/prestataires-assistance-emploi/archives.asp\]](http://www.mess.gouv.qc.ca/statistiques/prestataires-assistance-emploi/archives.asp) (Consulté le 3 novembre 2014).

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE DU QUÉBEC – MESS (2014). Section « Statistiques sur la clientèle des programmes d'assistance sociale », *Définitions des termes utilisés dans le rapport*, Site Web du Ministère, rubrique « Statistiques », [En ligne],  
[\[www.mess.gouv.qc.ca/statistiques/prestataires-assistance-emploi/definitions.asp\]](http://www.mess.gouv.qc.ca/statistiques/prestataires-assistance-emploi/definitions.asp) (Consulté le 3 mai 2014).

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE DU QUÉBEC – MESS (2011). *Le Québec mobilisé contre la pauvreté, Profils statistiques régionaux*, avril, annexe, Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, [En ligne], [\[www.mess.gouv.qc.ca/statistiques/profils/\]](http://www.mess.gouv.qc.ca/statistiques/profils/) (Consulté le 5 février 2014).

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (1996). *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation*, Sommet mondial de l'alimentation, 13-17 novembre 1996, Rome (Italie), Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), [En ligne], [\[www.fao.org/docrep/003/w3613f/w3613f00.htm\]](http://www.fao.org/docrep/003/w3613f/w3613f00.htm) (Consulté le 3 novembre 2013).

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ – OMS (2011). *Déclaration politique de Rio sur les déterminants sociaux de la santé : Rio de Janeiro (Brésil), 21 octobre 2011*, Conférence mondiale sur les déterminants sociaux de la santé, Rio de Janeiro (Brésil), 19-21 octobre 2011, 8 p., [En ligne], [\[www.who.int/sdhconference/declaration/Rio\\_political\\_declaration\\_French.pdf\]](http://www.who.int/sdhconference/declaration/Rio_political_declaration_French.pdf) (Consulté le 5 février 2014).

PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND (2003). « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », *Santé, société et solidarité*, vol. 2, n° 1, p. 191-208, [En ligne], [\[www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/docs/defav/Application\\_Indice\\_Defavorisation.pdf\]](http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/docs/defav/Application_Indice_Defavorisation.pdf) (Consulté le 5 février 2014).

PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND (2000). « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies chroniques au Canada*, vol. 21, n° 3, p. 113-122.

PARAZELLI, Michel, et autres (2013). *Les enjeux du partage de l'espace public avec les personnes itinérantes et sa gestion à Montréal et à Québec : Perspectives comparatives et pistes d'actions*, Rapport de recherche, Programme Actions concertées, [s. l.], Fonds de recherche Société et culture, 76 p., [En ligne], [\[www.frqsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/3\\_Rapport\\_scientifique\\_M\\_Parazelli\\_2011-PP-144446.pdf\]](http://www.frqsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/3_Rapport_scientifique_M_Parazelli_2011-PP-144446.pdf) (Consulté le 14 janvier 2014).

QUÉBEC (2001). *Loi sur la santé publique : LRQ, chapitre S-2.2, à jour au 1<sup>er</sup> août 2014*, [Québec], Éditeur officiel du Québec, 39 p.

QUÉBEC SANS PAUVRETÉ (2008). *L'itinérance : Pas juste un problème de pauvreté, mais toujours un problème de pauvreté – Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'itinérance*, Québec, 20 p., cité dans GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2014a). *Ensemble, pour éviter la rue et en sortir : Politique nationale de lutte à l'itinérance*, [Québec], Direction des communications, Ministère de la Santé et des Services sociaux, p. 41.

SEGAERT, Aaron (2012). *Étude nationale sur les refuges : l'utilisation des refuges d'urgence au Canada, 2005-2009*, Ottawa, Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance, Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada, 32 p.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2002 à 2013). « Taux d'inoccupation dans les immeubles de trois logements locatifs et plus d'initiative privée », calcul de la Société d'habitation du Québec. Compilation spéciale à la demande des auteurs.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2012). *Statistiques sur les ménages en attente d'un logement*, Compilation spéciale à la demande des auteurs.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2013). *L'habitation en bref*, dépliants, « Répartition des ménages selon le mode d'occupation et le taux d'effort », Société d'habitation du Québec, [En ligne], [\[www.habitation.gouv.qc.ca/documents\\_et\\_references/publications/archives/lhabitation\\_en\\_bref.html\]](http://www.habitation.gouv.qc.ca/documents_et_references/publications/archives/lhabitation_en_bref.html) (Consulté le 3 mai 2014).

STATISTIQUE CANADA (2000-2001, 2005, 2007-2008, 2009-2010). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes : Fichier de microdonnées à grande diffusion*. « Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social », Rapport produit par l'Infocentre de santé publique à l'Institut national de santé publique du Québec [En ligne], [\[www.infocentre.inspq.rts.qc.ca/\]](http://www.infocentre.inspq.rts.qc.ca/) (Consulté le 2 mai 2014).

STATISTIQUE CANADA (2006). Adapté de Statistique Canada, Recensement de 2006, Profil cumulatif. Produit 94-576-XCB200602 au catalogue de Statistique Canada. Rapport produit par l'Infocentre de santé publique à l'Institut national de santé publique du Québec [En ligne], [\[www.infocentre.inspq.rts.qc.ca/\]](http://www.infocentre.inspq.rts.qc.ca/) (Consulté le 17 février 2014).

STATISTIQUE CANADA (2007-2008, 2009-2010, 2011-2012). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes : Fichier de microdonnées à grande diffusion*. « Répartition de la population selon l'état de sécurité alimentaire du ménage », Rapport de l'onglet Plan commun de surveillance, produit par l'Infocentre de santé publique à l'Institut national de santé publique du Québec. [En ligne], [\[www.infocentre.inspq.rts.qc.ca/\]](http://www.infocentre.inspq.rts.qc.ca/) (Consulté le 4 avril 2014).

STATISTIQUE CANADA (2010). *Dictionnaire du recensement de 2006 : Année de recensement 2006*, Ottawa, Statistique Canada, XXII, 623 p., [En ligne], [\[www12.statcan.gc.ca/francais/census06/reference/dictionary/index.cfm\]](http://www12.statcan.gc.ca/francais/census06/reference/dictionary/index.cfm) (Consulté le 5 février 2014).

TARASUK, Valerie, Andy MITCHELL et Naomi DACHNER (2013). *Insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2012*, Toronto, Proof, 29 p.

THACKER, S.B., et autres (1986). « A method to evaluate systems of epidemiologic surveillance », dans *Comprehensive Plan for Epidemiologic Surveillance: Centers for Disease Control*, Atlanta (Géorgie), Centers for Disease Control, p. 3A.

## Annexes

### Annexe 1 : Portraits régionaux de l'itinérance

La présente annexe porte sur les portraits régionaux construits à partir des données transmises par les ressources qui offraient, en 2013-2014, des lits d'urgence et des lits de transition aux personnes en situation d'itinérance au Québec. L'information disponible variant d'une région à l'autre, les tableaux ne sont pas tous identiques. Cependant, chaque tableau contient les données d'une région en particulier et les données similaires obtenues dans l'ensemble du Québec, ce qui permet de mettre en perspective les résultats régionaux. Suivant les grandes catégories d'indicateurs, les données présentées portent, dans l'ordre, sur les lits d'urgence, les lits de transition et les déterminants structureaux (revenu, insécurité alimentaire, logement et réseau d'entraide); à l'intérieur de ces grandes catégories, les sous-catégories peuvent toutefois varier. Ainsi, les sous-catégories des données portant sur les lits de transition peuvent inclure les « lits de transition – RHU », les « lits de transition – femmes » et les « lits de transition – jeunes ». La sous-catégorie « lits de transition – RHU » ne figure pas dans toutes les régions puisque certaines RHU de plusieurs régions n'étaient pas en mesure de fournir des données portant expressément sur ce type de lits. En effet, lorsqu'il est question d'héberger une personne en situation d'itinérance, certaines ressources vont lui attribuer un lit, peu importe que celui-ci soit habituellement à vocation transitoire ou d'urgence. Dans d'autres cas, il n'y a tout simplement pas de lits expressément réservés à la transition dans la ressource, les lits étant davantage utilisés selon les besoins de la personne qui se présente. La majorité des données de la sous-catégorie « lits de transition – femmes » ont été fournies par la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes. Toutefois, quatre ressources non-membres de la Fédération ont également transmis des données ; celles-ci sont alors présentées entre parenthèses, à côté des données communiquées par la Fédération. Enfin, la sous-catégorie « lits de transition – jeunes » est présentée seulement pour une ressource participante qui n'est pas membre du Regroupement des Auberges du cœur du Québec ; d'ailleurs le regroupement n'a pu nous fournir de données régionales à ce sujet.

Pour les détails quant à la qualité des données présentées ici, nous invitons le lecteur à se référer soit aux différents tableaux contenus dans le chapitre 3, soit à l'annexe 4.

Rappelons que le porteur du dossier itinérance dans chacune des agences de la santé et des services sociaux a été rencontré avec les personnes représentant les RHU participantes de sa région afin que les données transmises par ces ressources soient mises en contexte. L'information recueillie pendant ces rencontres nous a permis de mieux interpréter les données.

## ➤ Bas-Saint-Laurent

- La région du Bas-Saint-Laurent dispose de 1,4 % des lits d'urgence dénombrés au Québec aux fins du présent portrait.
- Selon les informations recueillies pendant la rencontre de mise en contexte des données dans cette région, les RHU utilisent les mêmes lits pour l'hébergement d'urgence et l'hébergement transitoire. Dans l'une de ces ressources, l'hébergement transitoire est proposé aux personnes qui sont hébergées depuis plus d'un mois et qui manifestent le désir d'adhérer à un plan d'action.
- Sur le plan des lits de transition, selon les données obtenues, cette région compte deux Auberges du cœur pouvant accueillir des jeunes en situation d'itinérance ou à risque.
- En 2013-2014, le taux d'occupation des RHU du Bas-Saint-Laurent était de 31,3 %, comparativement à 78,8 % pour l'ensemble du Québec. Selon les informations recueillies pendant la rencontre de mise en contexte des données, il existe très peu de cas d'itinérance chronique dans la région du Bas-Saint-Laurent. Une grande collaboration existe entre les différentes ressources et les multiples services afin de faire en sorte que la grande majorité des personnes en situation d'itinérance sur le territoire soient hébergées.
- Comparativement à l'ensemble du Québec, la durée moyenne des séjours dans les RHU du Bas-Saint-Laurent était plus élevée (12,1 nuitées contre 7,8 nuitées).
- En 2013-2014, 40,6 % des personnes admises dans ces RHU venaient d'une autre région que le Bas-Saint-Laurent. Selon les informations recueillies pendant la rencontre de mise en contexte des données, cette situation peut s'expliquer en partie par le fait qu'un centre de thérapie pour toxicomanes situé à Rimouski offre un suivi externe à des individus venant d'un peu partout au Québec. Mentionnons aussi la proximité de la province du Nouveau-Brunswick.
- En ce qui concerne les déterminants structureaux, comparativement à l'ensemble du Québec, la région du Bas-Saint-Laurent voit une proportion significativement plus élevée de sa population ne pas avoir un niveau élevé de soutien social (17 % contre 12 %). Toutefois, selon l'indice de défavorisation sociale, seulement 8,4 % de la population avaient les caractéristiques du quintile inférieur déterminé pour l'ensemble du Québec (20 %). Le taux de faible revenu d'après la MFR (5,6 %) y était aussi moins élevé que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). Enfin, le délai moyen d'attente pour un HLM y était deux fois moins élevé que dans l'ensemble du Québec (1,7 année contre 3,6 années).

**Tableau 41. Portrait de l'itinérance dans la région du Bas-Saint-Laurent**

		Bas-Saint-Laurent	Québec	
Lits d'urgence 2013-2014	Nombre de lits d'urgence		18	1 263
	Taux d'occupation		31,3 %	78,8 %
	Taux de refus pour cause de débordement		0 %	3 %
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		12,1	7,8
	Proportion des personnes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la RHU		59,4 %	71,1 %
	Sexe	Femmes	11,4 %	13,3 %
		Hommes	88,6 %	86,7 %
	Âge	De 16 à 24 ans	10,2 %	11,7 %
		De 25 à 34 ans	17,2 %	16,1 %
		De 35 à 44 ans	28,7 %	20,4 %
		De 45 à 54 ans	28 %	29,3 %
		De 55 à 64 ans	11,5 %	16,7 %
		65 ans et plus	4,5 %	5,5 %
	Référence	Aucune	16,5 %	77,3 %
		CSSS	21,1 %	4,2 %
Sécurité publique		9,8 %	3,4 %	
Autre RHU		12,8 %	4,4 %	
Autre		39,8 %	10,7 %	
Déterminants structureaux	Revenu	Taux de faible revenu d'après la MFR, 2010	5,6 %	8,8 %
		Insécurité alimentaire	Proportion des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 2011-2012	7,2 %
	Logement		Taux des ménages habitant un HLM, 2012	1,4 %
		Délai moyen d'attente (en années) pour un HLM, 2012	1,7	3,6
		Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, 2013	4,3 %	3,1 %
		Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, 2006	8,7 %	7,7 %
	Réseau d'entraide	Taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec, selon l'indice de défavorisation sociale, 5 <sup>e</sup> quintile (inférieur), 2006	8,4 %	20 %
		Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, 2009-2010	17 %	12 %

Note : Les données concernant l'hébergement dans les Auberges du cœur ne sont pas disponibles au niveau régional.

## ➤ Saguenay–Lac-Saint-Jean

- La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean dispose de 2,8 % des lits d'urgence dénombrés au Québec aux fins du présent portrait.
- Selon les informations recueillies pendant la rencontre de mise en contexte des données dans cette région, les RHU utilisent les mêmes lits pour l'hébergement d'urgence et l'hébergement transitoire, selon les besoins de la personne qui s'y présente. De plus, ces ressources entretiennent d'étroits liens de collaboration entre elles afin de combler les besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque qui se retrouvent sur le territoire. Les ressources situées au Lac-Saint-Jean fonctionnent plutôt par achat de services d'hébergement à des partenaires locaux.
- En 2013-2014 dans cette région, le taux d'occupation des lits d'urgence et le taux de refus pour cause de débordement étaient de 69,9 % et de 0,2 % respectivement. De plus, la durée moyenne des séjours dans les RHU était de 19,2 nuitées, comparativement à 7,8 nuitées pour l'ensemble du Québec. Cet écart peut s'expliquer par le fait que ces ressources n'effectuent pas de distinction claire entre les lits d'urgence et les lits de transition.
- Comparativement à l'ensemble du Québec, cette région a accueilli une proportion plus grande d'hommes (92,1 % contre 86,7 %) et une proportion plus grande de personnes de 25 à 44 ans (50,8 % contre 36,5 %).
- Quant aux lits de transition, selon les données obtenues, cette région compte trois maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération. Ces maisons représentent 8,2 % des lits dénombrés dans ce regroupement.
- En 2013-2014, ces maisons d'hébergement pour femmes présentaient un taux d'occupation de 68,1 %, comparativement à 82,6 % pour l'ensemble du Québec.
- En ce qui concerne les déterminants structureaux, le taux de faible revenu d'après la MFR est moins élevé dans cette région (5,5 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). Selon l'indice de défavorisation sociale, seulement 11,1 % des personnes de cette région avaient les caractéristiques du quintile inférieur qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec (20 %). Enfin, le délai moyen d'attente pour un HLM était plus de trois fois moins long dans cette région (1 année) que dans l'ensemble du Québec (3,6 années).

**Tableau 42. Portrait de l'itinérance dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

		Saguenay–Lac-Saint-Jean	Québec	
Lits d'urgence 2013-2014	Nombre de lits d'urgence		35	1 263
	Taux d'occupation		69,9 %	78,8 %
	Taux de refus pour cause de débordement		0,2 %	3 %
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		19,2	7,8
	Proportion des personnes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la RHU		70,7 %	71,1 %
	Nombre moyen de personnes nées à l'extérieur du Canada admises par mois		n. p.	-----
	Nombre moyen de personnes ayant un statut autochtone admises par mois		n. p.	-----
	Sexe	Femmes	7,9 %	13,3 %
		Hommes	92,1 %	86,7 %
	Âge	De 16 à 24 ans	10,5 %	11,7 %
		De 25 à 34 ans	25,9 %	16,1 %
		De 35 à 44 ans	24,9 %	20,4 %
		De 45 à 54 ans	19,4 %	29,3 %
		De 55 à 64 ans	11 %	16,7 %
		65 ans et plus	8,4 %	5,5 %
	Référence	Aucune	59,3 %	77,3 %
		CSSS	17,6 %	4,2 %
		Sécurité publique	8,1 %	3,4 %
		Autre RHU	6,8 %	4,4 %
Autre		8,1 %	10,7 %	
Lits de transition 2013-2014 – FEMMES	Nombre de lits de transition		42	510
	Taux d'occupation		68,1 %	82,6 %
	Nombre d'admissions		263	3 009
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		30,3	33,7
	Proportion des femmes nées à l'extérieur du Canada		3 %	19,8 %
	Proportion des femmes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la ressource		93,2 %	81,4 %
	Proportion des femmes ayant un statut autochtone		5,7 %	5,9 %
	Motifs de l'hébergement	Sans abri	10,6 %	12,7 %
		Temporairement sans hébergement	3,8 %	5 %

	Problématiques associées	Sans abri	14,8 %	7,2 %
		Temporairement sans hébergement	4,9 %	8,9 %
	Âge	Moins de 18 ans	n. p.	0,6 %
		De 18 à 30 ans	24,8 %	28,3 %
		De 31 à 40 ans	26,7 %	29,1 %
		De 41 à 50 ans	17,9 %	22,8 %
		De 51 à 60 ans	21,4 %	14,2 %
		61 ans et plus	8,8 %	4,9 %
Déterminants structureaux	Revenu	Taux de faible revenu d'après la MFR, 2010	5,5 %	8,8 %
	Insécurité alimentaire	Proportion des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 2011-2012	7,4 %	7,5 %
	Logement	Taux des ménages habitant un HLM, 2012	1,2 %	0,8 %
		Délai moyen d'attente (en années) pour un HLM, 2012	1	3,6
		Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, 2013	3,1 %	3,1 %
		Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, 2006	7 %	7,7 %
	Réseau d'entraide	Taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec, selon l'indice de défavorisation sociale, 5 <sup>e</sup> quintile (inférieur), 2006	11,1 %	20 %
		Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, 2009-2010	10,9 %	12 %

n. p. : Valeur inférieure à cinq non présentée afin de respecter les règles relatives à la divulgation et de protéger la confidentialité.

➤ Capitale-Nationale

- La région de la Capitale-Nationale dispose de 7,8 % des lits d'urgence dénombrés au Québec aux fins du présent portrait.
- En 2013-2014 dans cette région, le taux d'occupation des lits d'urgence était semblable à celui de l'ensemble du Québec, soit 74,8 %, et le taux de refus pour cause de débordement se situait à 1,6 %. La durée moyenne des séjours y était plus élevée par rapport à l'ensemble du Québec (9,1 nuitées contre 7,8 nuitées).
- Quant aux lits de transition, selon les données obtenues, cette région compte trois Auberges du cœur, trois maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération (représentant 5,5 % des lits recensés) et deux RHU offrant des lits de transition (représentant 25,9 % des lits recensés).
- En 2013-2014, le taux d'occupation des lits de transition des RHU était semblable à celui de l'ensemble du Québec, soit 78,6 %.
- En 2013-2014, les maisons d'hébergement pour femmes présentaient un taux d'occupation de 64 %, comparativement à 82,6 % pour l'ensemble du Québec. La durée moyenne de séjour y était aussi moins élevée (22,3 nuitées contre 33,7 nuitées). Quant au motif de leur hébergement, les femmes hébergées dans cette région étaient proportionnellement moins nombreuses à avoir été admises dans les ressources parce qu'elles étaient « sans abri » (1,1 % contre 12,7 %) ou « temporairement sans hébergement » (2,1 % contre 5 %).
- En ce qui concerne les déterminants structureaux, la région de la Capitale-Nationale présente un taux de faible revenu d'après la MFR moins élevé que dans l'ensemble du Québec (5,1 % contre 8,8 %). De la même manière, la proportion des personnes vivant dans des ménages d'insécurité alimentaire, modérée ou grave, y était deux fois moins élevée (3,6 % contre 7,5 %) et le délai moyen d'attente pour un HLM y était aussi moins élevé (1,4 année contre 3,6 années). Enfin, selon l'indice de défavorisation sociale, 26 % de la population de cette région avaient les caractéristiques du quintile inférieur qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec (20 %).

**Tableau 43. Portrait de l'itinérance dans la région de la Capitale-Nationale**

		Capitale-Nationale	Québec	
Lits d'urgence 2013-2014	Nombre de lits d'urgence		99	1 263
	Taux d'occupation		74,8 %	78,8 %
	Taux de refus pour cause de débordement		1,6 %	3 %
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		9,1	7,8
	Proportion des personnes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la RHU		70,5 %	71,1 %
	Sexe	Femmes	14,7 %	13,3 %
		Hommes	85,3 %	86,7 %
	Âge	De 16 à 24 ans	11,3 %	11,7 %
		De 25 à 34 ans	20 %	16,1 %
		De 35 à 44 ans	22 %	20,4 %
		De 45 à 54 ans	28,7 %	29,3 %
		De 55 à 64 ans	13,1 %	16,7 %
		65 ans et plus	4,8 %	5,5 %
	Référence	Aucune	80,4 %	77,3 %
		CSSS	0,9 %	4,2 %
Sécurité publique		5,8 %	3,4 %	
Autre RHU		5,2 %	4,4 %	
Autre		7,7 %	10,7 %	
Lits de transition 2013-2014 – RHU	Nombre de lits de transition		111	429
	Taux d'occupation		78,6 %	74,3 %
	Nombre moyen d'admissions par mois		38,2	156,1
	Nombre moyen de personnes différentes admises par mois		28,8	127,6
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		69,5	62,1
	Sexe	Femmes	33 %	26,4 %
		Hommes	67 %	73,6 %
	Âge	De 16 à 24 ans	8,5 %	9,5 %
		De 25 à 34 ans	14,5 %	15,1 %
		De 35 à 44 ans	23,4 %	23,1 %
		De 45 à 54 ans	30,6 %	30 %
De 55 à 64 ans		17,1 %	17,2 %	
	65 ans et plus	5,9 %	5 %	
Lits de transition 2013-2014 – FEMMES	Nombre de lits de transition		28	510
	Taux d'occupation		64 %	82,6 %
	Nombre d'admissions		187	3 009
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		22,3	33,7
	Proportion des femmes nées à l'extérieur du Canada		7,5 %	19,8 %
	Proportion des femmes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la ressource		93,5 %	81,4 %
	Proportion des femmes ayant un statut autochtone		n. p.	5,9 %

		Motifs de l'hébergement	Sans abri	1,1 %	12,7 %	
			Temporairement sans hébergement	2,1 %	5 %	
			Problématiques associées	Sans abri	3,7 %	7,2 %
				Temporairement sans hébergement	19,3 %	8,9 %
			Âge	Moins de 18 ans	0 %	0,6 %
				De 18 à 30 ans	28,3 %	28,3 %
		De 31 à 40 ans		35,3 %	29,1 %	
		De 41 à 50 ans		16,6 %	22,8 %	
		De 51 à 60 ans		11,8 %	14,2 %	
		61 ans et plus	8 %	4,9 %		
		Déterminants structureaux	Revenu	Taux de faible revenu d'après la MFR, 2010	5,1 %	8,8 %
			Insécurité alimentaire	Proportion des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 2011-2012	3,6 %	7,5 %
Logement	Taux des ménages habitant un HLM, 2012		0,9 %	0,8 %		
	Délai moyen d'attente (en années) pour un HLM, 2012		1,4	3,6		
	Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, 2013		2,4 %	3,1 %		
	Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, 2006		6,5 %	7,7 %		
Réseau d'entraide	Taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec, selon l'indice de défavorisation sociale, 5 <sup>e</sup> quintile (inférieur), 2006		26 %	20 %		
	Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, 2009-2010		9,6 %	12 %		

Note : Les données concernant l'hébergement dans les Auberges du cœur ne sont pas disponibles au niveau régional.

## ➤ Mauricie et Centre-du-Québec

- La région de la Mauricie et du Centre-du-Québec dispose de 2,3 % des lits d'urgence comptabilisés aux fins du présent portrait.
- En 2013-2014, le taux d'occupation des lits d'urgence de cette région était de 91,3 %, comparativement à 78,8 % pour l'ensemble du Québec. Le taux de refus pour cause de débordement était quant à lui de 2,1 %, comparativement à 3 % pour le Québec.
- Quant aux lits de transition, selon les données obtenues, cette région compte une maison d'hébergement pour femmes qui est membre de la Fédération (représentant 2,4 % des lits recensés) et deux Auberges du cœur.
- En 2013-2014, la maison d'hébergement pour femmes de cette région présentait un taux d'occupation de 124,7 %, comparativement à 82,6 % pour l'ensemble du Québec.
- Quant au motif de leur hébergement, comparativement à l'ensemble du Québec, une proportion moins élevée des femmes avaient été admises dans la ressource parce qu'elles étaient « sans abri » (0,8 % contre 12,7 %) ou « temporairement sans hébergement » (0,8 % contre 5 %).
- En ce qui concerne les déterminants structureaux, la proportion de la population de cette région vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire, modérée ou grave, était plus élevée que dans l'ensemble du Québec (8,9 % contre 7,5 %). Le délai moyen d'attente pour un HLM était quant à lui moins élevé que dans l'ensemble du Québec (1,2 année en Mauricie et 1,5 année dans le Centre-du-Québec, comparativement à 3,6 années au Québec). Les taux d'inoccupation des logements locatifs y étaient toutefois plus élevés (6,1 % en Mauricie et 5 % dans le Centre-du-Québec, comparativement à 3,1 % au Québec). Enfin, la proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social y était moins forte (9,4 %) que dans l'ensemble du Québec (12 %).

**Tableau 44. Portrait de l'itinérance dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

		Mauricie et Centre-du-Québec	Québec	
Lits d'urgence 2013-2014	Nombre de lits d'urgence		29	1 263
	Taux d'occupation		91,3 %	78,8 %
	Taux de refus pour cause de débordement		2,1 %	3 %
	Nombre moyen de personnes différentes admises par mois		93,9	2 469,2
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		8,4	7,8
	Proportion des personnes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la RHU		81,6 %	71,1 %
	Sexe	Femmes	19,9 %	13,3 %
		Hommes	80,1 %	86,7 %
	Âge	De 16 à 24 ans	15,1 %	11,7 %
		De 25 à 34 ans	17,1 %	16,1 %
		De 35 à 44 ans	25,4 %	20,4 %
		De 45 à 54 ans	20,4 %	29,3 %
		De 55 à 64 ans	15,5 %	16,7 %
		65 ans et plus	5 %	5,5 %
	Référence	Aucune	72,6 %	77,3 %
		CSSS	8,7 %	4,2 %
		Sécurité publique	4,8 %	3,4 %
Autre RHU		5,3 %	4,4 %	
Autre		8,4 %	10,7 %	
Lits de transition 2013-2014 – FEMMES	Nombre de lits de transition		12	510
	Taux d'occupation		124,7 %	82,6 %
	Nombre d'admissions		118	3 009
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		29,6	33,7
	Proportion des femmes nées à l'extérieur du Canada		5,9 %	19,8 %
	Proportion des femmes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la ressource		85,6 %	81,4 %
	Proportion des femmes ayant un statut autochtone		n. p.	5,9 %
	Motifs de l'hébergement	Sans abri	0,8 %	12,7 %
		Temporairement sans hébergement	0,8 %	5 %
	Problématiques associées	Sans abri	1,7 %	7,2 %
		Temporairement sans hébergement	11 %	8,9 %

	Âge	Moins de 18 ans	n. p.	0,6 %
		De 18 à 30 ans	19,5 %	28,3 %
		De 31 à 40 ans	28,8 %	29,1 %
		De 41 à 50 ans	30,5 %	22,8 %
		De 51 à 60 ans	16,1 %	14,2 %
		61 ans et plus	n. p.	4,9 %
Déterminants structureaux	Revenu	Taux de faible revenu d'après la MFR, 2010	8,3 % (Mauricie) 7,2 % (Centre-du-Québec)	8,8 %
	Insécurité alimentaire	Proportion des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 2011-2012	8,9 %	7,5 %
	Logement	Taux des ménages habitant un HLM, 2012	1 % (Mauricie) 0,9 % (Centre-du-Québec)	0,8 %
		Délai moyen d'attente (en années) pour un HLM, 2012	1,2 (Mauricie) 1,5 (Centre-du-Québec)	3,6
		Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, 2013	6,1 % (Mauricie) 5 % (Centre-du-Québec)	3,1 %
		Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, 2006	7,2 %	7,7 %
	Réseau d'entraide	Taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec, selon l'indice de défavorisation sociale, 5 <sup>e</sup> quintile (inférieur), 2006	22,9 % (Mauricie) 14,8 % (Centre-du-Québec)	20 %
		Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, 2009-2010	9,4 %	12 %

n. p. : Valeur inférieure à cinq non présentée afin de respecter les règles relatives à la divulgation et de protéger la confidentialité.

Note : Les données concernant l'hébergement dans les Auberges du cœur ne sont pas disponibles au niveau régional.

➤ Estrie

- La région de l'Estrie dispose de 1,7 % des lits d'urgence dénombrés au Québec aux fins du présent portrait.
- En 2013-2014 dans cette région, le taux d'occupation des lits d'urgence était de 40,8 % et le taux de refus pour cause de débordement se situait à 0,5 % (comparativement à 78,8 % et à 3 % pour l'ensemble du Québec). Ce taux d'occupation ne reflète toutefois pas le haut taux d'occupation des lits pour hommes (autour de 75 %) ni le faible taux d'occupation des lits pour femmes (autour de 20 %).
- De plus, la durée moyenne des séjours y était moins élevée que dans l'ensemble du Québec (3,7 nuitées contre 7,8 nuitées). Selon les informations recueillies pendant la rencontre de mise en contexte des données, cette situation peut s'expliquer par le fait que la ressource de cette région attribuait un maximum de 7 nuitées par mois à chaque personne admise.
- Quant aux lits de transition, selon les données obtenues, cette région compte deux maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération (représentant 4,7 % des lits recensés), une Auberge du cœur et une RHU offrant des lits de transition (représentant 7,7 % des lits recensés).
- En 2013-2014, le taux d'occupation des lits de transition que compte la RHU de cette région était de 56 % comparativement à 74,3 % pour l'ensemble du Québec. La durée moyenne du séjour y était aussi moins élevée (41,6 nuitées contre 62,1 nuitées). De plus, une plus grande proportion des personnes âgées de moins de 44 ans y avait été accueillie (64,9 % contre 47,7 %).
- En 2013-2014, les maisons d'hébergement pour femmes de cette région présentaient un taux d'occupation de 88,2 % comparativement à 82,6 % pour l'ensemble du Québec. Une plus grande proportion des femmes âgées de moins de 30 ans y avaient été admises (42,6 % contre 28,3 %). Quant au motif de leur hébergement, très peu de femmes avaient été admises dans ces maisons parce qu'elles étaient « sans abri » (0 %) ou « temporairement sans hébergement » (0,6 %).
- En ce qui concerne les déterminants structureaux, le taux d'inoccupation des logements locatifs y était plus élevé que dans l'ensemble du Québec (5,3 % contre 3,1 %). Alors que la proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social y était moins élevée que dans l'ensemble du Québec (9,9 % contre 12 %), selon l'indice de défavorisation sociale, 22 % de la population avaient les caractéristiques du quintile inférieur qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec (20 %).

**Tableau 45. Portrait de l'itinérance dans la région de l'Estrie**

		Estrie	Québec	
Lits d'urgence 2013-2014	Nombre de lits d'urgence	22	1 263	
	Taux d'occupation	40,8 %	78,8 %	
	Taux de refus pour cause de débordement	0,5 %	3 %	
	Nombre moyen de personnes différentes admises par mois	61,5	2 469,2	
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)	3,7	7,8	
	Sexe	Femmes	18,5 %	13,3 %
Hommes		81,5 %	86,7 %	
Lits de transition 2013-2014 – RHU	Nombre de lits de transition	33	429	
	Taux d'occupation	56 %	74,3 %	
	Nombre moyen d'admissions par mois	13,5	156,1	
	Nombre moyen de personnes différentes admises par mois	11,9	127,6	
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)	41,6	62,1	
	Sexe	Femmes	----	26,4 %
		Hommes	100 %	73,6 %
	Âge	De 16 à 24 ans	9,7 %	9,5 %
		De 25 à 34 ans	20,1 %	15,1 %
		De 35 à 44 ans	35,1 %	23,1 %
De 45 à 54 ans		18,7 %	30 %	
De 55 à 64 ans		15,7 %	17,2 %	
65 ans et plus		0,7 %	5 %	
Lits de transition 2013-2014 – FEMMES	Nombre de lits de transition	24	510	
	Taux d'occupation	88,2 %	82,6 %	
	Nombre d'admissions	155	3 009	
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)	28,3	33,7	
	Proportion des femmes nées à l'extérieur du Canada	15,4 %	19,8 %	
	Proportion des femmes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la ressource	78,7 %	81,4 %	
	Proportion des femmes ayant un statut autochtone	0 %	5,9 %	
	Motifs de l'hébergement	Sans abri	0 %	12,7 %
		Temporairement sans hébergement	0,6 %	5 %

	Problématiques associées	Sans abri	3,2 %	7,2 %
		Temporairement sans hébergement	12,3 %	8,9 %
	Âge	Moins de 18 ans	n. p.	0,6 %
		De 18 à 30 ans	42,6 %	28,3 %
		De 31 à 40 ans	26,5 %	29,1 %
		De 41 à 50 ans	19,4 %	22,8 %
		De 51 à 60 ans	6,5 %	14,2 %
61 ans et plus	n. p.	4,9 %		
Déterminants structureaux	Revenu	Taux de faible revenu d'après la MFR, 2010	8 %	8,8 %
	Insécurité alimentaire	Proportion des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 2011-2012	6,8 %	7,5 %
	Logement	Taux des ménages habitant un HLM, 2012	0,7 %	0,8 %
		Délai moyen d'attente (en années) pour un HLM, 2012	3	3,6
		Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, 2013	5,3 %	3,1 %
		Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, 2006	6,8 %	7,7 %
	Réseau d'entraide	Taux des personnes qui ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec, selon l'indice de défavorisation sociale, 5 <sup>e</sup> quintile (inférieur), 2006	22 %	20 %
		Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, 2009-2010	9,9 %	12 %

n. p. : Valeur inférieure à cinq non présentée afin de respecter les règles relatives à la divulgation et de protéger la confidentialité.

Note : Les données concernant l'hébergement dans les Auberges du cœur ne sont pas disponibles au niveau régional.

## ➤ Montréal

- La région de Montréal dispose de 58,4 % des lits d'urgence dénombrés au Québec aux fins du présent portrait.
- En 2013-2014 dans cette région, le taux d'occupation des lits d'urgence était supérieur à celui de l'ensemble du Québec (87,4 % contre 78,8 %), de même que le taux de refus pour cause de débordement mais dans une proportion moindre (3,6 % contre 3 %).
- Quant aux lits de transition, selon les données obtenues, cette région compte onze maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération (représentant 38,4 % des lits recensés), une ressource pour femmes non-membre (représentant 44,1 % des lits recensés), huit Auberges du cœur et cinq RHU offrant des lits de transition (représentant 54,1 % des lits recensés).
- En 2013-2014, le taux d'occupation des lits de transition des RHU de cette région était semblable à celui de l'ensemble du Québec (75,8 % contre 74,3 %).
- En 2013-2014, les maisons d'hébergement pour femmes de cette région étant membres de la Fédération présentaient un taux d'occupation semblable à celui de l'ensemble du Québec, soit 85,8 %. La durée moyenne des séjours était plus élevée pour cette région que pour l'ensemble du Québec (45,5 nuitées contre 33,7 nuitées). Quant aux motifs de leur hébergement, les femmes de cette région étaient proportionnellement plus nombreuses, comparativement à l'ensemble du Québec, à avoir été admises dans ces maisons parce qu'elles étaient « sans abri » (25,5 % contre 12,7 %) ou « temporairement sans hébergement » (7,1 % contre 5 %).
- En 2013-2014, la ressource pour femmes non-membre de la Fédération présentait un taux d'occupation de 80,7 % et la durée moyenne des séjours y était de 23,8 nuitées.
- En ce qui concerne les déterminants structureaux, la région de Montréal tend à se distinguer de l'ensemble du Québec. D'abord, le taux de faible revenu d'après la MFR y était beaucoup plus élevé (15,8 % contre 8,8 %) et la proportion de la population vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire, modérée ou grave, y était significativement plus élevée (10,6 % contre 7,5 %). Quant au délai moyen d'attente pour un HLM, il était lui aussi plus élevé que dans l'ensemble du Québec (4,6 années contre 3,6 années). Enfin, la proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social y était significativement plus élevée que dans l'ensemble du Québec (16,3 % contre 12 %) et, selon l'indice de défavorisation sociale, 33,5 % de la population de cette région avaient les caractéristiques du quintile inférieur qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec (20 %).

**Tableau 46. Portrait de l'itinérance dans la région de Montréal**

		Montréal	Québec	
Lits d'urgence 2013-2014	Nombre de lits d'urgence		738	1 263
	Taux d'occupation		87,4 %	78,8 %
	Taux de refus pour cause de débordement		3,6 %	3 %
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		7,7	7,8
	Sexe	Femmes	10,9 %	13,3 %
		Hommes	89,1 %	86,7 %
	Âge	De 16 à 24 ans	11 %	11,7 %
		De 25 à 34 ans	12 %	16,1 %
		De 35 à 44 ans	19,2 %	20,4 %
		De 45 à 54 ans	30,9 %	29,3 %
De 55 à 64 ans		19,2 %	16,7 %	
65 ans et plus		7,2 %	5,5 %	
Lits de transition 2013-2014 – RHU	Nombre de lits de transition		232	429
	Taux d'occupation		75,8 %	74,3 %
	Nombre moyen d'admissions par mois		80,7	156,1
	Nombre moyen de personnes différentes admises par mois		66,6	127,6
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		66,4	62,1
	Sexe	Femmes	27,2 %	26,4 %
		Hommes	72,8 %	73,6 %
	Âge	De 16 à 24 ans	2 %	9,5 %
		De 25 à 34 ans	14,8 %	15,1 %
		De 35 à 44 ans	24,4 %	23,1 %
De 45 à 54 ans		34,1 %	30 %	
De 55 à 64 ans		19,3 %	17,2 %	
65 ans et plus		5,4 %	5 %	
Lits de transition 2013-2014 – FEMMES	Nombre de lits de transition		196 (30)	510 (68)
	Taux d'occupation		85,8 % (80,7 %)	82,6 % (81,4 %)
	Nombre d'admissions		1 013 (371)	3 009 (480)
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		45,5 (23,8)	33,7 (42,1)
	Proportion des femmes nées à l'extérieur du Canada		36,8 % (26,7 %)	19,8 % (ND)
	Proportion des femmes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la ressource		82,3 % (65,1 %)	81,4 % (67 %)
	Proportion des femmes ayant un statut autochtone		0,8 % (2,4 %)	5,9 % (ND)
	Motifs de l'hébergement	Sans abri	25,5 %	12,7 %
Temporairement sans hébergement		7,1 %	5 %	

	Problématiques associées	Sans abri	6,4 %	7,2 %
		Temporairement sans hébergement	5,4 %	8,9 %
	Âge	Moins de 18 ans	n. p.	0,6 %
		De 18 à 30 ans	26,6 %	28,3 %
		De 31 à 40 ans	24,4 %	29,1 %
		De 41 à 50 ans	23,8 %	22,8 %
		De 51 à 60 ans	18,9 %	14,2 %
		61 ans et plus	6,2 %	4,9 %
Déterminants structureaux	Revenu	Taux de faible revenu d'après la MFR, 2010	15,8 %	8,8 %
	Insécurité alimentaire	Proportion des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 2011-2012	10,6 %	7,5 %
	Logement	Taux des ménages habitant un HLM, 2012	1,1 %	0,8 %
		Délai moyen d'attente (en années) pour un HLM, 2012	4,6	3,6
		Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, 2013	2,9 %	3,1 %
		Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, 2006	9,4 %	7,7 %
	Réseau d'entraide	Taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec, selon l'indice de défavorisation sociale, 5 <sup>e</sup> quintile (inférieur), 2006	33,5 %	20 %
		Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, 2009-2010	16,3 %	12 %

Note 1 : Les données concernant l'hébergement dans les Auberges du cœur ne sont pas disponibles au niveau régional.

Note 2 : Les chiffres mis entre parenthèses renvoient aux statistiques de la maison d'hébergement pour femmes non-membre de la Fédération.

➤ Outaouais

- La région de l'Outaouais dispose de 4,7 % des lits d'urgence dénombrés au Québec aux fins du présent portrait.
- En 2013-2014, le taux d'occupation des RHU de cette région était semblable à celui de l'ensemble du Québec, soit 77,2 %, et le taux de refus pour cause de débordement était de 0,8 % (comparativement à 3 %).
- Sur une base mensuelle, environ 5,5 % des personnes accueillies étaient nées à l'extérieur du Canada et 3,4 % avaient un statut autochtone.
- La dernière adresse de 64,5 % des personnes hébergées dans ces ressources était située dans la région de l'Outaouais. Étant donné la proximité d'Ottawa et, plus largement, de la province de l'Ontario, une forte proportion des personnes hébergées venaient de l'extérieur du Québec.
- Quant aux lits de transition, selon les données obtenues, cette région compte quatre maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération (représentant 6,7 % des lits recensés) et deux Auberges du cœur.
- En 2013-2014, les maisons d'hébergement pour femmes de cette région présentaient un taux d'occupation de 99 %, comparativement à 82,6 % pour l'ensemble du Québec.
- Quant au motif de l'hébergement, comparativement à l'ensemble du Québec, une proportion plus importante des femmes avaient été admises dans les ressources parce qu'elles étaient « sans abri » (16,1 % contre 12,7 %) ou « temporairement sans hébergement » (9 % contre 5 %).
- En ce qui concerne les déterminants structureaux, la proportion de la population de cette région n'ayant pas un niveau élevé de soutien social était significativement moins élevée que dans l'ensemble du Québec (8 % contre 12 %). Enfin, le délai moyen d'attente pour un HLM y était aussi moins élevé (1,6 année contre 3,6 années).

**Tableau 47. Portrait de l'itinérance dans la région de l'Outaouais**

		Outaouais	Québec	
Lits d'urgence 2013-2014	Nombre de lits d'urgence		59	1 263
	Taux d'occupation		77,2 %	78,8 %
	Taux de refus pour cause de débordement		0,8 %	3 %
	Nombre moyen de personnes différentes admises par mois		169,9	2 469,2
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		5,7	7,8
	Proportion des personnes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la RHU		64,5 %	71,1 %
	Nombre moyen de personnes nées à l'extérieur du Canada admises par mois		9,3	----
	Nombre moyen de personnes ayant un statut autochtone admises par mois		5,8	----
	Sexe	Femmes	17,4 %	13,3 %
		Hommes	82,6 %	86,7 %
	Âge	De 16 à 24 ans	14,3 %	11,7 %
		De 25 à 34 ans	21,4 %	16,1 %
		De 35 à 44 ans	19,3 %	20,4 %
		De 45 à 54 ans	28,3 %	29,3 %
		De 55 à 64 ans	14 %	16,7 %
		65 ans et plus	2,3 %	5,5 %
	Référence	Aucune	98,9 %	77,3 %
		CSSS	0,2 %	4,2 %
		Sécurité publique	0,2 %	3,4 %
		Autre RHU	0,5 %	4,4 %
Autre		0,2 %	10,7 %	
Lits de transition 2013-2014 – FEMMES	Nombre de lits de transition		34	510
	Taux d'occupation		99 %	82,6 %
	Nombre d'admissions		202	3 009
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		35,8	33,7
	Proportion des femmes nées à l'extérieur du Canada		11,4 %	19,8 %
	Proportion des femmes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la ressource		75,8 %	81,4 %
	Proportion des femmes ayant un statut autochtone		8,3 %	5,9 %
	Motifs de l'hébergement	Sans abri	16,1 %	12,7 %
		Temporairement sans hébergement	9 %	5 %

	Problématiques associées	Sans abri	13,1 %	7,2 %
		Temporairement sans hébergement	14,1 %	8,9 %
	Âge	Moins de 18 ans	n. p.	0,6 %
		De 18 à 30 ans	32,7 %	28,3 %
		De 31 à 40 ans	31,1 %	29,1 %
		De 41 à 50 ans	19,4 %	22,8 %
		De 51 à 60 ans	12,8 %	14,2 %
		61 ans et plus	3,1 %	4,9 %
Déterminants structureaux	Revenu	Taux de faible revenu d'après la MFR, 2010	8,1 %	8,8 %
	Insécurité alimentaire	Proportion des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 2011-2012	8,4 %	7,5 %
	Logement	Taux des ménages habitant un HLM, 2012	0,8 %	0,8 %
		Délai moyen d'attente (en années) pour un HLM, 2012	1,6	3,6
		Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, 2013	5,1 %	3,1 %
		Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, 2006	8,3 %	7,7 %
	Réseau d'entraide	Taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec, selon l'indice de défavorisation sociale, 5 <sup>e</sup> quintile (inférieur), 2006	20,5 %	20 %
		Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, 2009-2010	8 %	12 %

Note : Les données concernant l'hébergement dans les Auberges du cœur ne sont pas disponibles au niveau régional.

## ➤ Abitibi-Témiscamingue

- La région de l'Abitibi-Témiscamingue dispose de 6,9 % des lits d'urgence dénombrés au Québec aux fins du présent portrait.
- En 2013-2014, les RHU de cette région présentaient un taux d'occupation de 45,5 %, comparativement à 78,8 % pour l'ensemble du Québec.
- Comparativement à l'ensemble du Québec, ces ressources ont accueilli une plus grande proportion des femmes (28 % contre 13,3 %) et une plus grande proportion des personnes âgées de moins de 44 ans (61,4 % contre 48,2 %).
- Quant aux lits de transition, selon les données obtenues, cette région compte une maison d'hébergement pour femmes non-membre de la Fédération et cette ressource représente 11,8 % des lits ayant été recensés.
- En 2013-2014, le taux d'occupation de la ressource pour femmes de cette région était semblable à celui des autres maisons d'hébergement pour femmes du Québec, soit 82,5 %. Toutefois, la durée moyenne des séjours y était beaucoup plus élevée (150,6 nuitées contre 42,1 nuitées).
- En ce qui concerne les déterminants structureaux, la proportion de la population de cette région vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire, modérée ou grave, était significativement moins élevée que dans l'ensemble du Québec (4,3 % contre 7,5 %). Le délai moyen d'attente pour un HLM y était quant à lui deux fois moins élevé (1,8 année contre 3,6 années). Le taux d'inoccupation des logements locatifs était beaucoup plus faible que le taux provincial (0,4 % contre 3,1 %). Enfin, alors que la proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social était plus élevée dans cette région que dans l'ensemble du Québec (15,6 % contre 12 %), selon l'indice de défavorisation sociale, 13,8 % de la population régionale avaient les caractéristiques du quintile inférieur qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec (20 %).

**Tableau 48. Portrait de l'itinérance dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue**

		Abitibi-Témiscamingue	Québec		
Lits d'urgence 2013-2014	Nombre de lits d'urgence		87	1 263	
	Taux d'occupation		45,5 %	78,8 %	
	Taux de refus pour cause de débordement		0 %	3 %	
	Nombre moyen de personnes différentes admises par mois		114,4	2 469,2	
	Proportion des personnes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la RHU		65,3 %	71,1 %	
	Sexe	Femmes	28 %	13,3 %	
		Hommes	72 %	86,7 %	
	Âge	De 16 à 24 ans	12,2 %	11,7 %	
		De 25 à 34 ans	24,7 %	16,1 %	
		De 35 à 44 ans	24,5 %	20,4 %	
		De 45 à 54 ans	21,2 %	29,3 %	
		De 55 à 64 ans	13,3 %	16,7 %	
		65 ans et plus	4,2 %	5,5 %	
	Référence	Aucune	62,8 %	77,3 %	
		CSSS	3,6 %	4,2 %	
Sécurité publique		8,6 %	3,4 %		
Autre RHU		13,8 %	4,4 %		
Autre		11,1 %	10,7 %		
Lits de transition 2013-2014 – FEMMES	Nombre de lits de transition		(8)	510 (68)	
	Taux d'occupation		(82,5 %)	82,6 % (81,4 %)	
	Nombre d'admissions		(16)	3 009 (480)	
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		(150,6)	33,7 (42,1)	
	Proportion des femmes nées à l'extérieur du Canada		(0 %)	19,8 % (ND)	
	Proportion des femmes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la ressource		(100 %)	81,4 % (67 %)	
	Proportion des femmes ayant un statut autochtone		(6,2 %)	5,9 % (ND)	
Déterminants structureaux	Revenu	Taux de faible revenu d'après la MFR, 2010		6,4 %	8,8 %
	Insécurité alimentaire	Proportion des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 2011-2012		4,3 %	7,5 %

Logement	Taux des ménages habitant un HLM, 2012	0,8 %	0,8 %
	Délai moyen d'attente (en années) pour un HLM, 2012	1,8	3,6
	Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, 2013	0,4 %	3,1 %
	Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, 2006	9 %	7,7 %
Réseau d'entraide	Taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec, selon l'indice de défavorisation sociale, 5 <sup>e</sup> quintile (inférieur), 2006	13,8 %	20 %
	Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, 2009-2010	15,6 %	12 %

Note : Les chiffres mis entre parenthèses renvoient aux statistiques de la maison d'hébergement pour femmes non-membre de la Fédération.

➤ Côte-Nord

- La région de la Côte-Nord dispose de 1 % des lits d'urgence dénombrés au Québec aux fins du présent portrait.
- Sur le plan des lits de transition, selon les données obtenues, cette région ne compte ni Auberge du cœur ni maison d'hébergement pour femmes membre de la Fédération.
- En 2013-2014, le taux d'occupation des lits d'urgence de cette région était de 52,4 %, comparativement à 78,8 % pour l'ensemble du Québec. Selon les informations recueillies pendant la rencontre de mise en contexte des données, la RHU s'est trouvée dans l'obligation de refuser certaines personnes et de restreindre sa capacité d'accueil à sept ou huit usagers par nuit pour des raisons de manque d'argent et de personnel qui ne lui permettaient pas de prendre en charge plusieurs cas problématiques.
- Comparativement à l'ensemble du Québec, cette ressource a accueilli une plus grande proportion des femmes (26,6 % contre 13,3 %).
- En ce qui concerne les déterminants structureaux, la proportion de la population de cette région vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire, modérée ou grave, y était moins élevée que dans l'ensemble du Québec (5,2 % contre 7,5 %). De la même manière, le délai moyen d'attente pour un HLM y était près de quatre fois moins élevé (1 année contre 3,6 années). Le taux d'inoccupation des logements locatifs de cette région était de 1,4 % (comparativement à 3,1 %). Enfin, selon l'indice de défavorisation sociale, seulement 6,1 % des personnes de cette région avaient les caractéristiques du quintile inférieur qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec (20 %).

**Tableau 49. Portrait de l'itinérance dans la région de la Côte-Nord**

		Côte-Nord	Québec	
Lits d'urgence 2013-2014	Nombre de lits d'urgence		12	1 263
	Taux d'occupation		52,4 %	78,8 %
	Nombre moyen de personnes différentes admises par mois		21,4	2 469,2
	Proportion des personnes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la RHU		85,5 %	71,1 %
	Nombre moyen de personnes ayant un statut autochtone admises par mois		n. p.	-----
	Sexe	Femmes	26,6 %	13,3 %
		Hommes	73,4 %	86,7 %
	Référence	Aucune	35,2 %	77,3 %
		CSSS	36,3 %	4,2 %
		Sécurité publique	7,8 %	3,4 %
Autre RHU		0 %	4,4 %	
Autre		20,7 %	10,7 %	
Déterminants structureaux	Revenu	Taux de faible revenu d'après la MFR, 2010	8,1 %	8,8 %
	Insécurité alimentaire	Proportion des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 2011-2012	5,2 %	7,5 %
	Logement	Taux des ménages habitant un HLM, 2012	1,2 %	0,8 %
		Délai moyen d'attente (en années) pour un HLM, 2012	1	3,6
		Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, 2013	1,4 %	3,1 %
		Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, 2006	11,4 %	7,7 %
	Réseau d'entraide	Taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec, selon l'indice de défavorisation sociale, 5 <sup>e</sup> quintile (inférieur), 2006	6,1 %	20 %
		Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, 2009-2010	12,2 %	12 %

n. p. : Valeur inférieure à cinq non présentée afin de respecter les règles relatives à la divulgation et de protéger la confidentialité.

➤ Nord-du-Québec

- La région du Nord-du-Québec dispose de 0,1 % des lits d'urgence dénombrés au Québec aux fins du présent portrait. De plus, la RHU de cette région achète des services d'hébergement à certains partenaires locaux afin d'assurer un service d'hébergement sur tout le territoire.
- En 2013-2014, le taux d'occupation des lits d'urgence pour hommes de cette région était de 47,4 %, comparativement à 78,8 % pour l'ensemble du Québec. Il tend toutefois à subir de nombreuses variations au fil des mois.
- La durée moyenne des séjours (5,1 nuitées) était inférieure à celle de l'ensemble des ressources du Québec (7,8 nuitées). Selon les informations recueillies pendant la rencontre de mise en contexte des données, cette situation peut s'expliquer par le fait que la ressource tend à limiter à 7 nuitées la durée du séjour des hommes admis. La personne est par la suite relocalisée, mais peut continuer à recevoir des services externes (suivi et accompagnement) de la part de la ressource.
- Une part importante des hommes admis dans la ressource de la région avaient un statut autochtone. Précisons ici que cette ressource est située à proximité de trois réserves indiennes. La majorité des hommes dont la dernière adresse n'était pas située dans la région du Nord-du-Québec venaient de la région des Terres-Cries-de-la-Baie-James.
- Plus de 35 % des hommes admis dans cette ressource y avaient été orientés par la sécurité publique (comparativement à 3,4 % pour l'ensemble du Québec).
- Quant aux lits de transition, selon les données obtenues, cette région compte une maison d'hébergement pour femmes membre de la Fédération et cette ressource dispose de 2,7 % des lits recensés.
- En 2013-2014, le taux d'occupation de cette maison d'hébergement pour femmes était de 71,2 %, comparativement à 82,6 % pour l'ensemble du Québec. De plus, la durée moyenne des séjours y était moins élevée (13,4 nuitées contre 33,7 nuitées).
- Près de 80 % des femmes admises dans cette maison d'hébergement avaient un statut autochtone, la proportion étant de 5,9 % pour l'ensemble du Québec.
- Comparativement à l'ensemble du Québec, les femmes hébergées dans cette maison d'hébergement étaient proportionnellement moins nombreuses à y avoir été admises parce qu'elles étaient « sans abri » (9,8 % contre 12,7 %), mais elles étaient toutefois plus nombreuses à y avoir été admises parce qu'elles étaient « temporairement sans hébergement » (15,3 % contre 5 %).
- En ce qui concerne les déterminants structureaux, comparativement à l'ensemble du Québec, cette région enregistrait un taux de faible revenu d'après la MFR beaucoup plus élevé (15,2 % contre 8,8 %). Aussi, dans cette région, une plus grande proportion des ménages habitaient dans un HLM (6,5 % contre 0,8 %). Enfin, selon l'indice de défavorisation sociale, seulement 4,1 % de la population

de cette région avaient les caractéristiques du quintile inférieur qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec (20 %).

**Tableau 50. Portrait de l'itinérance dans la région du Nord-du-Québec**

		Nord-du-Québec	Québec	
Lits d'urgence 2013-2014	Nombre de lits d'urgence		2	1 263
	Taux d'occupation		47,4 %	78,8 %
	Taux de refus pour cause de débordement		0 %	3 %
	Nombre moyen de personnes différentes admises par mois		5,6	2 469,2
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		5,1	7,8
	Proportion des personnes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la RHU		83,9 %	71,1 %
	Nombre moyen de personnes ayant un statut autochtone admises par mois		n. p.	-----
	Nombre moyen de personnes nées à l'extérieur du Canada admises par mois		n. p.	-----
	Sexe	Femmes	-----	13,3 %
		Hommes	100 %	86,7 %
	Âge	De 16 à 24 ans	12,5 %	11,7 %
		De 25 à 34 ans	29,2 %	16,1 %
		De 35 à 44 ans	12,5 %	20,4 %
		De 45 à 54 ans	37,5 %	29,3 %
		De 55 à 64 ans	8,3 %	16,7 %
		65 ans et plus	0 %	5,5 %
	Référence	Aucune	35,7 %	77,3 %
		CSSS	7,1 %	4,2 %
Sécurité publique		35,7 %	3,4 %	
Autre RHU		14,3 %	4,4 %	
Autre		7,1 %	10,7 %	
Lits de transition 2013-2014 – FEMMES	Nombre de lits de transition		14	510
	Taux d'occupation		71,2 %	82,6 %
	Nombre d'admissions		163	3 009
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		13,4	33,7
	Proportion des femmes nées à l'extérieur du Canada		0 %	19,8 %
	Proportion des femmes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la ressource		85,3 %	81,4 %
	Proportion des femmes ayant un statut autochtone		79,8 %	5,9 %
	Motifs de l'hébergement	Sans abri	9,8 %	12,7 %
		Temporairement sans hébergement	15,3 %	5 %

	Problématiques associées	Sans abri	4,9 %	7,2 %
		Temporairement sans hébergement	23,3 %	8,9 %
	Âge	Moins de 18 ans	0 %	0,6 %
		De 18 à 30 ans	27,7 %	28,3 %
		De 31 à 40 ans	35,2 %	29,1 %
		De 41 à 50 ans	27,2 %	22,8 %
		De 51 à 60 ans	7,4 %	14,2 %
61 ans et plus	n. p.	4,9 %		
Déterminants structureaux	Revenu	Taux de faible revenu d'après la MFR, 2010	15,2 %	8,8 %
	Insécurité alimentaire	Proportion des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 2011-2012	ND	7,5 %
	Logement	Taux des ménages habitant un HLM, 2012	6,5 %	0,8 %
		Délai moyen d'attente (en années) pour un HLM, 2012	3	3,6
		Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, 2006	10,9 %	7,7 %
	Réseau d'entraide	Taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec, selon l'indice de défavorisation sociale, 5 <sup>e</sup> quintile (inférieur), 2006	4,1 %	20 %
Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, 2009-2010		ND	12 %	

n. p. : Valeur inférieure à cinq non présentée afin de respecter les règles relatives à la divulgation et de protéger la confidentialité.

Note 1 : Les données de cette région concernant les lits d'urgence étaient seulement disponibles pour la période de novembre 2013 à mars 2014.

- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- Sur le plan des lits de transition, selon les données obtenues, cette région compte une maison d'hébergement pour femmes qui est membre de la Fédération et cette ressource dispose de 1,8 % des lits recensés.
  - En 2013-2014, le taux d'occupation de cette maison d'hébergement pour femmes était de 73,4 %, comparativement à 82,6 % pour l'ensemble du Québec. La durée moyenne des séjours dans cette maison d'hébergement était par contre plus élevée (44,7 nuitées contre 33,7 nuitées).
  - Quant aux motifs de leur hébergement, les femmes étaient proportionnellement moins nombreuses que dans l'ensemble du Québec à avoir été admises dans cette ressource parce qu'elles étaient « sans abri » (2,7 % contre 12,7 %) ou « temporairement sans hébergement » (2,7 % contre 5 %).
  - En ce qui concerne les déterminants structuraux, cette région présentait un délai moyen d'attente pour l'obtention d'un HLM plus court que celui qui a été établi pour l'ensemble du Québec (1,2 année contre 3,6 années). Dans cette région, une plus grande proportion des logements privés nécessitaient des réparations majeures (12,2 % contre 7,7 %). De plus, selon l'indice de défavorisation sociale, seulement 0,9 % de la population de cette région avait les caractéristiques du quintile inférieur qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec (20 %).

**Tableau 51. Portrait de l'itinérance dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine**

		Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Québec	
Lits de transition 2013-2014 – FEMMES	Nombre de lits de transition		9	510
	Taux d'occupation		73,4 %	82,6 %
	Nombre d'admissions		37	3 009
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		44,7	33,7
	Proportion des femmes nées à l'extérieur du Canada		n. p.	19,8 %
	Proportion des femmes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la maison		83,8 %	81,4 %
	Proportion des femmes ayant un statut autochtone		0 %	5,9 %
	Motifs de l'hébergement	Sans abri	2,7 %	12,7 %
		Temporairement sans hébergement	2,7 %	5 %
	Problématiques associées	Sans abri	10,8 %	7,2 %
Temporairement sans hébergement		10,8 %	8,9 %	

	Âge	Moins de 18 ans	0 %	0,6 %
		De 18 à 30 ans	32,4 %	28,3 %
		De 31 à 40 ans	16,2 %	29,1 %
		De 41 à 50 ans	29,7 %	22,8 %
		De 51 à 60 ans	18,9 %	14,2 %
		61 ans et plus	n. p.	4,9 %
Déterminants structureaux	Revenu	Taux de faible revenu d'après la MFR, 2010	8,2 %	8,8 %
	Insécurité alimentaire	Proportion des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 2011-2012	6,7 %	7,5 %
	Logement	Taux des ménages habitant un HLM, 2012	1,5 %	0,8 %
		Délai moyen d'attente (en années) pour un HLM, 2012	1,2	3,6
		Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, 2013	5,3 %	3,1 %
		Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, 2006	12,2 %	7,7 %
	Réseau d'entraide	Taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec, selon l'indice de défavorisation sociale, 5 <sup>e</sup> quintile (inférieur), 2006	0,9 %	20 %
		Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, 2009-2010	9 %	12 %

n. p. : Valeur inférieure à cinq non présentée afin de respecter les règles relatives à la divulgation et de protéger la confidentialité.

## ➤ Chaudière-Appalaches

- La région de la Chaudière-Appalaches dispose de 2,3 % des lits d'urgence dénombrés au Québec aux fins du présent portrait.
- En 2013-2014, les lits d'urgence de cette région présentaient un taux d'occupation de 30,1 %, comparativement à 78,8 % pour l'ensemble du Québec. Selon les informations recueillies pendant la rencontre de mise en contexte des données, les RHU de cette région agissent davantage en matière de prévention de l'itinérance, les cas d'itinérance chronique étant plutôt redirigés vers les ressources de la Capitale-Nationale.
- Comparativement à l'ensemble du Québec, cette région a accueilli dans ses lits d'urgence une plus grande proportion des femmes (24,4 % contre 13,3 %) et une plus grande proportion des personnes âgées de moins de 35 ans (38,8 % contre 27,8 %).
- Quant à la référence des personnes hébergées, 33 % d'entre elles avaient été orientées vers l'une des ressources de la région par un centre de santé et de services sociaux (comparativement à 4,2 % pour l'ensemble du Québec). Selon les informations recueillies pendant la rencontre de mise en contexte des données, les RHU de cette région entretiennent d'étroits liens de collaboration avec la communauté et les autres ressources situées sur le territoire afin de répondre aux besoins de la population.
- Quant aux lits de transition, selon les données obtenues, cette région compte une Auberge du cœur et une RHU offrant des lits de transition, celle-ci disposant de 1,9 % des lits ayant été recensés.
- En 2013-2014 dans cette région, le taux d'occupation des lits de transition était de 62,4 %, comparativement à 74,3 % au Québec. La durée moyenne des séjours y était aussi beaucoup moins élevée (15,7 nuitées contre 62,1 nuitées).
- Comparativement à l'ensemble du Québec, cette région a accueilli dans ses lits de transition une plus grande proportion des femmes (40,3 % contre 26,4 %) et une plus grande proportion des personnes âgées de 55 ans et plus (34,8 % contre 22,2 %).
- En ce qui concerne les déterminants structureaux, le taux de faible revenu d'après la MFR était moins élevé dans cette région (4,4 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). De la même manière, la proportion de la population de cette région vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (5,1 %), modérée ou grave, y était significativement moins élevée que dans l'ensemble du Québec (7,5 %). Enfin, selon l'indice de défavorisation sociale, seulement 8,1 % des personnes de cette région avaient les caractéristiques du quintile inférieur qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec (20 %).

**Tableau 52. Portrait de l'itinérance dans la région de la Chaudière-Appalaches**

		Chaudière-Appalaches	Québec	
Lits d'urgence 2013-2014	Nombre de lits d'urgence		29	1 263
	Taux d'occupation		30,1 %	78,8 %
	Taux de refus pour cause de débordement		0 %	3 %
	Nombre moyen de personnes différentes admises par mois		35,2	2 469,2
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		7	7,8
	Proportion des personnes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la RHU		74,4 %	71,1 %
	Sexe	Femmes	24,4 %	13,3 %
		Hommes	75,6 %	86,7 %
	Âge	De 16 à 24 ans	19,7 %	11,7 %
		De 25 à 34 ans	19,1 %	16,1 %
		De 35 à 44 ans	17,1 %	20,4 %
		De 45 à 54 ans	26,3 %	29,3 %
		De 55 à 64 ans	13,1 %	16,7 %
		65 ans et plus	4,6 %	5,5 %
	Référence	Aucune	48 %	77,3 %
		CSSS	33 %	4,2 %
Sécurité publique		4,7 %	3,4 %	
Autre RHU		2,3 %	4,4 %	
Autre		12 %	10,7 %	
Lits de transition 2013-2014 – RHU	Nombre de lits de transition		8	429
	Taux d'occupation		62,4 %	74,3 %
	Nombre moyen d'admissions par mois		9,7	156,1
	Nombre moyen de personnes différentes admises par mois		7,7	127,6
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		15,7	62,1
	Sexe	Femmes	40,3 %	26,4 %
		Hommes	59,7 %	73,6 %
	Âge	De 16 à 24 ans	8,7 %	9,5 %
		De 25 à 34 ans	13 %	15,1 %
		De 35 à 44 ans	14,1 %	23,1 %
		De 45 à 54 ans	29,3 %	30 %
		De 55 à 64 ans	23,9 %	17,2 %
65 ans et plus		10,9 %	5 %	

Déterminants structureaux	Revenu	Taux de faible revenu d'après la MFR, 2010	4,4 %	8,8 %
	Insécurité alimentaire	Proportion des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 2011-2012	5,1 %	7,5 %
	Logement	Taux des ménages habitant un HLM, 2012	0,7 %	0,8 %
		Délai moyen d'attente (en années) pour un HLM, 2012	2,2	3,6
		Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, 2013	2,6 %	3,1 %
		Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, 2006	6,7 %	7,7 %
	Réseau d'entraide	Taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec, selon l'indice de défavorisation sociale, 5 <sup>e</sup> quintile (inférieur), 2006	8,1 %	20 %
		Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, 2009-2010	11,4 %	12 %

Note : Les données concernant l'hébergement dans les Auberges du cœur ne sont pas disponibles au niveau régional.

➤ Laval

- La région de Laval dispose de 0,5 % des lits d'urgence dénombrés au Québec aux fins du présent portrait. Plus précisément, les 6 lits que compte la ressource de la région sont répartis entre le service d'hébergement 24/48 heures (1 lit, maximum de 2 nuitées) et le service d'hébergement d'urgence (5 lits, maximum de 21 nuitées).
- En 2013-2014, la RHU de cette région présentait un taux d'occupation de 76,3 %, comparable à celui de l'ensemble du Québec (78,8 %). Au cours de l'année, cette ressource a dû refuser plusieurs demandes d'admission, sans toutefois être en mesure de les comptabiliser.
- Contrairement à l'ensemble du Québec, cette ressource a accueilli une plus grande proportion des femmes (23,4 % contre 13,3 %) et une plus grande proportion des personnes âgées de 35 ans et moins (42,6 % contre 27,8 %).
- Selon les informations recueillies pendant la rencontre de mise en contexte des données, la ville de Laval a créé la division Urgence sociale, où des intervenants sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour offrir des services psychosociaux d'urgence à la population. En 2013-2014, ce service, qui tend à contribuer à la déjudiciarisation de l'itinérance, avait orienté 22 personnes (12,8 %) en situation d'itinérance vers la ressource de cette région. Ce service est compris dans la catégorie « autres » des sources de référence.
- Quant aux lits de transition, selon les données obtenues, cette région compte une Auberge du cœur et une RHU offrant des lits de transition, celle-ci disposant de 2,8 % des lits ayant été recensés. Plus précisément, les 12 lits étaient répartis dans le service « transition » (6 lits, maximum de six mois) et dans le service « studio » (6 lits, maximum d'un an).
- En 2013-2014 dans cette région, le taux d'occupation des lits de transition était de 68,3 %, comparativement à 74,3 % pour l'ensemble du Québec. Quant à la durée moyenne des séjours, elle y était beaucoup plus élevée comparativement à l'ensemble du Québec (103,2 nuitées contre 62,1 nuitées).
- En ce qui concerne les déterminants structureaux, la proportion de la population de cette région vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire, modérée ou grave, était plus élevée que dans l'ensemble du Québec (10,2 % contre 7,5 %). Selon l'indice de défavorisation sociale, 15,5 % de la population de cette région avaient les caractéristiques du quintile inférieur qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec (20 %).

**Tableau 53. Portrait de l'itinérance dans la région de Laval**

		Laval	Québec		
Lits d'urgence 2013-2014	Nombre de lits d'urgence		6	1 263	
	Taux d'occupation		76,3 %	78,8 %	
	Nombre moyen de personnes différentes admises par mois		25,2	2 469,2	
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		5,4	7,8	
	Nombre moyen de personnes nées à l'extérieur du Canada admises par mois		n. p.	-----	
	Sexe	Femmes	23,4 %	13,3 %	
		Hommes	76,6 %	86,7 %	
	Âge	De 16 à 24 ans	18,5 %	11,7 %	
		De 25 à 34 ans	24,1 %	16,1 %	
		De 35 à 44 ans	20,1 %	20,4 %	
		De 45 à 54 ans	25,7 %	29,3 %	
		De 55 à 64 ans	7,9 %	16,7 %	
		65 ans et plus	3,6 %	5,5 %	
	Référence	Aucune	8,4 %	77,3 %	
		CSSS	24,4 %	4,2 %	
Sécurité publique		13,9 %	3,4 %		
Autre RHU		9,9 %	4,4 %		
Autre		43,3 %	10,7 %		
Lits de transition 2013-2014 – RHU	Nombre de lits de transition		12	429	
	Taux d'occupation		68,3 %	74,3 %	
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		103,2	62,1	
	Sexe	Femmes	25 %	26,4 %	
		Hommes	75 %	73,6 %	
	Âge	De 16 à 24 ans	10,3 %	9,5 %	
		De 25 à 34 ans	13,8 %	15,1 %	
		De 35 à 44 ans	27,6 %	23,1 %	
		De 45 à 54 ans	37,9 %	30 %	
		De 55 à 64 ans	10,3 %	17,2 %	
65 ans et plus		0 %	5 %		
Déterminants structureaux	Revenu	Taux de faible revenu d'après la MFR, 2010		7,8 %	8,8 %
	Insécurité alimentaire	Proportion des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 2011-2012		10,2 %	7,5 %
	Logement	Taux des ménages habitant un HLM, 2012		0,3 %	0,8 %
		Délai moyen d'attente (en années) pour un HLM, 2012		2,8	3,6
Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, 2013		2,2 %	3,1 %		

		Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, 2006	5,7 %	7,7 %
	Réseau d'entraide	Taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec, selon l'indice de défavorisation sociale, 5 <sup>e</sup> quintile (inférieur), 2006	15,5 %	20 %
		Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, 2009-2010	10,5 %	12 %

n. p. : Valeur inférieure à cinq non présentée afin de respecter les règles relatives à la divulgation et de protéger la confidentialité.

Note : Les données concernant l'hébergement dans les Auberges du cœur ne sont pas disponibles au niveau régional.

## ➤ Lanaudière

- La région de Lanaudière dispose de 2,9 % des lits d'urgence dénombrés au Québec aux fins du présent portrait. Selon les informations recueillies pendant la rencontre de mise en contexte des données, les deux RHU de cette région offrent deux volets, soit le volet « dortoir » et le volet « hébergement d'urgence ».
- En 2013-2014, ces RHU présentaient un taux d'occupation de 69,6 %, comparativement à 78,8 % pour l'ensemble du Québec et le taux de refus pour cause de débordement a été établi à 2,1 %.
- Quant aux lits de transition, selon les données obtenues, cette région compte deux maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération (représentant 6,7 % des lits recensés), quatre Auberges du cœur et deux RHU offrant des lits de transition (représentant 2,3 % des lits recensés).
- En 2013-2014 dans cette région, le taux d'occupation des lits de transition dans les RHU était de 83,9 %, comparativement à 74,3 % pour l'ensemble du Québec. La durée moyenne des séjours y était toutefois moins élevée que dans l'ensemble du Québec (47 nuitées contre 62,1 nuitées). Une proportion plus élevée de personnes âgées de moins de 35 ans y avaient été hébergées, comparativement à l'ensemble du Québec (51 % contre 24,6 %).
- En 2013-2014, les maisons d'hébergement pour femmes de cette région présentaient un taux d'occupation de 77,4 %, comparativement à 82,6 % pour l'ensemble du Québec. Quant au motif de l'hébergement, aucune femme n'avait été admise dans ces ressources parce qu'elle était « sans abri » ou « temporairement sans hébergement ».
- En ce qui concerne les déterminants structureaux, le délai moyen d'attente pour un HLM était deux fois moins long dans cette région (1,8 année) que dans l'ensemble du Québec (3,6 années). De la même manière, selon l'indice de défavorisation sociale, seulement 10,2 % de la population de cette région avaient les caractéristiques du quintile inférieur qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec (20 %). Enfin, la proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social y était moins élevée que dans l'ensemble du Québec (9,2 % contre 12 %).

**Tableau 54. Portrait de l'itinérance dans la région de Lanaudière**

		Lanaudière	Québec	
Lits d'urgence 2013-2014	Nombre de lits d'urgence	36	1 263	
	Taux d'occupation	69,6 %	78,8 %	
	Taux de refus pour cause de débordement	2,1 %	3 %	
	Nombre moyen de personnes différentes admises par mois	76,4	2 469,2	
	Proportion des personnes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la RHU	68,7 %	71,1 %	
	Sexe	Femmes	17,9 %	13,3 %
		Hommes	82,1 %	86,7 %
	Âge	De 16 à 24 ans	14,3 %	11,7 %
		De 25 à 34 ans	21,3 %	16,1 %
		De 35 à 44 ans	20,6 %	20,4 %
		De 45 à 54 ans	28,4 %	29,3 %
		De 55 à 64 ans	12,5 %	16,7 %
	Référence	65 ans et plus	2,9 %	5,5 %
		Aucune	56 %	77,3 %
		CSSS	13,2 %	4,2 %
Sécurité publique		12,5 %	3,4 %	
Autre RHU	Autre RHU	10,8 %	4,4 %	
	Autre	7,4 %	10,7 %	
Lits de transition 2013-2014 – RHU	Nombre de lits de transition	10	429	
	Taux d'occupation	83,9 %	74,3 %	
	Nombre moyen d'admissions par mois	5,2	156,1	
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)	47	62,1	
	Sexe	Femmes	22 %	26,4 %
		Hommes	78 %	73,6 %
	Âge	De 16 à 24 ans	22,4 %	9,5 %
		De 25 à 34 ans	28,6 %	15,1 %
		De 35 à 44 ans	16,3 %	23,1 %
		De 45 à 54 ans	26,5 %	30 %
De 55 à 64 ans		4,1 %	17,2 %	
65 ans et plus	2 %	5 %		
Lits de transition 2013-2014 – FEMMES	Nombre de lits de transition	34	510	
	Taux d'occupation	77,4 %	82,6 %	
	Nombre d'admissions	197	3 009	
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)	28	33,7	
	Proportion des femmes nées à l'extérieur du Canada	13,7 %	19,8 %	
	Proportion des femmes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la ressource	65,4 %	81,4 %	
	Proportion des femmes ayant un statut autochtone	0 %	5,9 %	

		Motifs de l'hébergement	Sans abri	0 %	12,7 %
			Temporairement sans hébergement	0 %	5 %
		Problématiques associées	Sans abri	2,5 %	7,2 %
			Temporairement sans hébergement	0 %	8,9 %
		Âge	Moins de 18 ans	0 %	0,6 %
			De 18 à 30 ans	23,9 %	28,3 %
			De 31 à 40 ans	35,5 %	29,1 %
			De 41 à 50 ans	24,4 %	22,8 %
			De 51 à 60 ans	13,7 %	14,2 %
			61 ans et plus	n. p.	4,9 %
		Déterminants structureaux	Revenu	Taux de faible revenu d'après la MFR, 2010	7 %
Insécurité alimentaire	Proportion des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 2011-2012		6,8 %	7,5 %	
Logement	Taux des ménages habitant un HLM, 2012		0,3 %	0,8 %	
	Délai moyen d'attente (en années) pour un HLM, 2012		1,8	3,6	
	Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, 2013		2,2 %	3,1 %	
	Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, 2006		6,3 %	7,7 %	
Réseau d'entraide	Taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec, selon l'indice de défavorisation sociale, 5 <sup>e</sup> quintile (inférieur), 2006		10,2 %	20 %	
	Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, 2009-2010		9,2 %	12 %	

n. p. : Valeur inférieure à cinq non présentée afin de respecter les règles relatives à la divulgation et de protéger la confidentialité.

Note : Les données concernant l'hébergement dans les Auberges du cœur ne sont pas disponibles au niveau régional.

➤ Laurentides

- La région des Laurentides dispose de 1,2 % des lits d'urgence dénombrés au Québec aux fins du présent portrait.
- En 2013-2014 dans cette région, le taux d'occupation des lits d'urgence était plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (86,9 % contre 78,8 %) tandis que le taux de refus pour cause de débordement dépassait largement celui de l'ensemble du Québec (26,9 % contre 3 %).
- Quant à la durée moyenne des séjours, elle était semblable à celle de l'ensemble du Québec, soit 7,9 nuitées. Selon les informations recueillies pendant la rencontre de mise en contexte des données, la majorité des personnes hébergées effectuent généralement des séjours d'une durée de 20 nuitées. Étant donné que ces personnes ont la possibilité de découcher durant leur séjour, les places devenues disponibles sont alors offertes en dépannage aux personnes en situation d'itinérance (1 ou 2 nuitées).
- Quant aux lits de transition, selon les données obtenues, cette région compte une maison d'hébergement pour femmes membre de la Fédération (représentant 2,5 % des lits recensés), une RHU offrant de tels lits (représentant 3,5 % des lits recensés) et une ressource d'hébergement pour jeunes ne faisant pas partie du Regroupement des Auberges du cœur du Québec (9 lits).
- En 2013-2014 dans cette région, le taux d'occupation des lits de transition des RHU était de 78,7 %, comparativement à 74,3 % pour l'ensemble du Québec. Ces ressources accueillant uniquement des jeunes âgés entre 16 et 25 ans, 100 % des personnes admises étaient âgées entre 16 et 34 ans.
- En 2013-2014, la ressource pour jeunes de cette région présentait un taux d'occupation de 72,8 %. De plus, 7,7 % de ces jeunes étaient sans domicile fixe au moment de leur admission dans la ressource.
- En 2013-2014, la maison d'hébergement pour femmes de cette région présentait un taux d'occupation de 63,9 %, comparativement à 82,6 % pour l'ensemble du Québec. La durée des séjours y était moins élevée que dans l'ensemble du Québec (22,9 nuitées contre 33,7 nuitées). Quant au motif de leur hébergement, les femmes étaient proportionnellement moins nombreuses à y avoir été admises parce qu'elles étaient « sans abri » (7,9 % contre 12,7 %) ou « temporairement sans hébergement » (2,2 % contre 5 %).
- En ce qui concerne les déterminants structureaux, le taux de faible revenu d'après la MFR était moins élevé dans cette région (7 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). De la même manière, le délai moyen d'attente pour un HLM y était près de deux fois moins long que dans l'ensemble du Québec (1,9 année contre 3,6 années). Enfin, selon l'indice de défavorisation sociale, 13,6 % de la population de cette région avaient les caractéristiques du quintile inférieur qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec (20 %).

**Tableau 55. Portrait de l'itinérance dans la région des Laurentides**

		Laurentides	Québec	
Lits d'urgence 2013-2014	Nombre de lits d'urgence		15	1 263
	Taux d'occupation		86,9 %	78,8 %
	Taux de refus pour cause de débordement		26,9 %	3 %
	Nombre moyen de personnes différentes admises par mois		48,2	2 469,2
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		7,9	7,8
	Proportion des personnes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la RHU		66,9 %	71,1 %
	Sexe	Femmes	15,1 %	13,3 %
		Hommes	84,9 %	86,7 %
	Âge	De 16 à 24 ans	11,2 %	11,7 %
		De 25 à 34 ans	18,4 %	16,1 %
		De 35 à 44 ans	20,7 %	20,4 %
		De 45 à 54 ans	32,5 %	29,3 %
		De 55 à 64 ans	14,4 %	16,7 %
		65 ans et plus	2,7 %	5,5 %
	Référence	Aucune	58,2 %	77,3 %
		CSSS	12,8 %	4,2 %
		Sécurité publique	4,9 %	3,4 %
Autre RHU		12,3 %	4,4 %	
Autre		11,8 %	10,7 %	
Lits de transition 2013-2014 –RHU	Nombre de lits de transition		15	429
	Taux d'occupation		78,7 %	74,3 %
	Nombre moyen d'admissions par mois		5,5	156,1
	Nombre moyen de personnes différentes admises par mois		5,2	127,6
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		65,3	62,1
	Sexe	Femmes	25 %	26,4 %
		Hommes	75 %	73,6 %
	Âge	De 16 à 24 ans	95,5 %	9,5 %
		De 25 à 34 ans	4,5 %	15,1 %
		De 35 à 44 ans	0 %	23,1 %
		De 45 à 54 ans	0 %	30 %
		De 55 à 64 ans	0 %	17,2 %
65 ans et plus		0 %	5 %	
Lits de transition 2013-2014 – JEUNES	Nombre de lits de transition		9	-----
	Taux d'occupation		72,8 %	-----
	Nombre d'admissions		71	-----
	Nombre de personnes sans domicile fixe		7,7 %	-----
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		38	-----
	Âge	De 12 à 15 ans	72,9 %	-----
		De 16 à 17 ans	28,1 %	-----

Lits de transition 2013-2014 – FEMMES		Nombre de lits de transition		13	510	
		Taux d'occupation		63,9 %	82,6 %	
		Nombre d'admissions		89	3 009	
		Durée moyenne des séjours (en nuitées)		22,9	33,7	
		Proportion des femmes nées à l'extérieur du Canada		n. p.	19,8 %	
		Proportion des femmes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la ressource		70,8 %	81,4 %	
		Proportion des femmes ayant un statut autochtone		n. p.	5,9 %	
		Motifs de l'hébergement	Sans abri		7,9 %	12,7 %
			Temporairement sans hébergement		2,2 %	5 %
		Problématiques associées	Sans abri		4,5 %	7,2 %
			Temporairement sans hébergement		2,2 %	8,9 %
		Âge	Moins de 18 ans		0 %	0,6 %
			De 18 à 30 ans		38,2 %	28,3 %
			De 31 à 40 ans		28,1 %	29,1 %
			De 41 à 50 ans		21,3 %	22,8 %
De 51 à 60 ans			8,9 %	14,2 %		
61 ans et plus			n. p.	4,9 %		
Déterminants structureaux	Revenu	Taux de faible revenu d'après la MFR, 2010		7 %	8,8 %	
	Insécurité alimentaire	Proportion des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 2011-2012		6,4 %	7,5 %	
	Logement	Taux des ménages habitant un HLM, 2012		0,4 %	0,8 %	
		Délai moyen d'attente (en années) pour un HLM, 2012		1,9	3,6	
		Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, 2013		2,7 %	3,1 %	
		Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, 2006		6,6 %	7,7 %	
	Réseau d'entraide	Taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec, selon l'indice de défavorisation sociale, 5 <sup>e</sup> quintile (inférieur), 2006		13,6 %	20 %	
		Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, 2009-2010		11,6 %	12 %	

n. p. : Valeur inférieure à cinq non présentée afin de respecter les règles relatives à la divulgation et de protéger la confidentialité.

## ➤ Montérégie

- La région de la Montérégie dispose de 6 % des lits d'urgence dénombrés au Québec aux fins du présent portrait.
- En 2013-2014, dans cette région comparativement à l'ensemble du Québec, le taux d'occupation des lits d'urgence était plus élevé (84,6 % contre 78,8 %) et il en allait de même du taux de refus pour cause de débordement (6,1 % contre 3 %).
- La dernière adresse de 49,8 % des personnes admises dans ces ressources était située en Montérégie, une proportion plus faible comparativement à celle qui a été établie pour l'ensemble du Québec (71,1 %). Selon les informations recueillies pendant la rencontre de mise en contexte des données, plusieurs personnes hébergées dans les RHU de la région venaient de Montréal. De plus, ces ressources avaient accueilli une plus grande proportion d'hommes que celles de l'ensemble du Québec (92,7 % contre 86,7 %).
- Quant aux lits de transition, selon les données obtenues, cette région compte sept maisons d'hébergement pour femmes membres de la Fédération (représentant 20,4 % des lits recensés), deux maisons d'hébergement pour femmes non-membres (représentant 44,1 % des lits recensés), une RHU offrant des lits de transition (représentant 1,9 % des lits recensés) et cinq Auberges du cœur.
- En 2013-2014 dans cette région, le taux d'occupation des lits de transition des RHU était de 47,9 %, comparativement à 74,3 % pour l'ensemble du Québec. La durée moyenne des séjours était toutefois deux fois plus élevée dans ces ressources que dans l'ensemble du Québec (127,1 nuitées contre 62,1 nuitées).
- En 2013-2014, les maisons d'hébergement pour femmes de cette région étant membres de la Fédération présentaient un taux d'occupation semblable à celui de l'ensemble du Québec, soit 82,2 %. Quant aux motifs de leur hébergement, les femmes étaient proportionnellement moins nombreuses à avoir été admises dans ces ressources parce qu'elles étaient « sans abri » (6,5 % contre 12,7 %) ou « temporairement sans hébergement » (2,7 % contre 5 %).
- Les autres ressources pour femmes présentaient, en 2013-2014, un taux d'occupation de 81,7 % et la durée moyenne des séjours y était de 96,2 nuitées.
- En ce qui concerne les déterminants structureaux, le taux de faible revenu d'après la MFR était moins élevé dans cette région (7,5 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). La proportion de la population vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire, modérée ou grave, y était moins élevée que dans l'ensemble du Québec (5,9 % contre 7,5 %), tout comme le délai moyen d'attente pour un HLM (2,3 années contre 3,6 années). Enfin, selon l'indice de défavorisation sociale, 16,4 % de la population de cette région avaient les caractéristiques du quintile inférieur qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec (20 %).

**Tableau 56. Portrait de l'itinérance dans la région de la Montérégie**

		Montérégie	Québec	
Lits d'urgence 2013-2014	Nombre de lits d'urgence		76	1 263
	Taux d'occupation		84,6 %	78,8 %
	Taux de refus pour cause de débordement		6,1 %	3 %
	Nombre moyen de personnes différentes admises par mois		252,8	2 469,2
	Proportion des personnes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la RHU		49,8 %	71,1 %
	Sexe	Femmes	7,3 %	13,3 %
		Hommes	92,7 %	86,7 %
	Âge	De 16 à 24 ans	9,5 %	11,7 %
		De 25 à 34 ans	19,2 %	16,1 %
		De 35 à 44 ans	21,8 %	20,4 %
		De 45 à 54 ans	30,2 %	29,3 %
		De 55 à 64 ans	15,6 %	16,7 %
		65 ans et plus	3,6 %	5,5 %
	Référence	Aucune	58 %	77,3 %
		CSSS	7,8 %	4,2 %
Sécurité publique		6,7 %	3,4 %	
Autre RHU		11,9 %	4,4 %	
Autre		15,5 %	10,7 %	
Lits de transition 2013-2014 – RHU	Nombre de lits de transition		8	429
	Taux d'occupation		47,9 %	74,3 %
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		127,1	62,1
	Sexe	Femmes	22,2 %	26,4 %
		Hommes	77,8 %	73,6 %
	Âge	De 16 à 24 ans	18,2 %	9,5 %
		De 25 à 34 ans	18,2 %	15,1 %
		De 35 à 44 ans	9,1 %	23,1 %
		De 45 à 54 ans	36,4 %	30 %
		De 55 à 64 ans	18,2 %	17,2 %
65 ans et plus		0 %	5 %	
Lits de transition 2013-2014 – FEMMES	Nombre de lits de transition		104 (30)	510 (68)
	Taux d'occupation		82,2 % (81,7 %)	82,6 % (81,4 %)
	Nombre d'admissions		585 (93)	3 009 (480)
	Durée moyenne des séjours (en nuitées)		32,1 (96,2)	33,7 (42,1)
	Proportion des femmes nées à l'extérieur du Canada		19,8 % (ND)	19,8 % (ND)
	Proportion des femmes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la ressource		78,1 % (ND)	81,4 % (67 %)
	Proportion des femmes ayant un statut autochtone		n. p. (ND)	5,9 % (ND)

	Motifs de l'hébergement	Sans abri	6,5 %	12,7 %	
		Temporairement sans hébergement	2,7 %	5 %	
		Problématiques associées	Sans abri	8,7 %	7,2 %
			Temporairement sans hébergement	10,3 %	8,9 %
		Âge	Moins de 18 ans	1,5 %	0,6 %
			De 18 à 30 ans	29,2 %	28,3 %
	De 31 à 40 ans		33,5 %	29,1 %	
	De 41 à 50 ans		23,9 %	22,8 %	
	De 51 à 60 ans		8,7 %	14,2 %	
	61 ans et plus	3,1 %	4,9 %		
	Déterminants structureaux	Revenu	Taux de faible revenu d'après la MFR, 2010	7,2 %	8,8 %
		Insécurité alimentaire	Proportion des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou grave), 2011-2012	5,9 %	7,5 %
Logement		Taux des ménages habitant un HLM, 2012	0,5 %	0,8 %	
		Délai moyen d'attente (en années) pour un HLM, 2012	2,3	3,6	
		Taux d'inoccupation des logements locatifs et des immeubles d'appartements, 2013	3,5 %	3,1 %	
		Proportion des logements privés nécessitant des réparations majeures, 2006	6,6 %	7,7 %	
Réseau d'entraide		Taux des personnes ayant les caractéristiques du quintile (20 %) correspondant qui a été déterminé pour l'ensemble du Québec, selon l'indice de défavorisation sociale, 5 <sup>e</sup> quintile (inférieur), 2006	16,4 %	20 %	
	Proportion de la population n'ayant pas un niveau élevé de soutien social, 2009-2010	10,9 %	12 %		

n. p. : Valeur inférieure à cinq non présentée afin de respecter les règles relatives à la divulgation et de protéger la confidentialité.

ND : Non disponible.

Note 1 : Les données concernant l'hébergement dans les Auberges du cœur ne sont pas disponibles au niveau régional.

Note 2 : Les chiffres mis entre parenthèses renvoient aux statistiques des maisons d'hébergement pour femmes non-membres de la Fédération.

## Annexe 2 : Indicateurs définis pour le suivi du phénomène de l'itinérance – volet « lits d'urgence » des ressources d'hébergement d'urgence

- **Ressources d'hébergement d'urgence** : Elles offrent un gîte (un lit) sécuritaire pour la nuit aux personnes qui sont sans abri, avec services complémentaires pour combler des besoins de base tels que repas, douche et vêtements. Dans certaines ressources, l'usager doit quitter le matin et se réinscrire le soir venu. D'autres ressources offrent un gîte pour une courte période de temps, peu importe que la personne quitte ou non le matin venu. Les critères d'accès sont liés à la situation d'itinérance dans laquelle se trouve la personne. Les personnes sont admises directement, avec ou sans référence. Sauf pour les mesures d'exception, ces ressources sont ouvertes 365 jours par année. Certaines accueillent des personnes selon certains critères particuliers (jeunes, femmes ou hommes, autochtones et familles).

**Tableau 57. Définition, méthode de calcul et prise en compte par les RHU des indicateurs retenus pour le volet « lits d'urgence » des ressources d'hébergement d'urgence**

Indicateur	Définition	Méthode de calcul	Prise en compte par les RHU
<b>Nombre de lits d'urgence</b>	Correspond au nombre de lits réservés aux personnes en situation d'itinérance qui ont besoin d'un hébergement d'urgence.	Trois catégories : lits pour hommes, lits pour femmes et lits mixtes.  Présenté selon la région et le type de ressource.	41/41 RHU
<b>Nombre de nuitées disponibles</b>	Correspond à la capacité d'hébergement des RHU.	Calculé sur une base annuelle : Nombre de lits d'urgence x Nombre de jours d'ouverture des ressources (365 jours pour la majorité d'entre elles).  Présenté selon la région.	41/41 RHU
<b>Nombre de nuitées occupées</b>	Correspond au nombre de nuitées passées dans les RHU par des usagers.	Calculé sur une base annuelle : Nombre total de nuitées passées par l'ensemble des personnes ayant séjourné dans les RHU.  Présenté selon la région.	41/41 RHU
<b>Taux d'occupation</b>	Correspond au rapport entre le nombre de nuitées	Calculé sur une base mensuelle et sur une base	41/41 RHU

Indicateur	Définition	Méthode de calcul	Prise en compte par les RHU
	occupées dans les RHU et le nombre de nuitées disponibles.	annuelle : Nombre de nuitées occupées/nombre de nuitées disponibles x 100.  Présenté selon la région et selon le type de ressource.	
<b>Taux de refus pour cause de débordement</b>	Correspond au rapport entre le nombre de personnes n'ayant pas été admises dans les RHU parce qu'il n'y avait pas de place au moment où elles ont fait leur demande et le nombre de nuitées disponibles.	Calculé sur une base mensuelle et sur une base annuelle : Nombre de personnes refusées pour cause de débordement/nombre de nuitées disponibles x 100.  Présenté selon la région et selon le type de ressource.	30/41 RHU
<b>Taux de refus pour d'autres causes</b>	Correspond au rapport entre le nombre de personnes n'ayant pas été admises dans les RHU pour d'autres causes que le débordement et le nombre de nuitées disponibles.	Calculé sur une base annuelle : Nombre de personnes refusées pour d'autres causes que le débordement/nombre de nuitées disponibles x 100.  Présenté selon la région.	28/41 RHU
<b>Nombre de personnes différentes admises</b>	Correspond au nombre de personnes différentes ayant été admises dans les RHU.	Pour obtenir le nombre moyen de personnes différentes admises par mois, la somme du nombre de personnes différentes admises pour chacun des douze mois a été calculée, puis ce nombre a été divisé par 12.  Présenté selon le sexe de la personne admise et selon la région.	38/41 RHU
<b>Genre</b>	Correspond au sexe de la personne admise dans les RHU (homme, femme ou non spécifié).	Calculé sur une base annuelle : Nombre de femmes différentes admises (ou d'hommes différents admis)/nombre de personnes différentes	38/41 RHU

Indicateur	Définition	Méthode de calcul	Prise en compte par les RHU
		admissibles x 100. Présenté selon la région.	
<b>Nombre de nouvelles personnes</b>	Correspond au nombre de personnes qui ont été admises dans une RHU pour la première fois depuis qu'elle existe.	Pour obtenir le nombre moyen de nouvelles personnes admises par mois, la somme du nombre de nouvelles personnes admises pour chacun des douze mois a été calculée, puis ce nombre a été divisé par 12.  Présenté selon le sexe de la personne admise et selon la région.	28/41 RHU
<b>Âge</b>	Correspond au groupe d'âge auquel appartiennent les personnes admises dans les RHU : moins de 16 ans, de 16 à 24 ans, de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans, de 45 à 54 ans, de 55 à 64 ans, 65 ans et plus.	Calculé sur une base annuelle : Nombre de personnes âgées de moins de 16 ans (ou autre groupe d'âge)/nombre de personnes différentes ayant été admises x 100.  Présenté selon la région et selon le type de ressource.	34/41 RHU
<b>Nombre de personnes nées à l'extérieur du Canada</b>	Correspond au nombre de personnes nées à l'extérieur du Canada qui ont été admises dans les RHU.	Pour obtenir le nombre moyen de personnes nées à l'extérieur du Canada admises par mois, la somme du nombre de personnes nées à l'extérieur du Canada admises pour chacun des douze mois a été calculée, puis ce nombre a été divisé par 12.  Présenté dans les portraits régionaux de l'itinérance mais pour quelques régions seulement.	19/41 RHU
<b>Nombre de personnes ayant</b>	Correspond au nombre de personnes ayant un statut	Pour obtenir le nombre moyen de personnes ayant	22/41 RHU

Indicateur	Définition	Méthode de calcul	Prise en compte par les RHU
<b>un statut d'autochtone</b>	d'autochtone qui ont été admises dans les RHU.	un statut autochtone admises par mois, la somme du nombre de personnes ayant un statut autochtone admises pour chacun des douze mois a été calculée, puis ce nombre a été divisé par 12.  Présenté dans les portraits régionaux de l'itinérance mais pour quelques régions seulement.	
<b>Nombre de personnes admises ayant été dirigées vers la ressource (référence)</b>	Correspond au nombre de personnes admises dans les RHU après s'y être rendues par elles-mêmes ou y avoir été orientées par un CSSS, la sécurité publique, le centre jeunesse, une autre RHU, autre personne ou organisme.	Calculé sur une base annuelle : Nombre de personnes ayant été orientées vers les ressources par le CSSS (ou autre référence)/nombre de personnes différentes ayant été admises x 100.  Présenté selon la région.	26/41 RHU
<b>Nombre de personnes admises selon la dernière adresse (provenance géographique)</b>	Correspond au nombre de personnes qui ont été admises dans les RHU et dont la dernière adresse se trouvait soit dans la même région administrative que la RHU, soit dans une autre région administrative que celle de la RHU.	Calculé sur une base annuelle : Nombre de personnes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la RHU (ou une autre région)/nombre de personnes différentes ayant été admises x 100.  Présenté selon la région.  Les personnes venant d'une autre province ou d'un autre pays sont incluses dans la catégorie « autre région administrative ».	23/41 RHU
<b>Durée moyenne des séjours</b>	Correspond au rapport entre le nombre de nuitées occupées et le nombre d'admissions dans les	Calculé sur une base annuelle : Nombre de nuitées occupées/nombre d'admissions.	35/41 RHU

Indicateur	Définition	Méthode de calcul	Prise en compte par les RHU
	ressources.	<p>Les ressources ayant un système d'hébergement à la nuitée, où une admission est égale à une nuitée, ont été exclues du calcul afin de ne pas sous-estimer ce nombre.</p> <p>Présenté selon la région et selon le type de ressource.</p>	

**Annexe 3 : Indicateurs définis pour le suivi du phénomène de l'itinérance – volet « lits de transition » des ressources d'hébergement d'urgence et des autres types d'hébergement ou de logement de transition**

- **Hébergement ou logement de transition :** Il désigne un lieu d'habitation à vocation transitionnelle et à durée limitée, généralement géré par un organisme à but non lucratif. Les personnes recevant des services de la part de ces ressources sont considérées comme étant sans logement. L'impossibilité pour une personne d'avoir accès à un logement ou à un autre type d'hébergement de transition augmente son risque de se retrouver à la rue.

**Tableau 58. Définition, méthode de calcul et prise en compte par les RHU des indicateurs retenus pour le volet « lits de transition » des ressources d'hébergement d'urgence et des autres types d'hébergement ou de logement de transition**

Indicateur	Définition	Méthode de calcul	Prise en compte par les RHU
<b>Nombre de lits de transition</b>	Correspond au nombre de lits de transition offerts dans les ressources.	Trois catégories : lits pour hommes, lits pour femmes et lits mixtes.  Présenté selon la région.	14/14 RHU
<b>Nombre de nuitées disponibles</b>	Correspond à la capacité d'hébergement des ressources.	Calculé sur une base annuelle : Nombre de lits de transition x nombre de jours d'ouverture des ressources (365 jours pour la majorité d'entre elles).  Présenté selon la région.	14/14 RHU
<b>Nombre de nuitées occupées</b>	Correspond au nombre de nuitées passées dans les ressources par des usagers.	Calculé sur une base annuelle : Nombre total de nuitées passées par l'ensemble des personnes ayant occupé un lit de transition dans les ressources.  Présenté selon la région.	14/14 RHU
<b>Taux d'occupation</b>	Correspond au rapport entre le nombre de nuitées occupées et le nombre de nuitées disponibles.	Calculé sur une base annuelle : Nombre de nuitées occupées/nombre de nuitées disponibles x 100.  Présenté selon la région.	14/14 RHU
<b>Nombre</b>	Correspond au nombre de	Pour obtenir le nombre	14/14 RHU

Indicateur	Définition	Méthode de calcul	Prise en compte par les RHU
<b>d'admissions</b>	fois où des personnes ont été admises dans les ressources.	moyen d'admissions enregistrées par mois, la donnée annuelle a été divisée par 12.  Présenté selon le sexe de la personne admise et selon la région.	
<b>Taux de refus pour cause de débordement</b>	Correspond au rapport entre le nombre de personnes n'ayant pas été admises dans les ressources parce qu'il n'y avait pas de place au moment où elles ont fait leur demande et le nombre de nuitées disponibles.	Calculé sur une base annuelle : Nombre de personnes refusées pour cause de débordement/nombre de nuitées disponibles $\times$ 100.  Présenté selon la région.	7/14 RHU
<b>Taux de refus pour d'autres causes</b>	Correspond au rapport entre le nombre de personnes n'ayant pas été admises dans les ressources pour d'autres causes que le débordement et le nombre de nuitées disponibles.	Calculé sur une base annuelle : Nombre de personnes refusées pour d'autres causes que le débordement/nombre de nuitées disponibles $\times$ 100.  Présenté selon la région.	5/14 RHU
<b>Nombre de personnes différentes admises</b>	Correspond au nombre de personnes différentes admises dans les ressources et ayant occupé un lit de transition.	Pour obtenir le nombre moyen de personnes différentes admises par mois, la donnée annuelle a été divisée par 12.  Présenté selon le sexe de la personne admise et selon la région.	14/14 RHU
<b>Nombre de nouvelles personnes admises pour la 1<sup>re</sup> fois</b>	Correspond au nombre de personnes qui ont occupé un lit de transition dans une ressource pour la première fois depuis qu'elle existe.	Pour obtenir le nombre moyen de nouvelles personnes admises par mois, la donnée annuelle a été divisée par 12.  Présenté selon le sexe de la personne admise et selon la région.	12/14 RHU

Indicateur	Définition	Méthode de calcul	Prise en compte par les RHU
<b>Genre</b>	Correspond au sexe de la personne admise ayant occupé un lit de transition dans les ressources (homme, femme ou non spécifié).	Calculé sur une base annuelle : Nombre de femmes différentes admises (ou d'hommes différents admis)/nombre de personnes différentes admises $\times 100$ .  Présenté selon la région.	14/14 RHU
<b>Âge</b>	Correspond au groupe d'âge auquel appartiennent les personnes admises ayant occupé un lit de transition dans les ressources, selon les catégories suivantes : moins de 16 ans, de 16 à 24 ans, de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans, de 45 à 54 ans, de 55 à 64 ans, 65 ans et plus.	Calculé sur une base annuelle : Nombre de personnes âgées de moins de 16 ans (ou autre groupe d'âge)/nombre de personnes différentes admises $\times 100$ .  Présenté selon la région.	13/14 RHU
<b>Nombre de personnes admises nées à l'extérieur du Canada</b>	Correspond au nombre de personnes nées à l'extérieur du Canada admises dans les ressources.	Pour obtenir le nombre moyen de personnes nées à l'extérieur du Canada admises par mois, la donnée annuelle a été divisée par 12.  Présenté dans les portraits régionaux de l'itinérance mais pour quelques régions seulement.	9/14 RHU
<b>Nombre de personnes admises ayant un statut d'autochtone</b>	Correspond au nombre de personnes ayant un statut d'autochtone admises dans les ressources.	Pour obtenir le nombre moyen de personnes ayant un statut autochtone admises par mois, la donnée annuelle a été divisée par 12.  Présenté dans les portraits régionaux de l'itinérance mais pour quelques régions seulement.	10/14 RHU

Indicateur	Définition	Méthode de calcul	Prise en compte par les RHU
<b>Nombre de personnes admises ayant été dirigées vers la ressource (référence)</b>	Correspond au nombre de personnes admises qui ont occupé un lit de transition dans une ressource après s'y être rendues par soi-même ou y avoir été orientées par un CSSS, la sécurité publique, le centre jeunesse, le milieu scolaire, une ressource d'hébergement ou logement de transition, une RHU, autre personne ou organisme.	Calculé sur une base annuelle : Nombre de personnes ayant été orientées vers les ressources par le CSSS (ou autre référence)/nombre de personnes différentes ayant été admises $\times 100$ .  Présenté selon la région.	10/14 RHU
<b>Nombre de personnes admises selon la dernière adresse (provenance géographique)</b>	Correspond au nombre de personnes qui ont occupé un lit de transition dans les ressources et dont la dernière adresse se trouvait soit dans la même région administrative que la ressource, soit dans une autre région administrative que celle de la ressource.	Calculé sur une base annuelle : Nombre de personnes dont la dernière adresse était située dans la même région administrative que la ressource (ou une autre région)/nombre de personnes différentes ayant été admises $\times 100$ .  Présenté selon la région.  Les personnes venant d'une autre province ou d'un autre pays sont incluses dans la catégorie « autre région administrative ».	8/14 RHU
<b>Nombre de personnes sans domicile fixe au moment de leur admission</b>	Correspond au nombre de personnes qui, au moment de leur admission dans les ressources, n'avaient aucun domicile fixe. Ces personnes peuvent arriver directement de la rue ou avoir habité successivement plusieurs domiciles (appartement, chambre, refuge, etc.) dans différentes situations relationnelles (famille,	Calculé sur une base annuelle : Nombre de personnes sans domicile fixe au moment de leur admission/nombre de personnes différentes admises $\times 100$ .  Présenté dans les portraits régionaux de l'itinérance mais pour quelques régions seulement.	8/14 RHU

Indicateur	Définition	Méthode de calcul	Prise en compte par les RHU
	ami, connaissance, etc.).		
<b>Nombre de personnes admises touchées par une problématique</b>	Correspond au nombre de personnes qui sont admises dans les ressources et qui sont touchées soit par un problème de santé physique, un handicap physique, un trouble mental (diagnostiqué ou non) ou une déficience intellectuelle, soit par une problématique telle que la violence conjugale, la toxicomanie (alcool ou drogue), le jeu compulsif, l'isolement social ou l'absence de ressources financières. L'utilisateur peut être touché par plusieurs problématiques à la fois.	Calculé sur une base annuelle : Nombre de personnes touchées par une problématique/nombre de réponses obtenues $\times$ 100.  Présenté selon la région.	9/14 RHU
<b>Moyenne du nombre d'admissions par personne admise</b>	Correspond au rapport entre le nombre d'admissions enregistrées par les ressources et le nombre de personnes différentes y ayant été admises.	Calculé sur une base annuelle : Nombre d'admissions enregistrées/nombre de personnes différentes admises.  Présenté selon le sexe de la personne admise et selon la région.	14/14 RHU
<b>Durée moyenne des séjours</b>	Correspond au rapport entre le nombre de nuitées occupées et le nombre d'admissions dans les ressources.	Calculé sur une base annuelle : Nombre de nuitées occupées/nombre d'admissions.  Présenté selon la région.	14/14 RHU

### Annexe 4 : Prise en compte des indicateurs retenus pour les volets « lits d'urgence » et « lits de transition » des ressources d'hébergement d'urgence

Tableau 59. Prise en compte, par les ressources d'hébergement d'urgence, des indicateurs retenus pour le volet « lits d'urgence », selon la région sociosanitaire du Québec, 2013-2014

	01 – Bas-Saint-Laurent	02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	03 – Capitale-Nationale	04 – Mauricie et Centre-du-Québec	05 – Estrie	06 – Montréal	07 – Outaouais	08 – Abitibi-Témiscamingue	09 – Côte-Nord	10 – Nord-du-Québec	12- Chaudière-Appalaches	13 – Laval	14 – Lanaudière	15 – Laurentides	16 – Montérégie	Ensemble du Québec
Nombre de lits d'urgence	2/2	3/3	4/4	2/2	1/1	8/8	2/2	4/4	1/1	1/1	3/3	1/1	2/2	2/2	5/5	41/41
Nombre de nuitées disponibles	2/2	3/3	4/4	2/2	1/1	8/8	2/2	4/4	1/1	1/1	3/3	1/1	2/2	2/2	5/5	41/41
Nombre de nuitées occupées	2/2	3/3	4/4	2/2	1/1	8/8	2/2	4/4	1/1	1/1	3/3	1/1	2/2	2/2	5/5	41/41
Taux d'occupation	2/2	3/3	4/4	2/2	1/1	8/8	2/2	4/4	1/1	1/1	3/3	1/1	2/2	2/2	5/5	41/41
Taux de refus pour cause de débordement	2/2	1/3	4/4	1/2	1/1	4/8	2/2	3/4	0/1	1/1	2/3	0/1	2/2	2/2	5/5	30/41
Taux de refus pour d'autres causes	1/2	1/3	4/4	1/2	1/1	3/8	2/2	3/4	0/1	1/1	2/3	0/1	2/2	2/2	5/5	28/41
Nombre de personnes différentes admises	2/2	3/3	3/4	2/2	1/1	6/8	2/2	4/4	1/1	1/1	3/3	1/1	2/2	2/2	5/5	38/41
Genre	2/2	3/3	3/4	2/2	1/1	6/8	2/2	4/4	1/1	1/1	3/3	1/1	2/2	2/2	5/5	38/41
Nombre de nouvelles personnes admises pour la 1 <sup>re</sup> fois	2/2	2/3	1/4	1/2	0/1	6/8	2/2	2/4	0/1	1/1	2/3	1/1	2/2	1/2	5/5	28/41
Âge	2/2	2/3	3/4	2/2	0/1	5/8	2/2	4/4	0/1	1/1	3/3	1/1	2/2	2/2	5/5	34/41
Nombre de personnes nées à l'extérieur du	1/2	2/3	2/4	1/2	0/1	3/8	2/2	1/4	1/1	1/1	2/3	1/1	1/2	0/2	1/5	19/41

	01 – Bas-Saint-Laurent	02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	03 – Capitale-Nationale	04 – Mauricie et Centre-du-Québec	05 – Estrie	06 – Montréal	07 – Outaouais	08 – Abitibi-Témiscamingue	09 – Côte-Nord	10 – Nord-du-Québec	12- Chaudière-Appalaches	13 – Laval	14 – Lanaudière	15 – Laurentides	16 – Montérégie	Ensemble du Québec
<b>Canada</b>																
<b>Nombre de personnes ayant un statut autochtone</b>	1/2	2/3	3/4	1/2	0/1	2/8	2/2	3/4	1/1	1/1	2/3	1/1	1/2	1/2	1/5	22/41
<b>Référence</b>	2/2	2/3	2/4	2/2	0/1	1/8	2/2	2/4	1/1	1/1	3/3	1/1	2/2	2/2	3/5	26/41
<b>Provenance</b>	2/2	1/3	1/4	1/2	0/1	1/8	2/2	2/4	1/1	1/1	2/3	0/1	2/2	2/2	5/5	23/41
<b>Durée moyenne des séjours</b>	2/2	3/3	4/4	2/2	1/1	4/8	2/2	3/4	0/1	1/1	3/3	1/1	2/2	2/2	5/5	35/41

**Tableau 60. Prise en compte, par les ressources d'hébergement d'urgence, des indicateurs retenus pour le volet « lits de transition », selon la région sociosanitaire du Québec, 2013-2014**

	03 – Capitale-Nationale	05 – Estrie	06 – Montréal	12-Chaudière-Appalaches	13 – Laval	14 – Lanaudière	15 – Laurentides	16 – Montérégie	Ensemble du Québec
<b>Nombre de lits de transition</b>	2/2	1/1	5/5	1/1	1/1	2/2	1/1	1/1	14/14
<b>Nombre de nuitées disponibles</b>	2/2	1/1	5/5	1/1	1/1	2/2	1/1	1/1	14/14
<b>Nombre de nuitées occupées</b>	2/2	1/1	5/5	1/1	1/1	2/2	1/1	1/1	14/14
<b>Taux d'occupation</b>	2/2	1/1	5/5	1/1	1/1	2/2	1/1	1/1	14/14
<b>Nombre d'admissions</b>	2/2	1/1	5/5	1/1	1/1	2/2	1/1	1/1	14/14
<b>Taux de refus pour cause de débordement</b>	0/2	1/1	3/5	0/1	0/1	1/2	1/1	1/1	7/14
<b>Taux de refus pour d'autres causes</b>	0/2	0/1	2/5	0/1	0/1	1/2	1/1	1/1	5/14
<b>Nombre de personnes différentes admises</b>	2/2	1/1	5/5	1/1	1/1	2/2	1/1	1/1	14/14
<b>Genre</b>	2/2	1/1	5/5	1/1	1/1	2/2	1/1	1/1	14/14
<b>Nombre de nouvelles personnes admises pour la 1<sup>re</sup> fois</b>	0/2	1/1	5/5	1/1	1/1	2/2	1/1	1/1	12/14
<b>Âge</b>	2/2	1/1	4/5	1/1	1/1	2/2	1/1	1/1	13/14
<b>Nombre de personnes nées à l'extérieur du Canada</b>	0/2	0/1	4/5	1/1	1/1	1/2	1/1	1/1	9/14
<b>Nombre de personnes ayant un statut autochtone</b>	1/2	0/1	4/5	1/1	1/1	1/2	1/1	1/1	10/14
<b>Référence</b>	0/2	0/1	4/5	1/1	1/1	2/2	1/1	1/1	10/14
<b>Provenance</b>	0/2	0/1	3/5	1/1	0/1	2/2	1/1	1/1	8/14
<b>Nombre de personnes sans domicile fixe au</b>	1/2	0/1	3/5	1/1	0/1	1/2	1/1	1/1	8/14

	<b>03 – Capitale-Nationale</b>	<b>05 – Estrie</b>	<b>06 – Montréal</b>	<b>12-Chaudière-Appalaches</b>	<b>13 – Laval</b>	<b>14 – Lanaudière</b>	<b>15 – Laurentides</b>	<b>16 – Montérégie</b>	<b>Ensemble du Québec</b>
<b>moment de leur admission</b>									
<b>Nombre de personnes admises touchées une problématique</b>	1/2	0/1	4/5	1/1	0/1	1/2	1/1	1/1	9/14
<b>Moyenne du nombre d'admissions par personne admise</b>	2/2	1/1	5/5	1/1	1/1	2/2	1/1	1/1	14/14
<b>Durée moyenne des séjours</b>	2/2	1/1	5/5	1/1	1/1	2/2	1/1	1/1	14/14

## Annexe 5 : Taux de faible revenu des personnes dans des unités familiales, basé sur la mesure du panier de consommation

**Tableau 61. Taux de faible revenu des personnes dans des unités familiales, basé sur la mesure du panier de consommation (MPC, base 2011), Québec, 2002-2011**

Unité familiale <sup>1</sup>	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Toutes les personnes</b>	10,8	10,2	9,1	10,4	9,7	8,3	9,9	9,6	10,1	10,7
Personnes de moins de 18 ans	11,6	9,8	8,3	9,3	9,2	6,7	9,3	9,1	8,8	10,7
Personnes de 18 à 64 ans	12,0	11,8	10,8	12,2	11,4	10,1	11,5	10,7	11,4	11,9
Personnes de 65 ans et plus	3,5*	1,9*	1,5*	2,9*	2,3*	2,3*	3*	5*	6,2*	5,6*
<b>Hommes</b>	10,0	10,0	9,3	10,1	9,6	8,1	9,5	9,6	10,5	10,6
Hommes, moins de 18 ans	12,6	10,5	9,4	9,1	8,9	7,1	9,8	9,6	9,5	11,3
Hommes, 18 à 64 ans	10,2	11,2	10,6	11,9	11,2	9,5	10,8	10,7	11,9	11,7
Hommes, 65 ans et plus	3,4*	1,0*	1,4*	1,7*	2,2*	2,1*	2,6*	3,5*	5,2*	4,6*
<b>Femmes</b>	11,7	10,4	8,9	10,7	9,9	8,6	10,2	9,6	9,8	10,8
Femmes, moins de 18 ans	10,7	9,1	7,2	9,6	9,5	6,4	8,9	8,5	8,0	10,1
Femmes, 18 à 64 ans	13,7	12,5	11,0	12,6	11,7	10,7	12,3	10,6	10,9	12,2
Femmes, 65 ans et plus	3,7*	2,5*	1,6*	3,8*	2,4*	2,4*	3,2*	6,3*	7,1*	6,3*
<b>Personnes seules</b>	23,2	22,8	23,2	26,1	24,5	23,3	24,3	27,1	26,6	27,1
Personnes seules, hommes	21,8	24,3	25,9	28,0	27,6	24,9	23,0	27,3	28,1	27,0
Personnes seules, femmes	24,4	21,4	20,5	24,2	21,7	21,9	25,7	26,8	25,0	27,1
Personnes seules, personnes âgées	5,5*	2,7*	2,5*	5,3*	5,4*	4,1*	6,6*	13,1*	13,2*	12,5*
Personnes seules, hommes âgés	5,7*	1,6*	3,4*	2,3*	8,4*	3,6*	8,8*	13,6*	13,3*	7,8*
Personnes seules, femmes âgées	5,4*	3,1*	2,1*	6,3*	4,2*	4,3*	5,7*	12,9*	13,1*	14,7*
Personnes seules, moins de 65 ans	29,3	29,6	30,2	33,0	31,3	30,5	31,1	32,1	31,8	32,6
Personnes seules, hommes, moins de 65 ans	24,5	27,9	29,6	32,0	31,0	29,0	25,8	29,6	31,1	30,8
Personnes seules, femmes, moins de 65 ans	35,0	31,8	31,0	34,4	31,6	32,3	38,8	36,1	32,7	35,3
<b>Personnes dans les familles économiques, deux personnes ou plus</b>	8,5	7,7	6,3	7,2	6,8	5,3	7,0	6,0	6,8	7,4
Personnes dans les familles biparentales avec enfants	6,1*	5,3*	4,4*	5,3*	5,8*	3,2*	6,0*	4,4*	5,0*	5,3*
Personnes dans les familles monoparentales	32,4*	29,5*	23,6*	22,8*	22*	18,9*	20,0*	23,3*	24,5*	28,9*
Personnes dans les familles monoparentales, homme à leur tête	14,8*	11,6*	11,2*	9,4*	7,9*	12,9*	10,9*	11,6*	17,5*	14,4*
Personnes dans les familles monoparentales, femme à leur tête	37,3*	34,2*	27,5*	26,9*	26,5*	20,9*	22,9*	26,1*	25,9*	33,0*

1. Unité familiale : Personne seule et famille économique de deux personnes ou plus, au sens de Statistique Canada.

\* Donnée à utiliser avec prudence, coefficient de variation  $\geq 16$  %.

Source : Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : État de situation 2013, 2014*, p. 12.



[msss.gouv.qc.ca](http://msss.gouv.qc.ca)